PARTI SOCIALISTE
Conseil national du 17 novembre 2001
Assemblée Nationale
« Pour de nouveaux choix de société »

Sommaire
La Présidente (Sylvie Guillaume) 1
Martine Aubry 2
Marisol Touraine 13
Eric Besson 18
Laurent Beauvais 21
Elisabeth Guigou 22
Vincent Assante 25
Michel Destot 27
Anne Hidalgo 28
Henri Emmanuelli 30
Laurence Dumont 33
Ségolène Royal 35
François Dose 37
Jean-Pierre Sueur 39
Henri Weber 41
Catherine Tasca 44
Gérard Filoche 46
Brigitte Kussler 50
François Hollande 51
Claude Pigement 58
Jean-François Noël 60
Laurence Rossignol 63
Bernard Soulage 65
Charles Cala 67
Gilles Catoire 68
Alain Bergounioux 69
Martine Aubry 71

La séance est ouverte sous la présidence de Sylvie Guillaume.

La Présidente (Sylvie Guillaume)
Nous allons commencer nos travaux qui s'organisent pour aujourd'hui de la façon suivante.
Nous allons, ce matin, écouter d'abord le rapport de Martine Aubry sur le texte "Pour de nouveaux choix de société", qui sera complété par trois rapports introductifs de Marisol Touraine, Eric Besson et Vincent Assante.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Nous entrerons ensuite dans le débat général qui devrait durer au minimum toute la matinée, puisque j'ai déjà une bonne quinzaine d'intervenants inscrits, auxquels je demande d'ores et déjà (et auxquels je rappellerai malheureusement, parce que c'est mon rôle, tout au long de la matinée) qu'ils auront cinq minutes pour s'exprimer.
Nous essayerons donc de conclure nos travaux de la matinée sur le texte "Pour de nouveaux choix de société". S'il advenait que nous devions poursuivre en début d'après-midi, nous le ferions.
À la suite du débat général, Alain Bergounioux fera le rapport de la Commission des Résolutions, avant que François Hollande n'intervienne. C'est à ce moment-là que, soit nous aurons fini et nous irons déjeuner en commun à l'Hôtel de Lassay, soit nous n'aurons pas fini, nous irons déjeuner et ensuite nous reprendrons nos travaux sur le texte du projet cet après-midi.
La reprise des travaux aura lieu à 14 h 30 précises. Donc, soit nous poursuivrons le débat du matin, soit nous commencerons le débat de l'après-midi, avec les rapports de Bruno Leroux, François Rebsamen et Michèle Sabban sur les questions électorales, le rapport de Marc Dolez sur les relations avec nos partenaires de la Gauche plurielle, le débat général et, pour conclure, la ratification des listes des circonscriptions réservées.
Vous constatez donc que nous avons un programme plutôt chargé. Nous allons débuter avec Martine Aubry.
Martine, la parole est à toi. (Applaudissements)

Martine Aubry

Chère Sylvie, cher François, chers camarades, je crois que c'est avec plaisir que nous nous retrouvons avant le Colloque Science, Ethique et Société qui aura lieu samedi prochain, pour constituer la dernière grande étape de la préparation de notre projet. C'est le signe que nous avançons et que le bouclage de notre projet, qui sera présenté comme prévu le 11 décembre au Bureau national et que nous adopterons fin janvier 2002, est en bonne voie puisque nous avons tenu les calendriers et que les consultations des militants pourront se faire dans le bon ordre.
Je voudrais rappeler que nous avons souhaité, dès le départ, une élaboration de notre projet de la façon la plus démocratique qui soit.
Démocratique, c'est évident quand on parle du Parti Socialiste, puisque c'est le cœur même de notre engagement politique, mais démocratique aussi dans notre fonctionnement interne, dans les orientations programmatiques comme dans les investitures électorales et on le voit avec ce qui se passe dans la salle à côté ce matin.
C'est la raison pour laquelle nous avons voulu associer les Fédérations et tous les militants à nos travaux et à chaque étape de la préparation de notre projet. Vous verrez d'ailleurs tout à l'heure - Alain Bergounioux les présentera - que de nombreux amendements qui ont été proposés par les Fédérations seront intégrés dans nos propositions de ce jour.

Fondation Jean Jaurès

Évidemment, ce souci de bien faire vivre la démocratie, la réflexion, le débat au sein de notre Parti peut comporter parfois quelques inconvénients car, pour organiser le débat, nous sommes obligés de répartir par grands thèmes les différents sujets, au risque d'ailleurs de ne pas mettre en exergue à chaque fois la problématique d'ensemble lors de chacun de nos exercices, et c'est évidemment un peu ennuyeux. Cela nous a, par exemple, conduits à traiter de la démocratie sociale, du rôle majeur des syndicats, de la modernisation de cette démocratie sociale lors de notre Convention du 30 juin dernier, alors que nous abordons ce matin la question des droits des travailleurs préparée par Alain Vidalies, que nous avons rattachée aux propositions sur l'emploi.

C'est pourquoi je comprends bien le malaise de certains devant le choix que nous avons été amenés à faire de traiter aujourd'hui des sujets sociaux et de ne traiter qu'un peu plus tard de la politique économique et fiscale. Je partage avec eux (mais je crois que nous partageons tous parce que c'est ce que nous faisons depuis quatre ans) le sentiment que l'articulation entre la politique économique et la politique sociale est majeure. Nous l'avons dit maintes et maintes fois et nous l'avons démontré dans les faits avec Lionel Jospin, plus la société est solidaire, plus l'économie est performante et efficace. C'est la raison pour laquelle nos propositions économiques auront bien évidemment une réponse très forte et un complément très fort par rapport aux propositions que nous faisons à l'heure actuelle.

Mais nous pourrions dire de même pour beaucoup d'autres sujets, la fiscalité locale par exemple, que nous allons traiter dans le sujet économique le 27 novembre. Eh bien, cette fiscalité locale, nous aurions pu aussi la traiter en parlant de décentralisation lorsque nous avons parlé de démocratie au mois de juin. On pourrait multiplier les exemples. Tout cela pour dire que parce que, aujourd'hui, la société est complexe, les articulations sont multiples entre l'action individuelle et l'action collective, entre l'action de l'Etat et celle de la société, entre l'action de l'Etat et celle des collectivités locales, entre l'économique et le social, mais il faut bien trouver une méthode pour notre débat, au risque, à vouloir tout englober, de ne pas pouvoir discuter au fond avec les militants de chacun des projets.

J'ajoute, en ce qui concerne l'aspect économique, que l'incertitude qui existait, il y a un mois, encore plus forte aujourd'hui, sur le plan économique, nous a amené à repousser nos propositions de quelques semaines afin d'y voir un peu plus clair. Je dirai qu'aujourd'hui nous n'y voyons pas tout à fait clair, mais un peu plus clair, et que ceci explique le champ de notre Convention nationale de ce matin.

Dans le fond, l'essentiel, c'est la cohérence d'ensemble de notre projet politique et j'espère (j'allais presque dire, je pense) que, là-dessus, nous nous retrouverons tous au mois de janvier, lorsque les militants se seront exprimés sur notre projet.

S'il n'intègre pas les sujets économiques, notre programme de cette journée n'en est pas moins dense. Nous y formulons des propositions sociales importantes et innovantes, dont Marisol Touraine et Eric Besson présenteront la philosophie générale dans quelques instants. Il faudrait d'ailleurs, comme le fera notre projet,

Fondation Jean Jaurès

compléter notre texte de ce matin des apports tout à fait importants des colloques qui ont eu lieu ou de celui qui va avoir lieu ; je pense à l'école, aux handicapés, à la sécurité ou encore à la recherche.
Pour ma part, je voudrais resituer notre débat d'aujourd'hui dans l'approche plus générale qui, je crois, doit être la nôtre pour le projet, car derrière des propositions éclatées du travail de nos Conseils nationaux et de nos colloques thématiques, il y a bien une démarche commune et une cohérence globale qui nous animent et que vous retrouverez (que nous retrouverons) dans le projet final.
Je ne développerai pas ici l'intégralité de cette cohérence, mais j'insisterai sur les sujets de société, sur la problématique qui porte nos sujets de société, car c'est de cela dont nous parlons aujourd'hui.
J'ai déjà eu l'occasion de le dire, un projet ne se prépare pas en chambre, il se prépare en analysant l'état du monde, la mondialisation, l'état de la France, l'état de l'Europe, mais aussi l'état de l'aspiration et des attentes de nos concitoyens
L'état de la France sur le plan social, nous l'avons abordé sur chacun des sujets et je pense que, tout à l'heure, Marisol et Eric y reviendront, mais je voudrais, si vous le permettez, insister un peu plus longuement sur ce qui est aujourd'hui essentiel, c'est-à-dire les demandes et aspirations de nos concitoyens lorsque nous parlons de la question sociale.
L'examen attentif des aspirations montre aujourd'hui une demande croissante d'autonomie tant dans les choix de vie de chacun que dans la volonté accrue de participation de tous et, parallèlement, une demande de réponses personnalisées à leurs problèmes.
Ce que je voudrais mettre en avant devant vous ce matin, c'est trois choses.
Le fait que cette demande d'autonomie va de pair avec u ne forte demande de règles sociales. Ce n'est pas l'individu contre la société, c'est l'individu, la personne, avec la société.
Je voudrais vous dire aussi que l'autonomie repose d'abord sur la reconnaissance de tous et de chacun, sur l'accès de tous aux droits fondamentaux, sur notre capacité à répondre aux nouvelles aspirations, mais aussi, il faut bien le dire, sur notre capacité à dire aux Français que l'autonomie pour chacun, c'est bien, mais que le civisme, la responsabilité pour tous, c'est aussi une nécessité pour notre vie en société.
Je voudrais enfin vous dire que cette façon de poser le problème nous impose de revoir à la fois le positionnement du politique dans ce cadre général des nouvelles aspirations et de la mondialisation, mais aussi la façon d'agir de l'Etat et des services publics ainsi que leur rapport au mouvement social.
La société française est en effet traversée par un mouvement d'individualisation qui concerne aussi bien les valeurs que les comportements. Les modes de pensée, les opinions, les attentes sont aujourd'hui liés aux trajectoires individuelles autant qu'aux appartenances sociales ou politiques. Les demandes des Français sont plus individualisées, plus diversifiées, plus éclatées que par le passé. On parle souvent de zapping au niveau des attentes comme au niveau des

votes politiques. Eh bien, ceci représente cet éclatement aujourd'hui des diverses situations.
Bien sûr, cet éclatement s'explique d'abord par le parcours des hommes et des femmes eux-mêmes. Nous savons bien que 2002 n'est pas 1997, nous savons que beaucoup aujourd'hui aspirent à de nouvelles opportunités, aspirent à mieux participer à la vie collective parce qu'ils vont mieux, mais nous savons aussi qu'il en reste sur le bord de la route qui continuent à nous demander de lutter contre les inégalités, de leur donner accès à l'emploi et de leur redonner une foi dans l'avenir.
Pour tous ceux-là, nous devons continuer à nous battre pour un travail, un logement, l'accès aux soins et un avenir. C'est ce qu'ils nous demandent. Mais en même temps, nous avons effectivement la nécessité de répondre aux nouvelles aspirations, qu'elles soient qualitatives - nous voulons être entendus, nous voulons participer - ou qu'elles soient plus sectorielles (les problèmes majeurs que constituent, autour du développement durable, par exemple, la qualité de l'environnement, la sécurité alimentaire).
Bref, il s'agit de montrer à ceux-là que la société protège des risques, nouveaux ou pas, et permet aussi à chacun d'agir en son sein.
Un mot pour dire que je ne crois pas que cette tendance soit nécessairement synonyme d'individualisme et de repli sur soi, comme on l'entend souvent. D'ailleurs, si pendant longtemps le citoyen ne se reconnaissait dans le fond que dans deux mondes (le travail et la famille) au-dessus desquels régnaient de grandes institutions (l'école, la justice, la police, l'armée), la réalité aujourd'hui est bien différente. L'individu vit dans un nombre croissant d'univers, ceux de sa génération, de sa profession, de sa famille, de ses loisirs, de ses engagements politiques, associatifs ou culturels et ces espaces constituent déjà des espaces collectifs ; il faut les regarder ainsi. Par ailleurs, la demande de liberté de choix, d'autonomie dans les modes de vie, il faut le dire, va de pair avec une plus grande ouverture des Français vers l'acceptation des modes de vie d'autrui. Aujourd'hui, nous voyons une plus grande acceptation des choix sexuels des Français, de la façon dont ils décident de vivre en famille ou non, et même une plus grande appréciation positive vis-à-vis des personnes étrangères ; on l'a vu récemment dans les sondages sur le racisme ou sur la façon dont, par exemple, les musulmans pouvaient effectivement pratiquer leur religion dans notre pays. Donc, les Français souhaitent de l'autonomie, mais ils acceptent de reconnaître que chacun puisse demander un peu plus d'autonomie et, donc, ils commencent à accepter un peu mieux les différences.
Mais je voudrais dire que cette demande d'autonomie va de pair avec une demande d'autorité et de règles sociales pour notre société. Aussi, nous ne devons pas nous inquiéter de cette demande d'autonomie, elle est salutaire. Le combat historique de la Gauche a consisté, conquête après conquête, à favoriser pour tous des moyens d'épanouissement, d'émancipation, l'affranchissement des hommes et des femmes de toutes les formes d'oppression et de domination qui les privent de leur libre arbitre et de la maîtrise de leur destin. Je dirai que c'est le combat que l'Europe mène depuis les philosophes du XVIIIème siècle, qui ont

porté l'homme au cœur de nos sociétés et qui croient à la volonté transformatrice des hommes et des femmes de changer la société. C'est le fondement même du socialisme qui a souhaité que la démocratie, les valeurs de liberté, de justice et d'égalité donnent à chacun sa place dans la société. Nous sommes aussi les héritiers de cette conquête sociale qui vient du monde ouvrier et qui a lié la demande individuelle d'autonomie à l'action collective.
C'est de tout cela que nous devons aujourd'hui nous sentir les héritiers tout en modifiant nos champs d'action.
Notre objectif est donc de concilier les aspirations individuelles avec l'intérêt collectif et d'organiser une société qui soit respectueuse de l'autonomie de chacun mais qui soit aussi fondée sur une adhésion à des règles communes.
Les aspirations individuelles ne deviennent individualistes que si elles ne s'inscrivent pas dans un projet porteur pour chacun et solidaire pour tous. Faire en sorte que chaque homme, chaque femme puisse prendre sa vie en main, façonner son avenir dans une société dont on respecte les règles et où la solidarité joue son rôle, je crois que c'est là l'enjeu du projet qui est le nôtre.
Une telle volonté nécessite de combiner plusieurs actions - je passerai très vite dessus puisque le texte en parle abondamment - la reconnaissance de chacun dans son identité, l'accès réel pour tous aux droits fondamentaux, des réponses aux nouvelles aspirations mais aussi l'appel au civisme à la responsabilité et la solidarité.
Un mot peut-être sur la reconnaissance de chacun dans le respect et la dignité, chacun est un individu qui en tant que tel est pleinement reconnu, doit être pleinement reconnu et protégé au nom des principes universels applicables à tous.
Mais chacun est susceptible de porter une ou plusieurs identités particulières, culturelles, régionales, religieuses qui méritent elles-mêmes pleine et entière reconnaissance dès lors qu'elles ne portent pas atteinte aux valeurs universelles, à celles de notre République aux droits de l'homme et à la raison.
Un enjeu décisif est donc devant nous, celui de concilier ce qui n'est d'ailleurs conciliable qu'abstraitement, les particularismes culturels et les valeurs universelles. Il en est ainsi pour les particularismes régionaux. Je n'insisterai pas.
Il en est de même sur la reconnaissance des personnes d'origine étrangère. Nous proposons - Adeline Azan l'a fait - une citoyenneté de résidence pour les personnes d'origine étrangère en instituant enfin, mais ce n'est qu'une de nos propositions, je dis enfin le droit de vote des étrangers aux élections municipales.
Mais la reconnaissance de chacun pour qu'il porte comme valeur, comme mode de vie, comme culture, doit aussi être prise en compte en fonction de son âge. Un mot peut-être pour dire qu'il n'est plus possible que dans nos discours sur les jeunes nous résumions ces jeunes aux problèmes, à la délinquance, aux inquiétudes, à la violence qu'ils pourraient engendrer. La jeunesse n'est pas synonyme de violence et de délinquance et donc au-delà du contrat d'autonomie que nous proposons, nous devrons nouer avec elle un véritable contrat de confiance qui prenne en compte bien évidemment leur devenir professionnel,

mais au-delà de cela ce qu'il porte dans leur mode de vie, dans leur apport culturel, mais aussi les valeurs de tolérance qui sont beaucoup plus fortes dans ces générations, il faut bien le dire, que dans la mienne par exemple.
Nos propositions sur ce pacte de confiance avec la jeunesse seront au cœur de notre projet. De même il faut que nous acceptions mieux les différences, si nous voulons que chacun puisse être autonome.
Nous en avons parlé lors du dernier colloque sur les personnes handicapées, Vincent Assante y reviendra tout à l'heure. Disons-le simplement, notre pays jette encore un regard sur ceux qui sont différents, qui n'est pas suffisamment fraternel, nous devrons faire en sorte par un grand plan d'autonomie pour les personnes handicapées de mettre notre pays à la hauteur du développement des droits de l'homme qu'elle est censée représenter et défendre. Dès lors qu'une personne est pleinement reconnue, son autonomie passe évidemment par son accès réel effectif aux droits fondamentaux. C'est vrai de l'école, de la santé, du logement, du droit au travail, du droit à la culture, comme de l'accès à la sécurité. Sur chacun de ces domaines nous faisons des propositions qui permettent à tous d'avoir concrètement et personnellement accès à ces droits fondamentaux qui ouvrent la voie de l'autonomie et qui font qu'un individu devient personne porteur de valeurs mais aussi de projets pour lui et pour la société.
Nous devons par exemple faire en sorte que sur l'école, la santé, les logements, l'ambition forte que la République porte pour tous, devienne une réalité pour chacun et là mes chers camarades, il y a du travail à faire.
Le droit au travail, de même, inscrit dans notre constitution, est bien sûr fondamental pour que chacun puisse prendre sa vie en main. Tout à l'heure Eric Besson expliquera comment nous pensons que le travail permet de tourner le dos à l'assistance, d'avoir une reconnaissance et une utilité sociale, et donc une réelle chance d'émancipation et d'épanouissement. C'est pourquoi nous continuerons à nous battre pour un emploi pour tous, un bon emploi pour chacun.
C'est dans le même esprit qu'Anne Hidalgo a préparé notre projet sur le droit à la formation tout au long de la vie, mais nous ne concevons pas les droits fondamentaux sans parler de la nécessité des hommes et des femmes d'avoir accès aux loisirs, aux sports sur lesquels nous aurons des propositions mais aussi à l'émotion alliant l'émancipation et l'enrichissement que procurent la culture, l'accès plein aux œuvres de la culture et de l'esprit, donner libre cours à sa créativité individuelle et collective, Henri Weber a présenté au bureau national des propositions très claires que nous retrouverons dans notre projet.
Enfin, nous le savons, le droit à la sécurité fait partie de ces libertés essentielles sans lesquelles on ne peut être pleinement autonome. Je ne reviendrai pas sur les propositions proposées par Julien Dray qui, fort du principe qu'aucun acte d'incivilité ou de délinquance ne doit rester sans réponse, que cette réponse doit être rapide et disproportionnée, que les moyens pour y arriver sont multiples…
(Rires).

Dans la salle - Pas disproportionnée, mais proportionnée !

Martine Aubry - Bravo, cela prouve que vous écoutez ! C'est très bien. Donc proportionnée, évidemment.
Je suis étonnée que Julien n'ait pas poussé un cri !

François Hollande - Il n'est pas là !

Martine Aubry - Il a d'ailleurs trouvé trois mots d'ordre qui me paraissent forts : précocité, intensité, et continuité qui me paraissent très forts.
Mes chers camarades, sur la sécurité nous ne nous laisserons engager ni vers une gauche barbelée qui pourrait avoir des propos sécuritaires ni vers ceux qui pensent que tout est toujours de la faute des autres et de la société.
Comme pour le chômage, pour chacun nous trouverons les bonnes voies de réponse, que ce soit des voies d'accompagnement, de prévention ou des voies de sanction et c'est ainsi qu'ont été élaborées nos propositions présentées par Julien et par l'ensemble de ceux qui ont travaillé avec lui.
Seule une telle vision d'ensemble des droits fondamentaux, c'est-à-dire une effectivité des droits peut entraîner une réelle autonomie pour chacun de nos concitoyens. Il s'agit d'ailleurs du combat naturel de la Gauche contre les inégalités et du droit pour chacun de prendre sa vie en mains, de la même manière sans que j'y insiste ce matin nous faisons les propositions importantes pour répondre aux nouvelles aspirations que ce soit la sécurité alimentaire, la sécurité environnementale et plus généralement le développement durable dans notre pays comme dans la vision que nous devons avoir des autres, des autres civilisations car la France se doit aujourd'hui et ce n'est pas l'actualité actuelle qui nous en démentira, de faire en sorte que nous ayons un œil moins arrogant, plus ouvert, plus tolérant sur toutes les civilisations et sur tous les continents.
Mais nous ne remplirons pas pleinement notre rôle politique si nous nous limitons à dire que nous allons régler tous les problèmes. Nous dirons aussi aux Français que beaucoup dépend d'eux, nous les appellerons au civisme, à la responsabilité et nous ne faisons pas partie de ceux qui choisissent les discours de la démagogie, voire du populisme.
L'incantation et la démagogie ne déshonorent pas seulement celui qui en fait l'arme principale de séduction et de conquête de l'électorat, elles montrent aussi le dédain et le mépris dans lequel il tient la démocratie. Et nous savons que sur ce terrain il y a beaucoup de concurrents. Nous commençons d'ailleurs à les entendre. Nous savons d'ailleurs au premier rang d'entre eux nous le connaissons, il y aura Jacques Chirac qui n'a finalement qu'un seul slogan en direction des Français : il n'y a rien que je ne puisse vous promettre !
Il se moque au fond de ce que les Français pensent, de toute façon il est d'accord avec eux et au dernier moment comptez sur lui pour zapper sur les dernières tendances de l'opinion et pour présenter le discours le plus démagogique qui marchera, je dirai sur les vagues de cette opinion. Pour nous, ce n'est pas cela faire de la politique. Nous ne voulons pas promettre aux Français que nous saurons tout résoudre sans eux, nous leur dirons que nous avons besoin d'eux car

si nous croyons en la force de l'action collective, corrective, des inégalités. Nous savons qu'elle doit aller de pair avec la responsabilité de chacun, l'Etat doit remplir son rôle mais le citoyen aussi, que ce soit la vitesse sur les routes, la propreté dans les villes, les économies d'énergie, le respect des autres, de tous les autres, sur des sujets très concrets comme plus fondamentaux, aujourd'hui le problème de civisme se pose de nouveau à nous.
Vivre en société, c'est en accepter les règles, c'est respecter ce que nous avons de commun, des espaces publics jusqu'aux valeurs de notre République et dans ces domaines aussi nos propositions sont très concrètes, au-delà d'ailleurs du civisme et de la responsabilité nous ne serions pas Socialistes si nous n'appelions pas nos concitoyens à la solidarité, à la fraternité, à l'acceptation de l'autre, lorsqu'il est différent, le regard fraternel sur le handicapé ou le sans domicile fixe peut aider et changer le cours de la vie.
Dans le même esprit doit naître une solidarité active vis-à-vis des personnes âgées isolées, des jeunes en difficulté, car l'Etat devra dire que ni lui, ni les services publics ne peuvent régler tous les problèmes.
Pour autant, inviter ou inciter au civisme, à la solidarité, à la fraternité, n'a de sens que si l'Etat lui-même sait s'adapter et mieux répondre aux attentes des Français, d'une manière générale et contrairement à ce que l'on peut parfois penser le rôle du politique ne se rétrécit pas aujourd'hui, je dirai même qu'il s'élargit plutôt. Cela accentue la nécessité pour nous d'une démarche nouvelle pour l'Etat et les services publics. J'entends dire que la mondialisation tuerait le rôle de l'Etat, c'est vrai qu'il réduit parfois la pertinence du cadre national, c'est pourquoi nos propositions dépassent aujourd'hui le cadre national, pour aller vers l'Europe et vers le Monde. Mais je crois qu'au contraire, au lieu de réduire son poids, la mondialisation contribue à son élargissement tant spatial que sectoriel, tout d'abord parce que l'Etat doit se projeter au-delà des frontières, dans l'espace et dans le temps pour penser la sécurité physique comme la sécurité alimentaire et pour réguler notre Monde, la régulation pour créer un autre Monde cela fait partie des propositions que nous avons traitées dans nos débats internationaux et que nous approfondirons dans le débat économique, mais l'Etat doit aussi s'intéresser à la vie quotidienne de nos concitoyens dans les quartiers, dans les zones rurales et dans les villes. Son action va donc du local au mondial.
D'autre part, la politique agit aujourd'hui dans des domaines nouveaux, il n'y a pas de rétrécissement du politique, au contraire, les Français aujourd'hui nous demandent d'intervenir pour le dopage dans le sport, sur la violence dans la famille, dans les domaines les plus intimes, alors même qu'on nous demande d'intervenir et heureusement sur les domaines les plus fondamentaux de l'avenir de l'homme, je pense par exemple à la bioéthique.
Le rôle de l'Etat s'en trouve ainsi étendu. Au-delà de ses missions traditionnelles que personne ne conteste, les fonctions régaliennes de protection des individus, à l'intérieur de nos frontières comme à l'extérieur, la fixation des règles de vie dans notre société. L'Etat doit continuer d'intervenir pour protéger les plus faibles par ces politiques d'accompagnement et de redistribution, mais

permettez-moi de vous dire que nous devons aujourd'hui élargir encore ce champ autour de trois idées et j'en arrêterai là.
Plus que jamais l'Etat a une autre responsabilité, celle de préserver les intérêts des générations futures, c'est d'ailleurs cela le développement durable. C'est le cas lorsqu'il règle les problèmes des retraites, lorsqu'il s'engage dans une politique volontariste de la recherche, lorsqu'il souhaite léguer un environnement sûr et riche, lorsqu'il régule le marché.
Nos propositions dans ce domaine sont, mes chers camarades, essentielles, mais l'action de l'Etat et des services publics, il faut le dire aussi, si nous souhaitons aller au fond des choses, devient malgré tout plus complexe qu'auparavant en raison justement de la multiplicité des demandes et donc des champs d'intervention potentielle.
Il lui revient donc de plus en plus à aider la société à définir ses préférences collectives, son action réside alors dans l'organisation de débats publics éclairés par la parole d'experts puis son action réside dans la prise de décision. C'est vrai au niveau local pour les collectivités locales quand on est amené à solliciter l'avis des habitants dans un quartier, c'est vrai au niveau national, comme ce sera vrai au niveau européen, mondial, de prendre position sur l'euthanasie, sur le génie génétique, sur la protection des données privées rendue indispensable par les nouvelles technologies de l'information, cela confère au politique des responsabilités croissantes considérables et dans bien des cas beaucoup plus importantes que dans le passé simplement les conditions dans lesquelles il exerce son pouvoir du dernier mot ont changé. Avant, le politique était celui qui savait, qui tranchait, quitte à faire valider les choix par les citoyens à la faveur des échéances électorales. Aujourd'hui, dans certains de ces domaines, le politique doit croiser avec d'autres son savoir, son information, avec des experts, avec des acteurs de la société civile du mouvement social et, bien entendu, avec d'autres acteurs politiques mondiaux cette capacité à mener le débat public est aujourd'hui majeur.
C'est enfin tout l'enjeu pour la Gauche qui croit au rôle de l'Etat et des services publics de construire les bonnes réponses à cette nouvelle exigence que l'on peut qualifier de légitime et même de salutaire, de personnalisation des réponses que nous demandent nos concitoyens. La légitimité de l'intervention de l'Etat n'est pas remise en cause, seuls ces modes d'intervention sont aujourd'hui contestés au vu du résultat qui est parfois insatisfaisant.
L'Etat est interrogé dans sa façon d'agir et d'apporter aux citoyens des réponses personnalisées qu'ils attendent de plus en plus. Au fur et à mesure que nous exprimons, que j'exprime ici notre confiance dans le rôle irremplaçable de l'Etat, nous devons simultanément réfléchir en profondeur à ces mutations, car être de gauche c'est aussi refuser le conformisme, et j'allais dire, tous les conformismes, même ceux que nous avons en notre sein et comme tous nous en avons .
Ce que je propose ici c'est donc une démarche ambitieuse pour notre action politique, rien ne pourra en effet être mis en œuvre si nous ne repensons pas le rôle de l'Etat et les services publics. Il nous faut reconnaître que l'Etat ne peut

plus se penser comme un corps qui surplomberait la société, qui penserait pour elle, en lui dictant la voie à suivre.
Simultanément, nous nous résignerons à l'idée d'une banalisation de l'Etat qui le conduirait à passer, comme un acteur parmi d'autres, comme une entreprise ou une association de consommateurs.
Le défi historique, symbolique pour la Gauche, est de penser l'Etat à la fois comme un acteur qui ne serait plus le guide de la société, tout en restant le garant de l'intérêt général dont le contenu est lui-même en permanente recomposition. C'est cela être de gauche aujourd'hui.
Penser l'Etat, c'est donc à la fois admettre qu'il n'a pas réponse à tout et que dans ce cas, il n'est que parti d'un tout. C'est à lui que revient le pouvoir du dernier mot. Il passe de la position d'acteur parmi d'autres à celle d'acteur qui incarne l'intérêt général. Intérêt général pour les générations actuelles comme pour les générations futures.
Permettez-moi, pour terminer, de dire un mot sur les services publics et les personnels de l'Etat.
Dans le passé - je dis dans le passé parce que je crois qu'aujourd'hui nous en sommes là - les personnels de l'Etat pouvaient s'identifier aux services publics et à la Nation.
Ils pouvaient penser légitimement que ce qui était bon pour eux était bon pour l'institution dont ils dépendaient pour le pays, tout entier, et pour chacun de nos concitoyens.
Aujourd'hui trop souvent, les mêmes personnels sont perçus comme crispés sur la défense de leurs intérêts catégoriels et corporatistes.
Les citoyens ont le sentiment d'être traités par l'Etat de manière inadéquate, et parfois même injuste ou inégalitaire tandis que le discours politique sur l'intérêt général semble incantatoire, éloigné des réalités vécues dans la société.
On ne peut plus inciter les jeunes à respecter l'école parce que c'est l'école mais en leur faisant comprendre, c'est-à-dire en leur faisant vivre une école qui effectivement enrichit la vie de chacun d'entre eux.
L'opposition entre placer l'enfant au cœur du système ou l'institution, au-dessus de l'enfant, n'a plus aucun sens.
Les deux doivent se rencontrer comme l'a très justement dit Jean-Pierre Sueur. Nous devons conjuguer les objectifs ambitieux et communs pour tous avec les moyens et les méthodes qui prennent en compte la diversité des réalités, qui permettent la réussite de chacun.
Ce sera, mes chers camarades, un immense chantier pour nos services publics. L'école apportera bien sûr son ambition pour que chaque jeune ait les connaissances qu'il doit avoir pour construire sa vie, le respect de lui et des autres, pour apprendre à vivre dans la société, avec une possibilité d'accès à la tolérance, et des capacités d'analyse et d'expertise.
Cette école que nous défendons depuis plus d'un siècle maintenant n'aura de sens pour nos concitoyens que si chacun des enfants arrive effectivement à cette ambition, en changeant nos moyens d'actions, nos méthodes pédagogiques, nos méthodes d'accompagnement ainsi que l'organisation des classes.

Fondation Jean Jaurès

Il en est de même en matière de santé. Marisol y reviendra. Il y a de grandes priorités de santé publique. Elles doivent être définies au niveau national.
Nous savons aujourd'hui qu'elles doivent être complétées au niveau régional par des problèmes particuliers, des programmes sur l'alcoolisme dans certaines régions, sur le suicide des jeunes, etc.
Nous savons que si nous ne parlons pas à chaque malade dans l'hôpital, auprès de la médecine libérale, eh bien nous n'avons pas rempli ce qui est notre rôle de Socialiste.
Voilà la méthode qui doit être la nôtre et qui d'ailleurs est à la base de ce que nous proposons aujourd'hui pour l'école, pour la santé comme pour le logement.
Vous l'avez compris, la philosophie de l'action que nous proposons, se distingue autant de la pensée hypercritique qui s'associe aux pires corporatismes, tout en dénonçant l'ensemble du système politique, que de la pensée libérale qui en profite pour poser moins d'Etat et la pensée conservatrice y compris dans ses versions qui se disent de gauche, qui demandent toujours plus de lois, plus d'autorité, plus de règles et de normes, comme si l'avenir ne pouvait se construire qu'à partir de la nostalgie d'une troisième République mythique ou d'un gaullisme incantatoire.
C'est donc sur la base des principes que je viens d'énoncer que nous avons construit l'ensemble de nos propositions tant celles qui touchent au social, à l'emploi, que celles qui concernent la démocratie, sous tous ses angles.
La nuance viendra dans le texte… Nous comptons sur toi, Henri, et sur tes amendements !
La même logique primera dans nos propositions économiques et fiscales. Certains ont souhaité déjà avancer sur ce terrain, pour ce Conseil national.
Je voudrais vous redire que vous ne devez pas avoir d'inquiétudes : le projet que prépare Bernard Soulage s'appuie sur notre modèle de développement européen qui met l'homme au cœur de ce choix.
La politique économique s'appuie sur une demande de croissance forte pour aller vers le plein emploi. Elle l'accompagne de mesures de politique macro-économique, de politique structurelle, et d'une volonté d'Etat d'aller vers le développement durable avec un accent particulier sur une fiscalité qui soit plus juste.
Nous aborderons tous ces points le 27 novembre.
Voilà, mes chers camarades, ce que je voulais vous dire simplement pour montrer que les propositions que nous faisons aujourd'hui sont en cohérence générale avec le projet politique que nous préparons pour les Français.
Nous ouvrirons une mise en chantier pour les services publics qui rendront, j'en suis convaincu, leur fierté à des agents qui aujourd'hui ont la conviction qu'ils remplissent mal leurs missions et qui donc, ont des difficultés à répondre aux demandes.
Nous devons leur redonner cette fierté parce que nous croyons à l'Etat et au service public.
Nous savons aussi qu'il nous faut mobiliser la démocratie sociale comme la démocratie civile, comme nous l'avons dit au mois de juin dernier.

Fondation Jean Jaurès

Enfin certains d'entre vous attendent, à juste titre, des propositions phares pour notre projet.
J'entends dire que nous avons les 35 heures, les emplois jeunes. Où sont ces propositions phares ? Ne soyons pas trop pressés, tout d'abord, il y a beaucoup de propositions phares y compris dans le texte aujourd'hui.
Cette proposition d'un crédit temps, d'un capital temps pour chaque français tout d'abord, puis les 200.000 contrats sociaux de travail, le pacte de confiance que nous passerons avec la jeunesse, etc. Il y en aura bien d'autres.
Ce que je voulais vous dire ce matin, c'est que nous ne serons pas jugés seulement à la façon de faire les propositions comme celles-ci, mais nous serons aussi jugés à la façon dont l'Etat, les collectivités locales, les services publics seront capables d'être à l'écoute de chacun et de tous, de faire vivre véritablement la démocratie.
Je suis convaincue que derrière ces propositions nous serons accompagnés par les agents des services publics qui sont porteurs des ambitions collectives les plus fortes, qui ont envie d'être aujourd'hui plus efficaces dans les réponses individualisées.
Je suis convaincue - parce que nous serons plus ouverts vers la société - que nous serons accompagnés par le mouvement social syndical et associatif.
C'est aussi aux citoyens que nous devrons nous adresser. C'est avec eux, et notamment avec les jeunes, que nous continuerons à construire ces sociétés chaque jour plus égalitaires, plus solidaires et plus fraternelles, car nous restons là au cœur du combat historique de la Gauche. Merci.
(Applaudissements).

La présidente - Merci Martine. La parole est à Marisol Touraine puis à Louis Besson.

Marisol Touraine

Mes chers camarades, il m'appartient de vous présenter de manière plus précise le travail que nous avons fait pour le projet notamment dans trois domaines qui n'ont pas nécessairement à voir les uns avec les autres :
- la question des retraites,
- la question de notre politique familiale
- et la politique de santé.

Auparavant, je voudrais - parce qu'au fond il s'agit bien de déterminer de nouvelles perspectives sociales pour les années à venir - indiquer que comme Martine vient de le rappeler, depuis plus de quatre ans, notre société s'est réformée profondément. Elle s'est transformée grâce à notre action. Elle s'est transformée du fait de l'évolution de notre environnement économique et social international. Elle s'est aussi transformée parce que notre société, aujourd'hui, plus sûre, plus rassurée, plus confiante, fait apparaître de nouvelles demandes.
C'est à ces exigences nouvelles, à ces attentes nouvelles qu'il nous appartient d'apporter un certain nombre de réponses.

Fondation Jean Jaurès

Hier les Français vivaient dans la peur d'être abandonnés face à la crise. Aujourd'hui ils veulent être accompagnés, soutenus dans la reprise, mieux protégés pour prendre les risques, les initiatives, pour s'aventurer comme ils le souhaitent, dans des espaces nouveaux.
Face à ces demandes sociales, les réponses d'hier ne suffisent pas. L'extrême gauche conservatrice veut croire que le repli sur les équilibres existants et les propositions d'entente, peuvent tenir lieu de message d'avenir.
La droite, de son côté, veut profiter de ces transformations pour mettre à bas tout ce que nous avons su conquérir en matière de protection sociale, depuis un certain nombre d'années.
Mes camarades, je ne m'attarderai pas sur ce que nous dit la Droite, mais je dirai que lorsqu'elle cherche des idées, elle les trouve volontiers du côté du MEDEF.
La droite aujourd'hui peine à s'émanciper de l'idée libérale, et elle compense ce vide idéologique par le pillage quasi systématique des thèses du MEDEF.
Belle modernité en vérité que de proposer pour entrer dans le XXIème siècle, avec l'idée d'une société du XIXème, qui était une société de marchés.
Les évolutions démographiques pèsent sur les systèmes de retraite. Profitons-en, nous dit la Droite, pour mettre en doute le système de retraite par répartition et mettre en route le système de retraite par capitalisation.
Les demandes de santé augmentent, qu'à cela ne tienne, faisons d'une pierre deux coups, en baissant encore les cotisations patronales et en développant les systèmes d'assurance privée.
Il faut le reconnaître, c'est sans doute la meilleure manière de faire oublier la réforme Juppé.
Je ne voudrais pas rentrer dans des détails excessifs, mais il y a quelques jours encore, lors d'une réunion consacrée à l'autonomie personnalisée qui se tenait dans mon département, avec Paulette Guinchard, l'un des vice-présidents du Conseil Général de droite me demandait d'un air faussement ingénu : mais alors avec l'APA, que vont devenir les contrats d'assurance souscrits pour faire face aux risques de dépendance ?
Quant à la famille, mes chers camarades, la Droite ne sait plus que penser. Elle est passée par le PACS, abasourdie par les réformes engagées par Ségolène Royal pour soutenir la parentalité, démoralisée par l'investissement massif de la Gauche en faveur de la petite enfance ce qui fait qu'elle hésite entre la caricature et l'indigence.
Vous serez surpris d'apprendre, mes chers camarades, qu'avec la Gauche, je lis son programme, le divorce est inéluctable, et que les Socialistes au pouvoir empêchent les Français d'avoir le nombre d'enfants qu'ils veulent.
Alors nous le savons bien, aujourd'hui, ce n'est pas de ce côté-là que des réponses pourront être apportées pour faire face aux nouvelles demandes, aux nouvelles attentes. À ce stade, davantage d'initiatives attendent, également davantage de protections. Pour nous, un nouveau volontarisme social s'impose.
Quel est l'enjeu ? Que voulons-nous ?
Ce que dit clairement notre projet, c'est que nous voulons, c'est aller vers des rapports sociaux de qualité, des conditions de travail et de participation plus

actives des salariés aux choix concernant leur entreprise. Ceci doit être un atout dans la compétitivité internationale.
Nous pensons que le projet social, et que la modernisation de la société sont un avantage dans la mondialisation.
Les niveaux de formation et de qualification sont de plus en plus importants. Cela implique de nouveaux droits et de nouvelles réponses aux problèmes posés par la transformation des carrières : nouveaux besoins sanitaires, la désertification rurale en matière de santé, par exemple, l'aspiration à la famille, etc.
L'objectif qui est le nôtre est évidemment un objectif qui doit passer par la garantie du socle des droits sociaux fondamentaux. Nous devons à la fois poursuivre la volonté de renforcer ce socle des droits sociaux fondamentaux et en même temps, comme le disait Martine, permettre une meilleure adaptation de ces droits aux besoins concrets des territoires et des personnes.
C'est ainsi que pourront se resserrer inégalités qui sont encore trop fortes en matière de retraite, d'accès à la santé, de responsabilité familiale.
Je vous propose de regarder trois points.
Il me semble que notre projet se décline par la définition de trois volontés : la volonté d'une société mieux protectrice, notamment en matière d'emploi et de retraite, la volonté d'une société mieux intégratrice vis-à-vis des jeunes ou des personnes âgées et des familles et enfin la volonté d'une société plus égalitaire et démocratique grâce notamment - pas uniquement - à une politique ambitieuse pour la santé.
Une société mieux protectrice en matière d'emploi, je ne m'y attarderai pas puisque Eric Besson abordera cette question ; à l'évidence, notre engagement contre l'exclusion doit être poursuivi mais notre objectif va bien au-delà, il passe aussi par le renforcement des partenaires sociaux au sein des entreprises, par l'instauration de véritables contre-pouvoirs syndicaux dans les conseils de surveillance, par le renforcement des garanties apportées aux salariés des petites et moyennes entreprises, par la lutte contre la précarité de l'emploi.
Or, ces objectifs, s'ils sont décisifs, pour les atteindre, doivent passer par l'approfondissement de notre démocratie sociale.
L'efficacité des propositions que nous faisons suppose la négociation et la concertation, dans le cadre d'un contrat social collectif garanti par l'Etat. C'est dans ce cadre-là aussi que mieux protéger le monde du travail est une manière de garantir la pérennité des retraites. Je voudrais dire quelques mots sur nos propositions en la matière.
Les retraites constituent l'aboutissement d'un engagement professionnel, d'un parcours professionnel. Nous réaffirmons fermement notre choix - que je n'ose plus appeler irrévocable - en faveur du système par répartition qui est le seul garant d'un pacte social entre les générations.
Ce système a fait ses preuves. Les revenus des retraités français n'ont cessé d'augmenter au cours des vingt dernières années ; les bénéficiaires du minimum vieillesse ont diminué. Même si demeurent des situations dramatiques notamment parmi les femmes seules.

Néanmoins, un certain nombre de défis notamment démographiques se présentent et face à eux, malgré le retour de la croissance qui en atténue la portée, la poursuite des réformes engagées par le Gouvernement de Lionel Jospin s'impose si nous voulons consolider effectivement la retraite par répartition.
Nous proposons quatre pistes générales au-delà, bien sûr, du financement régulier du fonds de garantie des retraites.
Premier point, nous réaffirmons clairement la nécessité de passer un contrat entre les générations. Cela passe très concrètement par la nécessité de dire qu'il nous faudra négocier sur le niveau de retraite que nous voulons atteindre par la négociation. Les réformes de la Droite ont consisté concrètement à faire en sorte que ce niveau de garantie de retraite diminue ; nous devons dire clairement à quel niveau doit se situer ce que l'on appelle techniquement le taux de pension de remplacement et cela doit se faire par la négociation entre les partenaires sociaux. Nous voulons donc garantir le niveau des retraites.
Deuxième orientation : si nous voulons une politique des retraites qui soit crédible, nous devons nous engager au développement des politiques de maintien en activité de ceux qui ont plus de 55 ans. Il ne sert à rien, comme le dit le MEDEF, de vouloir faire travailler plus longtemps si dans le même temps on licencie à 55 ans ou l'on cesse de former à 50 ans. Or, en la matière, la France est la traîne, le Gouvernement et l'Etat assument leurs responsabilités en diminuant fortement le nombre des préretraites. Aux entreprises d'assumer leurs responsabilités en permettant aux salariés de plus de 50 ans de se former, en embauchant ou maintenant en activité des salariés de plus de 55 ans.
La troisième orientation, c'est que nous réaffirmons que la retraite est aussi un contrat entre les Français. Nous refusons d'opposer certaines catégories de Français à d’autres. Pour être clair, nous refusons de stigmatiser certains, les fonctionnaires, et de les opposer au monde des salariés du privé.
Nous sommes convaincus que l'effort à effectuer, car il y aura un effort à accomplir, devra être accompli par tous. Seule la négociation pourra déterminer les modalités de cet effort pour chaque catégorie dans le privé ou dans la fonction publique, qu'il s’agisse de l’augmentation des cotisations, de l’allongement de la durée du travail dans certains secteurs.
Cela n'interdit pas certains d'entre nous pas d'avoir des préférences pour telle ou telle option et j'ai lu avec intérêt le texte présenté par Henri Emmanuelli en la matière.
Nous devrons déterminer par la négociation comment chaque catégorie devra apporter sa contribution à l’effort collectif. Il n'est pas nécessaire que tous contribuent de la même manière.
Enfin la dernière et peut-être la plus importante des orientations : la retraite est l'aboutissement d'un projet de vie. Elle ne doit pas constituer un couperet pour certains, un horizon trop lointain pour d’autres, une plus grande souplesse s'impose en fonction des désirs de chacun, de la pénibilité du travail au cours de la vie, de la carrière professionnelle qui a été menée.
Ceux qui ont travaillé tôt et jeunes doivent pouvoir partir à la retraite plus tôt.

Ceux qui ont fait de longues études doivent éventuellement pouvoir cotiser pour leur année d'étude, pour pouvoir éviter un départ en retraite trop tardif. En tout cas, pour ceux-là, il leur faut choisir entre l'âge du départ à la retraite ; quand on commence à travailler à 26,27 ou 28 ans, il faut choisir entre l'âge du départ à la retraite et le niveau de retraite. Ceux qui souhaitent travailler plus longtemps doivent évidemment en être bénéficiaires financièrement.
En tout état de cause, l'époque où le temps de la vie s'organisait selon trois temps clairement identifiés, formation, activité, retraite, est révolue. C'est à cela que nous devons répondre.
Le deuxième point est que nous voulons une société fondée sur un pacte de cohésion qui permette une meilleure intégration. Je ne reviendrai pas sur le projet que nous proposons pour les jeunes, pour indiquer nos propositions en matière de politique familiale.
Ce que nous voulons, c'est conforter à la fois la famille comme le lieu d'éducation, d'apprentissage des repères sociaux, d'apprentissage aussi de l'autorité, mais aussi comme lieu d'épanouissement des projets personnels de chacun de ses membres.
Soutenir le rôle des familles, c'est favoriser l'égalité des chances, c'est donner concrètement à tous les parents les moyens d'éduquer leurs enfants et de transmettre leurs valeurs familiales. Nous indiquons cinq directions majeures.
Premièrement, nous disons clairement que nous voulons reconnaître la diversité des familles, contrairement à la Droite, nous ne faisons pas d'idéologie en la matière, chacun a le droit de mener son projet comme il l'entend. Il ne nous appartient pas d'établir des préférences. Ainsi, il faut apporter des réponses particulières pour soutenir les enfants dont les parents se sont séparés, et nous proposons par exemple le partage des allocations familiales entre les deux parents en cas de parents séparés afin de responsabiliser chacun des parents.
Soutenir les familles, c'est ensuite aider particulièrement celles qui ont des difficultés, en développant les structures de soutien, en aidant à l'exercice des fonctions parentales ; nous pensons que l'accentuation, le renforcement de la politique du logement est un élément important.
Troisième point : renforcer les familles -et ce n'est pas un paradoxe-, c'est favoriser le travail des femmes pour qu'elles n'aient pas à choisir entre la vie familiale et la vie professionnelle.
Cela passe par la définition d'un véritable droit à la garde et à l'accueil des jeunes enfants, qui permette de passer plus facilement d'un mode de garde à un autre. C'est la possibilité offerte d'horaires plus souples, de structures d'accueil sur les lieux du travail.
Soutenir les familles, c'est encore donner le temps d'accueillir les enfants à leur naissance et nous proposons dans le prolongement de la mesure d'instauration du congé paternel, la mise en œuvre d'un congé de naissance d'environ six mois partagé par le père et par la mère, afin de favoriser l'accueil de l'enfant.
Enfin, la politique familiale doit s'intéresser davantage qu'elle ne le fait aujourd'hui aux jeunes adultes. Les familles ont souvent dans le même temps à

Fondation Jean Jaurès

assumer leurs parents âgés et leurs enfants qui grandissent et entrent dans la vie active. Nous proposons le prolongement du bénéfice des allocations familiales.
Dernier point sur lequel je voudrais revenir : la politique de la santé, mais je sais que d'autres interviendront sur cette question.
Pour nous, l'essentiel en matière de santé tient en deux points. Nous constatons que les demandes en matière de santé ont augmenté : demandes de soins, demandes d'alimentation plus saine, demandes de logement sûr, demandes d'un environnement qui garantisse la qualité sanitaire. Face à ces besoins et à ces demandes nouvelles, nous disons qu'il nous faut opérer un changement de perspective, accepter et reconnaître que les demandes en matière de santé vont augmenter. Il nous faudra évidemment déterminer un contrat avec les Français pour définir le mode de financement de cette demande croissante, mais nous ne pouvons pas continuer à faire comme si ces demandes n'allaient pas augmenter.
Face à ce changeant de perspective - c'est le deuxième point -, il nous faut proposer un mode de régulation nouveau. Ce que disait Martine tout à l'heure me paraît être la solution et une perspective essentielle. Il nous faut mieux organiser notre système de santé, à partir d'une politique définie nationalement, contrôlée nationalement, mais structurée autour d'agences régionales de santé, qui permettent de mieux coordonner le travail de l'hôpital, de la médecine libérale, de l'aide sociale menée par les Conseils généraux, qui nous permettra de mieux décliner les politiques en fonction des besoins concrets des différentes régions -effectivement, toutes les régions ne sont pas confrontées aux mêmes situations sanitaires et sociales- et qui nous permettra enfin de mieux associer l'ensemble des professionnels de santé et d'en faire des acteurs à part entière d'une politique rénovée.
Chers camarades, sur ces différents thèmes, nous proposons de poursuivre une politique de modernité et de réponse à des besoins qui sont les besoins de ce début de siècle, merci.
(Applaudissements)

La présidente - Merci. La parole est à Eric Besson.

Eric Besson

Chers amis, pour aller à l'essentiel sur la partie « Emploi » du texte qui vous est proposé aujourd'hui, je dirai qu'il affiche deux convictions à la fois fortes et simples.
Nous disons premièrement que nous voulons reconquérir une société de « plein emploi » fondée sur le travail, et que nous reconnaissons ce travail comme à la fois un droit et une valeur.
Deuxièmement que pour y parvenir, il nous faut conserver en l'état le cocktail d'acquis qui a si bien réussi depuis 1997 dans la lutte contre le chômage et dont vous connaissez les ingrédients : soutien à la croissance plus politique de l'emploi volontariste : 35 heures « emplois jeunes », TRAS (?).
Première idée : nous voulons une société de plein emploi ; nous affirmons le droit au travail pour tous. Les difficultés conjoncturelles que nous rencontrons

depuis quelques semaines ne devraient pas nous conduire, au contraire, à renoncer à affirmer avec force cet objectif de plein emploi. Aux yeux des Français, notre légitimité à proposer cette objective est entière. Cette légitimité s'appuie sur des résultats : 1 600 000 emplois créés, 1 million de chômeurs en moins. Cela reste le socle principal de notre bilan, les Français savent que pour faire l'autre moitié du parcours, il vaut mieux faire confiance à ceux qui ont réussi la première moitié.

Cette légitimité est aussi liée au fait que nous avons été les premiers à parler de cet objectif à La Rochelle à l'été 1999, Lionel Jospin affichait cet objectif du « plein emploi » et ensuite les deux Ministres successifs de l'emploi, Martine Aubry et Elisabeth Guigou ont porté le même message rompant avec ces 25 ans où le chômage de masse avait conduit certains à théoriser sur la fin du travail, sa rareté ou son partage inégal.

Nous devons réaffirmer cet objectif, il correspond à une attente forte des Français et notamment des plus modestes d'entre eux. Oui, Martine l'a dit tout à l'heure, la société française est ambivalente : elle aspire à la fois à l'autonomie et à la protection. Mais pour les salariés précaires, les exclus du travail, la demande est d'abord que la protection leur apporte les moyens de l'autonomie.

Nous voulons le plein emploi mais pas n'importe lequel. Nous préférons nous inspirer du plein emploi à la danoise que de celui des Britanniques. Ce plein emploi de qualité auquel nous aspirons, appelé dans le texte « le bon emploi » conduit à lutter contre la précarité, le temps partiel subi, les excès de recours aux CDI.

C'est l'objet de la proposition de modulation des charges sociales en fonction du comportement de l'entreprise, proposition qui est inspirée des travaux du secteur Entreprise.

Nous réaffirmons notre choix fondamental en faveur d'une société du travail plutôt que d'une société d'assistance.

Pour reprendre la déclaration de Lionel Jospin à l'issue de ce qu'on avait appelé « le mouvement des chômeurs », oui, nous croyons à la valeur du travail. Cela nous crée des obligations : vouloir une société du travail, c'est créer les conditions pour que tout adulte désireux de travailler ait accès à l'emploi. Et cela nous distingue clairement de nos voisins. On n'a pas assez souligné ce que deux économistes ont mis en valeur : tous nos principaux partenaires européens et notamment ceux qui sont présentés comme des modèles qui connaissent les plus faibles taux de chômage ont placé en moyenne 6% de la population active en situation d'invalidité et de handicap. Ce qui revient à considérer que les chômeurs de longue durée sont des handicapés, ce qui est choquant pour les uns et pour les autres.

Nous refusons cette facilité et nous n'acceptons pas que des centaines de milliers de personnes soient à priori considérées comme irrécupérables ou inemployables.

Deuxième idée, pour aller vers le plein emploi, il faut conserver un cocktail formé d'une croissance forte et de politiques volontaristes.

Une croissance forte : nous en redébattrons en janvier. Rappelons donc simplement qu'il n'y a pas de reconquête possible du plein emploi sans croissance soutenue. Non seulement la croissance depuis quatre ans nous a permis la réduction du chômage mais nous a montré qu'il pouvait toucher toutes les catégories de chômeurs et notamment les chômeurs de longue durée ou les personnes handicapées.
En matière de croissance, la France depuis 1997 a fait mieux en moyenne que ses partenaires européens et résisté plutôt bien grâce à une consommation soutenue.
Deux mots sur la BCE, pour ne pas laisser à Henri Emmanuelli le monopole de la BCE, et pour dire que nous espérons qu'elle sortira vite de l'adolescence, pour se soucier moins de réaffirmer sans cesse son indépendance et se préoccuper plus de raffermir la croissance.
Nous voulons des politiques volontaristes, avec cette croissance. Nous proposons à la fois de soutenir davantage - nous l'avons fait depuis 1997 et nous pouvons continuer, nous pouvons aller plus loin- la création d'entreprise, le développement des PME-PMI, faciliter l'embauche dans les petites entreprises, afin de favoriser le retour du travail pour tous et notamment ceux qui en sont le plus éloignés.
Pour ce faire, nous proposons de créer – Martine l'a dit tout à l'heure - 200 000 contrats sociaux de travail, pour une partie dans l'entreprise, pour une autre partie dans les collectivités locales et dans les associations.
Pour la partie dans l'entreprise, nous voulons faire bénéficier les chômeurs de longue durée et les chômeurs non indemnisés de l'aide dégressive. Cette aide dégressive que les partenaires sociaux, par la convention UNEDIC, ont accordée aux chômeurs indemnisés et aux chômeurs de courte durée.
Le dispositif a été conçu pour éviter les effets d'aubaine et garantir non seulement l'emploi, mais également ce qui est indispensable avec cet emploi la formation et l'accompagnement.
La deuxième partie se situerait dans les collectivités locales et les associations, sur le modèle de ce que nous avons fait pour les emplois-jeunes. Ces contrats sociaux de travail pourraient être offerts pas seulement mais notamment à des chômeurs de plus de 50 ans, je pense par exemple aux tâches de médiation. La trop faible activité des plus de 50 ans en France, l'absence de véritable marché du travail pour les personnes de plus de 50 ans, est l'une des questions les plus urgentes que nous aurons à traiter à l'avenir. Nous devons favoriser l'émergence d'un véritable marché du travail pour ces plus de 50 ans, car il faut en finir avec ce gâchis pour la collectivité qu'est ce sentiment d'inutilité pour ceux des chômeurs qu'on a tort d'appeler âgés.
Pourquoi les appeler âgés alors que l'on est jeune de plus en plus vieux ? Nous serions vieux de plus en plus jeunes pour les entreprises et pour le travail ? Nous devons dire que c'est inacceptable.

La présidente – Tu peux conclure ?

Collection Jean Jaurès

Eric Besson – Je conclu… C'est bien ce que tu me disais Sylvie ?

La présidente – Presque.

Eric Besson – J'entends certains parmi nous dire qu'il nous faut des idées, comme si les idées existaient par elles-mêmes, comme si elles pouvaient être détachées d'un projet et d'une vision d'ensemble, comme si les idées étaient des fruits qui n'auraient plus besoin ni de tronc ni de branche pour les porter.
Je crois que nous aurons pour 2002 un projet cohérent. Nous voulons renforcer – c'était l'objet de nos deux premiers Conseils nationaux- la citoyenneté et la démocratie et maîtriser la mondialisation.
Nous avons dit alors tous ensemble que nous croyions à la politique, qu'il existe une marge de manœuvre dans le cadre de la mondialisation régulée, une marge de manœuvre suffisante pour partager les fruits de la croissance, favoriser l'accès de tous aux droits élémentaires et réduire les inégalités.
J'entends – et Martine y a fait allusion tout à l'heure - certains de nos camarades s'interroger sur ce que seront en 2002 les équivalents des 35 heures ou des emplois-jeunes de 1997. Oui, les 35 heures et les emplois-jeunes sont des mesures phares de notre bilan, mais pour autant je suis moins convaincu que d'autres que ce soit en 1997 le seul énoncé de ces mesures qui nous ait permis de gagner. Je crois qu'elles traduisaient une volonté, une détermination dont nous avions su convaincre nos compatriotes.
En janvier, quand nous nous réunirons pour adopter le projet sur les thèmes que nous abordons depuis ce matin, l'allocation autonomie jeunes, étant entendu par les jeunes comme formation, comme application concrète du principe de formation, tout le monde l'a dit, ou les contrats sociaux de travail pour le plein emploi, sont bien là pour montrer je crois que les Socialistes n'ont rien perdu de cette détermination.
Je vous remercie.

La présidente – La parole est à Laurent Beauvais. Ensuite Elisabeth Guigou.

Laurent Beauvais

Chers amis, chers camarades, Délégué national à l'innovation je vais dire un tout petit mot de l'innovation car j'ai déposé un amendement pour deux raisons.
La première est liée à la cohérence du texte qui évoque le fait de soutenir l'envie d'entreprendre. Je souhaitais pouvoir rajouter un paragraphe aux trois précédents qui développe l'idée que la création d'entreprise, l'envie d'entreprendre, était bien entendu aussi liée à l'innovation et pas simplement à l'innovation sous l'angle des nouvelles technologies mais aussi de façon générale.
La deuxième raison pour laquelle j'ai souhaité déposer cet amendement est une raison un peu plus politique, parce que notre bilan dans ce domaine est bon. Je vous rappelle qu'en 1999 une loi, dite « innovation » a été fondée et a été surtout appliquée et appliquée de façon intense dans toutes les régions, puisqu'une trentaine d'incubateurs d'entreprises technologiques ont été créés, ce sont des

Fondation Jean-Jaurès

dispositifs de soutien public pour créer des entreprises technologiques. Je pense qu'à cette occasion rappeler ce bilan, rappeler l'existence de cette loi et surtout tous ses prolongements possibles, était une chose possible.
Alors j'ai cru comprendre que toute cette partie pouvait être reportée dans une approche qui traitera des problèmes économiques de façon plus générale. J'en accepte bien entendu la proposition mais je veux rappeler quand même que je ne crois pas que nous devons avoir peur de ce mot « innovation ».
Il ne faut pas que nous ayons peur non plus de rappeler que l'Etat a un rôle à jouer et la seule phrase sur laquelle je terminerai, c'est le rappel de ce que Martine Aubry a dit tout à l'heure sur le rôle de l'Etat, un rôle nouveau, tout autant volontariste qu'innovateur. Donc j'espère que ce point sera utilement repris, puisqu'il apparaît qu'il n'a plus sa place dans cette partie mais j'espère et j'attends beaucoup qu'il puisse la trouver dans les prochains débats sur notre projet.
Je vous remercie.

La présidente – Merci. La parole est à Elisabeth Guigou, pour cinq minutes, et Vincent Assante juste derrière.

Elisabeth Guigou

Mes chers camarades, avec ce texte aujourd'hui nous sommes au cœur de notre projet. Je veux à nouveau remercier François et Martine et bien sûr les Secrétaires nationaux qui y travaillent. Eric Besson et Marisol Touraine ont montré tout à l'heure toute la richesse de certaines de nos propositions.
Nous gagnerons sur notre projet, bien sûr, mais nous savons aussi que c'est notre bilan qui assurera la crédibilité de notre projet et je voudrais commencer par dire que parce que la Droite va chercher à escamoter la phase du bilan – on voit pourquoi - je crois que nous avons nous au contraire, pendant le mois qui vient -et c'est ce qui est prévu- à montrer que nous avons avec ce bilan plusieurs bonnes raisons de le défendre.
D'abord parce que faire un bilan c'est rendre des comptes, c'est dire aux Français : « Vous nous avez fait confiance, vous avez approuvé nos propositions, eh bien ! Voilà ce que nous avons fait des propositions que nous vous avions promises. »
Présenter un bilan c'est faire la preuve de la sincérité et de l'honnêteté en politique. Je crois que la Droite ne pourra pas faire cette preuve-là.
Ensuite, ce bilan est le résultat des politiques que nous avons voulues. La Droite nous dit : « Vous avez réussi grâce à la conjoncture. » Nous devons rappeler que nous avons largement contribué à la croissance, que d'ailleurs la croissance n'était pas là en 1997 et c'est bien pour cela qu'il y a eu la dissolution. Et cette croissance qui est ensuite, c'est vrai, revenue au niveau européen, nous avons considérablement contribué à l'enrichir, parce que nous avons su restaurer la confiance en tournant le dos à la fatalité du chômage, en tenant le pouvoir d'achat, en particulier les bas salaires, et en créant les emplois-jeunes et les 35 heures qui ont enrichi la croissance en emplois. Et surtout en disant en

permanence : « Nous voulons articuler progrès économique et progrès social » et c'est ce que nous continuons à faire et que nous continuerons à faire avec le projet de loi de modernisation sociale qui dit que nous voulons en effet faire fonctionner autrement les décisions dans les entreprises et en particulier donner la parole aux représentants des salariés.
Je crois aussi qu'un bilan c'est l'occasion de montrer pour nous que nous avons maintenant un nouveau regard sur la société parce que la société a changé. La Droite a le front de nous dire : « Vous avez gaspillé la croissance. » Je crois que nous pourrons montrer qu'en 5 ans, grâce aux fruits de la croissance, grâce au rétablissement des comptes de la Sécurité Sociale -qui se sont améliorés de plus de 200 milliards de francs- grâce à l'amélioration de notre situation budgétaire, nous avons pu en effet financer non seulement toutes nos grandes réformes sociales, mais aussi en promouvoir de nouvelles, que nous aurons à financer dans l'avenir. Je pense par exemple à l'allocation d'autonomie pour les personnes âgées.
Et au-delà du financement de nos grandes réformes sociales, nous avons entrepris la rénovation de nos grands services publics. Quand on songe à ce que nous avons fait pour l'école ; quand on songe que la Droite ne renouvelait même pas les effectifs de policiers et que nous faisons nous de nouveaux recrutements ; quand on songe –et Marylise le rappellerait peut-être mieux que moi- que nous avons réussi en quatre ans à créer plus de postes de magistrats que les 18 gouvernements précédents et que maintenant nous avons un plan qui va nous donner le record du siècle de la création de magistrats ; quand nous pensons que nous recrutons 45 000 emplois dans la fonction publique hospitalière… je crois, oui, que nous pourrons être fiers de notre bilan sur la rénovation des services publics et que nous pourrons dire en plus que tout ceci nous a laissé une marge pour réduire le déficit budgétaire de 80 milliards et baisser les impôts.
Alors le regard des Français a changé. Le travail s'est modifié. La société a profondément changé, grâce notamment aux réformes que nous avons faites, le PACS pour la réforme de la famille et je crois que notre projet a en effet le mérite de développer trois axes forts.
D'abord le plein emploi et le plein emploi de qualité. Eric l'a très bien dit tout à l'heure. Parce qu'au-delà des turbulences actuelles et qui ne dureront pas, nous avons en effet à garder le cap, à continuer à soutenir la croissance et si cela va plus mal il faudra un plan européen, à s'attaquer au noyau dur du chômage -et c'est le contrat de retour à l'emploi- ; à permettre à chacun d'évoluer au cours de sa vie professionnelle -et ce sont nos propositions, et Anne Hidalgo est là, sur la formation et l'éducation tout au long de la vie- ; et pour les salariés à avoir le droit à la parole dans l'entreprise, c'est-à-dire à être présents dans les organes dirigeants pour peser sur les décisions stratégiques de l'entreprise.
Deuxième axe : la solidarité, parce que les inégalités, les exclusions, les discriminations, c'est un combat jamais achevé, contre un ennemi qui mute en permanence. Il nous faudra mieux lutter contre la pauvreté, il y a là des progrès nouveaux et supplémentaires à faire.

Faire une place dans la société aux personnes en situation de handicap. Nous avons créé des places supplémentaires, nous avons développé l'assistance aux personnes en situation de handicap, mais la société en réalité les refuse. Nous aurons bien sûr, au-delà de la mise en place de l'allocation personnalisée d'autonomie, qui va toucher des centaines de milliers de personnes âgées, mais à travers elles des millions de personnes, à mettre en place une vraie politique pour les personnes âgées.
Sur les retraites, bien entendu nous ferons cette réforme dès la nouvelle législature et il faudra qu'elle se fasse -et Marisol l'a bien rappelé- sur des bases claires. Je n'y reviendrai pas, je partage entièrement ce qui a été dit. Et par la négociation, nous devons engager tout de suite après les prochaines échéances cette grande réforme, nous le devons aux futurs retraités, mais nous le devons aussi aux jeunes qui ont besoin d'avoir ce pacte entre les générations et c'est le sens aussi de notre projet, plutôt que d'allocation autonomie pour les jeunes, je préfère parler de contrat d'autonomie, car nous refusons l'assistance. Nous refusons un salaire ou un RMI jeunes, nous disons au jeune : « Tu veux un projet de vie pour toi, tu veux le choisir, eh bien ! Nous te donnerons les moyens de le conduire. » Le MJS est également là pour travailler sur ces sujets.
Enfin, troisième axe : la citoyenneté et le civisme. Etre citoyen c'est pouvoir exercer tous ses droits et notre responsabilité est de garantir cela à chacun, de lutter contre toutes les formes de discriminations, par la pauvreté, par l'âge, par le sexe, par l'orientation sexuelle, par l'appartenance religieuse.
Nous avons progressé dans la législation mais nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire dans l'application réelle de ces droits. Mais être citoyen c'est aussi respecter les règles de la société et je crois que la citoyenneté ne peut pas en effet –Martine l'a dit tout à l'heure- aller sans civisme. Ce sont des devoirs en contrepartie des droits. N'oublions jamais que la Constitution de 1995 a pour chapitre 1er « Les droits de l'homme », pour chapitre 2e « Les devoirs » et je pense…

La présidente – Tu conclus ?

Elisabeth Guigou – … plus clairement que nous voulons à ce sujet en même temps que nous luttons contre toutes les formes de violence, en effet ne pas laisser impunies toutes les formes de violation de la loi.
Ne laissons pas la Droite escamoter le débat sur le bilan. C'est son intérêt, elle qui a tout promis et qui n'a rien tenu. C'est son intérêt à elle qui n'a pas de propositions autres que de jouer sur les fantasmes et les peurs. La Droite n'a pas changé, ce sera à nous de le rappeler et de monter notre différence avec notre bilan et avec notre projet qui fera confiance, conformément à notre tradition, à l'intelligence et à la capacité de jugement des Français. Merci.
(Applaudissements)

La présidente - Merci Elisabeth.
La parole est à Vincent Assante et ensuite à Michel Destot.

Il serait bien effectivement, comme nous l'avons vu mardi dernier, que cette salle finisse par être adaptée pour une accessibilité maximum.

Vincent Assante

Les travaux seront faits bientôt pour que nous ne connaissions plus de situation de handicap, quelles que soient les déficiences dont nous sommes porteurs pour venir à cette tribune.
Si je fais cette petite définition, c'est pour rentrer dans le fond du débat.
Mardi, donc, nous avons eu ici un colloque intitulé : "Situation de l'handicap, le projet des Socialistes". Je dis "situation de l'handicap" et pas "personnes handicapées, le projet des Socialistes", vous allez comprendre pourquoi.
Ce fut un colloque massif, 400 personnes du matin jusqu'à l'après-midi, des débats intenses, de nombreuses questions ont été posées.
Je voudrais en tirer quelques enseignements brièvement.
On s'interroge parfois pour savoir s'il y a un divorce entre les français et la politique. Au vu de la présence massive, au vu des débats et des questions qui étaient posées, il est clair qu'il n'y a pas de divorce, car je vous rappelle que c'est la première fois qu'un parti politique, le nôtre y compris, organise un colloque de ce type, je dis bien en tant que parti, très largement ouvert sur une question qui apparaît très souvent consensuelle alors qu'elle ne l'est fondamentalement pas.
Le second enseignement que je voudrais tirer, c'est que nous avons eu des situations très complexes qui ont été exprimées par les participants et qu'ils souhaitent (et je pense que c'est une expression de ce que veulent les Français) que les politiques s'occupent de leur situation quotidienne.
Le troisième enseignement, c'est que leurs situations complexes sont très largement le fruit, non pas de leurs déficiences, mais du fait qu'une personne en situation de handicap relève de décideurs et de financeurs différents, ce qui fait que nous devons travailler, prendre des mesures en ce qui concerne la clarification des compétences, suivant en cela les travaux de la Commission Mauroy.
Nous ne parviendrons pas dans ce secteur comme dans d'autres (je ne suis pas un spécialiste des compétences des différentes collectivités) à avoir une politique lisible et cohérente si nous ne travaillons pas à cette question.
Maintenant, sur le fond.
J'ai entendu ce matin, et je l'ai entendu, dans le cadre, du colloque, plusieurs fois exprimé le terme de "différence". Camarades, je n'ai jamais beaucoup entendu de personnes handicapées dire qu'elles étaient différentes des personnes valides, fondamentalement je ne le pense pas, même si cela peut être un débat ouvert avec quelques personnes.
La déficience est nécessairement un élément de la personnalité de la personne handicapée, a fortiori lorsque cette déficience arrive tôt.
L'incapacité qui naît de cette déficience, par exemple l'incapacité de monter à cette tribune, tend à donner aux autres, au regard de l'autre, d'inscrire dans son esprit le fait qu'il y a une difficulté particulière extrêmement visible, mais érigée en termes de différence. Je crois que cela devrait nous interpeller.

Fondation Jean Jaurès

Considérez-vous vraiment que je sois différent parce que j'ai besoin de deux personnes pour monter à cette tribune ? Je pense que la différence peut s'exprimer ailleurs, en tout cas sur ce point, je suis particulièrement serein.
Nous devrions, au contraire, parler de diversité parce que dans des sociétés communautaristes, nous avons aussi des différences et nous avons aussi le respect des différences dans certains côtés, sauf lorsqu'elles s'affrontent, bien évidemment, et je ne crois pas qu'une société soit l'addition des différences. Une société, c'est la richesse de sa diversité ce qui est, bien évidemment, totalement différent.
Maintenant, sur notre programme, trois éléments fondamentaux.
Il est évident que notre programme s'enrichit de son bilan et que le regard que nous devons porter aussi sur notre bilan doit se faire à l'aide de notre réflexion sur notre programme. Je crois qu'il y a trois idées-forces dans ce programme sur les questions des personnes handicapées qui ont été parfaitement exprimées par François Hollande lors de ce colloque, à savoir que la question du handicap n'est pas seulement une question sociale, bien qu'elle en soit une, n'est pas seulement une question sociétale, c'est une question qui touche au plus profond des racines, des ressorts de notre société.
La question n'est pas tant : on est handicapé parce que l'on a une déficience, mais on est handicapé en raison des incapacités nées de cette déficience. On est confronté à des obstacles générés par la société, qu'ils soient d'ordre architectural, c'est visible, mais ils sont souvent culturels, ils sont sociaux, ils sont parfois législatifs voire réglementaires, créant par là même de véritables discriminations.
On ne peut pas répondre aux personnes - même s'il faut continuer à répondre en termes de prise en charge, en termes d'accompagnement, d'amélioration des ressources etc. - si dans le même temps, on ne cherche pas à ouvrir l'ensemble des compartiments de la société. Cela a un nom, cela s'appelle la transformation sociale.
Je dis la transformation sociale et pas seulement la régulation. Je reste pour ma part fidèle à ce qui a été exprimé par Lionel en 1995, je crois à une économie de marché, non à une société de marché. Or précisément, les ressorts profonds d'une société de marché tendent à exclure ceux qui ne correspondent pas à la norme, à une créativité immédiate, à une productivité voire à un productivisme, à une rentabilité, à une performance, à l'image que la société veut se donner d'elle-même et de son économie, et enfin, à la vitesse d'exécution.
Pour autant, ce ne sont pas ces critères qui font qu'il y a une différence de nature entre une personne dite handicapée et une personne dite valide. Notre programme vise précisément à essayer de casser ce carcan intellectuel et politique qui nous enferme en disant : supprimer ou réduire, et, ou, compenser chaque fois que de besoin, les situations de handicap.
Peut-être faudrait-il ajouter (ce serait un amendement de ma part), avant même de supprimer, peut-être de prévenir parce que les processus de production d'obstacles générés par cette société posent un véritable problème à la

population de 3,5 millions de personnes, mais qui ne cesse de grandir à la suite des accidents de la route.
Je m'arrête sur ce dernier point, favoriser l'autonomie disait Martine, oui, bien évidemment, l'autonomie pour tous, que l'on soit valide ou handicapé, mais favoriser l'autonomie n'est pas seulement la réponse à la personne parce qu'un être n'est pas un individu isolé, un individu est forcément un être social et nous ne pouvons pas, en tant que Socialistes, l'oublier.
(Applaudissements)

La présidente - La parole est à Michel Destot et Anne Hidalgo se prépare.

Michel Destot

Merci Sylvie.
Mes chers camarades, il est devenu banal de dire que nous serons jugés sur l'emploi, même si la sécurité devient un souci de préoccupation majeur pour nos concitoyens.
L'activité humaine devient l'objectif vital à poursuivre, qu'il s'agisse des politiques d'insertion ou de celles relevant de l'innovation, de la création d'entreprises et c'est bien là, nous le savons tous, la difficulté de l'action publique en évitant les discours parallèles qui ne se rejoignent jamais ou presque.
Pour ne s'en tenir qu'aux jeunes, comment concilier, même au plan d'une seule ville, ces deux mondes de l'emploi, celui que l'on peut offrir aux jeunes déjà cabossés pour sortir de l'exclusion, et celui que se disputent d'autres jeunes en quête d'innovation ou de rêve entrepreneurial ?
À mes yeux, la réponse doit s'inspirer du même souci de responsabilisation d'autonomie et d'initiative décentralisée qu'aujourd'hui.
Ainsi, pour tous ceux qui vivent la dure réalité de l'exclusion, nous devons poursuivre, amplifier notre effort pour l'accompagnement individualisé. C'est d'ailleurs le sens du programme TRACE initié par Martine que nous allons poursuivre aujourd'hui avec Elisabeth et dont je propose qu'il fasse le cœur même de l'action des missions locales pour devenir plus qu'un dispositif, devenir une démarche commune, une norme d'accompagnement accessible au plus grand nombre.
Nous devons aussi régler la question de l'autonomie des jeunes. L'allocation décidée par le Gouvernement est un premier pas, mais qui ne doit pas nous conduire à un RMI-jeunes dont je ne veux pas, pas seulement parce qu'il risquerait de devenir un RMI au rabais, mais surtout parce qu'il ne prendrait pas en compte les jeunes dans toute leur diversité.
Oui, nous devons aider les étudiants et leur permettre de ne pas sacrifier leurs études à leurs besoins financiers. Oui, nous devons éviter que les jeunes sortant de leur processus d'insertion ne manquent d'argent et se marginalisent, oui, les outils existants ne sont pas toujours satisfaisants, notamment le FAJ (Fonds d'Aides aux Jeunes), parce que mal utilisé. Mais quelles que soient les

Fondation Jean-Jaurès

difficultés, ne tombons pas dans la facilité trompeuse qui consisterait à prendre une mesure globale et univoque.
Maintenant, si j'aborde sans transition l'autre bout de la chaîne de l'emploi, je dirai avec Laurent Beauvais que l'innovation doit être davantage encore au cœur du développement économique, car l'innovation tire la croissance vers le haut et agit positivement sur le niveau global de l'emploi.
En d'autres termes, elle contribue à une croissance performante, durable et intelligente, car elle constitue la meilleure réponse aux besoins sociétaux, notamment aux besoins émergeants. Elle a, ainsi, une dimension sociale qui va bien au-delà de la seule exigence de croissance économique, et reconnaissons-le, dans ce domaine de l'innovation, la France s'est réveillée un peu tard. Fort heureusement depuis 1997, elle a mis les bouchées doubles avec les initiatives sur l'innovation, la loi sur l'innovation de Claude Allègre et d'ailleurs, les résultats sont là : 88% des mesures préconisées dans le rapport d'Henri Guillaume sont aujourd'hui mises en œuvre notamment en matière d'ingénierie financière, mais il reste beaucoup à faire, le plus dur peut-être, quand on se compare à des pays à structure moins jacobine que la France, par exemple aux Etats-Unis, à l'Allemagne et même à un pays comme Israël. Notre pays reste trop centralisé et confond encore trop la recherche qui est essentiellement du domaine des scientifiques et l'innovation qui relève davantage de l'esprit d'entreprendre au plan social comme au plan technologique.
Un seul exemple en guise de proposition : le crédit impôt recherche. Tout le monde s'accorde à considérer que cette politique voulue par la Gauche dans les années 80 a été une bonne, voire une très bonne chose, mais alors qu'elle est initialement dédiée aux PME PMI, comme vous le savez les plus créatrices d'emplois aujourd'hui, ce sont les grandes entreprises qui en bénéficient le plus. Et puis, on s'aperçoit que les efforts d'innovation proprement dits, lancement et promotion d'un produit, analyse du marché, ne sont pas pris suffisamment en compte. Bref, il faudrait aujourd'hui s'orienter vers un véritable crédit impôt innovation au profit quasi exclusif des PME PMI innovantes, les plus jeunes qui sont souvent les moins porteuses de bénéfices.
Au total, qu'il s'agisse d'insertion ou d'innovation, ne peut-on rêver une société de l'intelligence que je ne veux pas confondre avec la société de l'information, même si elle peut en tirer profit ? C'est-à-dire, au fond, promouvoir dans notre projet une société de la responsabilisation, de l'autonomie personnelle en tant que contribution au développement créatif, société fondée sur l'initiative, la décentralisation, le goût d'entreprendre, de comprendre, de s'épanouir, bref de vivre. Merci.
(Applaudissements)

La présidente - Merci Michel.
La parole est à Anne Hidalgo, ensuite à Henri Emmanuelli.

Anne Hidalgo
Merci.

Chers camarades, permettez-moi de revenir sur les principaux enseignements du Colloque sur l'Education et la Formation tout au long de la vie que nous avions organisé avec Jean-Pierre Sueur.
Le projet que nous présentons reprend la philosophie rappelée par Martine tout à l'heure, à savoir autonomie, recherche d'autonomie des personnes, accès personnalisé à des droits et notamment à des droits fondamentaux et aussi, solidarité.
C'est vrai que derrière ces mots-éducation tout au long de la vie, on a l'impression qu'il y a un consensus apparent parce que tous les partis s'y intéressent et certains nous disent : vous dites la même chose. Non, je crois qu'il faut être très clair sur ce que nous disons. La différence fondamentale, c'est que dans les projets que l'on voit fleurir à droite, chaque individu est renvoyé à sa propre responsabilité, au financement de sa qualification, à l'entretien de sa qualification tout au long de la vie, alors que nous, nous faisons résolument le choix d'un système de solidarité et de répartition.
Faire de ce droit à l'éducation tout au long de la vie une réalité, c'est vraiment un des chantiers majeurs pour la France dans les dix années qui viennent, d'abord parce qu'il y a une ambition sociale que nous devons porter.
Ambition sociale parce que, dans la société du travail que nous revendiquons, la qualification est la meilleure assurance contre le risque de chômage. Et puis aussi ambition sociale parce qu'il est tout à fait injuste que tout se joue dans les premières années de la vie.
Mais surtout, je souhaiterais rappeler un enjeu majeur que Eric Besson et Martine ont également repris dans leur propos, c'est que nous n'atteindrons cet objectif de plein emploi que nous nous fixons que si nous élevons le niveau de qualification de la population française, car lorsqu'on parle d'emploi de qualité, eh bien on parle d'emploi qualifié aussi et, bien sûr, l'emploi qualifié renvoie à une certaine stabilité dans le travail, cela renvoie à des niveaux de revenu qui sont nettement supérieurs à ceux que l'on peut trouver sur un marché secondaire du travail qui ne relève pas, lui, de notre philosophie. Enfin la qualification, dans cet objectif de plein emploi, c'est la meilleure façon aussi de rentre l'économie performante par l'intelligence des femmes et des hommes qui la constituent.
Malgré la hausse très importante des budgets de l'Education qui a eu lieu durant cette législature, je crois qu'en France l'effort de la Nation tout entière dans la qualification, dans l'éducation, doit être amplifié et que cela ne doit pas se faire les jeunes contre les adultes. On est bien dans une logique où l'on doit poursuivre l'effort de formation de nos jeunes au-delà de niveau auquel nous sommes déjà engagés, mais nous devons aussi faire un effort financier pour aider les adultes qui, en France vous le savez, souffrent quand même en majorité d'un manque de qualification, à acquérir des qualifications nouvelles.
Ce droit que nous proposons, je ne le détaille pas. Simplement, c'est un droit que nous voulons universel, c'est un droit qui doit être accessible à tous, cela a été dit, c'est un droit qui doit être inversement proportionnel à la durée des études que nous avons effectuée, c'est-à-dire que quelqu'un qui sortirait à 16 ans du système éducatif aurait, bien sûr, un droit supérieur à quelqu'un qui aurait fait un

parcours jusqu'à la fin d'un 3ème cycle universitaire, mais c'est aussi un droit qui doit s'appuyer sur un service public de qualité, ce qui n'est pas aujourd'hui le cas dans la formation des adultes. L'AFPA existe, elle fait du travail, mais en dehors de l'AFPA il y a une multitude d'organismes qu'il nous faut aider à produire plus de qualité pour l'éducation et la formation des adultes.
S'agissant d'un service public de qualité, je me réjouis que Jean-Luc Mélenchon, notamment, avec le travail qu'il a fait au niveau des lycées d'enseignements professionnels, ait déjà ouvert la voie à la mixité des publics jeunes et adultes.
Enfin, pour conclure, je crois que ce droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie nécessitera vraiment un effort de tous. Il ne s'agit pas de renvoyer à l'Etat ou aux pouvoirs publics le soin finalement de mettre en place les conditions d'une égalité des chances à l'école et par le système éducatif et, ensuite, de laisser les entreprises continuer à ne pas tenir compte de l'objectif d'égalité. Donc, cet effort doit être partagé par tous.
Il doit également nous conduire à des modes de relations, de discussion et de travail avec les partenaires sociaux, avec les entreprises et les Régions qui permettent d'accroître cet effort de la Nation pour une véritable société de la connaissance, de l'intelligence et de la qualification.
Je vous remercie.
(Applaudissements)

La présidente - Merci à Anne Hidalgo.
La parole est à Henri Emmanuelli.

Henri Emmanuelli

Mes chers amis, mes chers camarades, ce genre d'exercice passe par un style télégraphique. Avant de dire quelques mots sur le programme (simplement quelques mots), je voudrais évoquer deux sujets.
Le premier, c'est que je pense que l'offensive que mène aujourd'hui le Medef, de manière très politique, à la fois contre la Gauche et contre le Gouvernement, devrait fournir à notre Parti - je le dis en mesurant les termes - l'occasion d'un débat intéressant. Si je comprends tout à fait que le Parti se soit engagé dans la défense du bilan, je pense qu'il aurait tort de négliger cette opportunité parce que, qu'il s'agisse de certaines pétitions ou qu'il s'agisse des forums organisés par M. Seillières, il y a là matière, me semble-t-il, à débattre et à mobiliser.
Le second point, c'est l'accord de Doha, l'OMC.
Moi, je ne pense pas qu'il y ait lieu d'être tout à fait satisfait des résultats de la Conférence de Doha. L'Europe sort quand même de cette affaire en donnant le sentiment d'avoir préféré le futur statut de l'investissement à l'introduction de règles sociales, à la démocratisation de l'OMC, à l'introduction de normes environnementales, etc. Vous avez lu les journaux comme moi. Je comprends bien qu'une Conférence comme celle-là n'est pas une conférence bilatérale (la France est prise dans le cadre européen et je dirai même qu'à l'intérieur de l'hexagone nous sommes pris dans la problématique de la cohabitation), je ne sous-estime pas l'ensemble de ces contraintes - donc, en conclusion de tout cela,

on a défini un calendrier mais il faudra être extrêmement vigilant pour l'avenir parce que, y compris en matière de propriété intellectuelle, j'ai relu, relu… je n'ai pas le sentiment que les laboratoires pharmaceutiques aient vraiment reculé - mais en revanche je ne partage pas du tout la conclusion du négociateur européen (que nous connaissons d'ailleurs tous très bien par ailleurs et depuis longtemps) lorsqu'il dit, en commentaire de cette Conférence, que la réponse au 11 septembre, ce serait une avancée de la libéralisation. Moi, je n'ai pas tout à fait compris les événements du 11 septembre et leurs conséquences comme devant déboucher sur une avancée de la libéralisation (je parle du Commissaire européen chargé de l'affaire).

J'en arrive maintenant rapidement au programme.

Nous avons déposé un texte parce que - cela a été dit, cela a été redit, je ne vais pas y insister lourdement - nous avons le sentiment qu'il est difficile de dissocier les propositions de leurs moyens de financement, c'est-à-dire qu'il est difficile de faire des propositions en matière sociale sans être passé par la détermination - avec tous les aléas que cela comporte dans un programme - de la politique économique ; c'est toujours extrêmement dépendant de la conjoncture du moment, mais s'agissant des orientations nous pensons qu'il est très difficile de dissocier les deux.

J'ai bien entendu les remarques de Martine et son ton rassurant sur le sujet, mais je conserve quand même une certaine difficulté à comprendre pourquoi ce qui n'était pas possible au mois de Novembre le deviendrait au mois de Décembre.

Je sais ben qu'il y a des sujets qui ne sont pas simples à trancher et qui impliquent des choix politiques. J'ai entendu aussi les remarques qui ont été faites, j'ai entendu les critiques en creux sur le thème "il faut des idées fortes" et, pour résumer, "un programme lisible". Moi, je continue à penser, et je le dis très clairement, que dans notre programme l'idée maîtresse doit rester la lutte pour le plein emploi et non pas l'aspiration à l'autonomie, par exemple (je pense que ce sera le cas, d'ailleurs), parce que de l'emploi dépendent beaucoup de choses, vous le savez, qu'il s'agisse de l'intégration sociale, qu'il s'agisse d'une société solidaire et qu'il s'agisse aussi du financement de nos systèmes de retraite, car dans toutes les évocations que l'on fait à propos des régimes de retraite, on oublie toujours la variable principale, fondamentale, qui sera le niveau de l'emploi au moment où. Il est évident que si nous avons un niveau d'emploi élevé, la problématique des retraites sera tout à fait différente que si nous avons 8, 9, 10% de la population active au chômage. On ne le rappelle pas souvent, mais il faut quand même redire que la première réponse, c'est la recherche de l'emploi.

Sur l'aspiration à l'autonomie, je comprends bien, Martine, que c'est une dimension de nos sociétés et je ne la nie pas, je ne la sous-estime pas. Mais je dirai quand même que l'aspiration à l'autonomie, c'est une aspiration qui implique déjà un certain niveau de revenu et un certain niveau culturel et ce n'est pas exclusivement de l'aspiration à la dignité. Je crois que vous me comprenez tous. En deçà d'un certain niveau culturel ou de revenu, l'aspiration à la dignité prime sur l'aspiration à l'autonomie qui est quand même d'une autre nature. Et

pourquoi est-ce que je dis cela ? Pas pour le plaisir de jouer avec les mots. Je dis cela pour rappeler, contrairement à ce que j'ai pu entendre, que le souci de la redistribution, de l'égalité, n'est pas une idée passéiste.
Je pense que le rôle des Socialistes, si je devait résumer le débat, c'est de faire passer la maximum de gens de l'aspiration à la dignité à l'aspiration à l'autonomie et cela a des implications fiscales, par exemple, cela veut dire que nous devons regarder de très près la redistributivité de notre système fiscal, qui reste une des plus faibles d'Europe. Nous avons des taux de prélèvement importants, mais quand on regarde ce qu'est la redistributivité du système on est extrêmement surpris par la faiblesse des résultats.
Deuxième exemple : l'Etat.
L'Etat joue un rôle fondamental et il avancerait… Moi, je ne sais pas si l'Etat avance, mais ce que je crains, c'est que la démocratie recule et ce n'est pas non plus un débat de même nature. C'est vrai que la demande de sécurité est forte de la part de nos concitoyens, la sécurité tout court, dans la rue, celle qui garantit les libertés publiques et civiques, la sécurité alimentaire, la sécurité sur le plan de la santé, ce qui donne le sentiment que l'Etat est interpellé à peu près sur tous les sujets. Mais s'agissant de la nature démocratique du champ politique, moi, je continue à penser qu'il régresse et non pas qu'il avance. Car c'est bien de croiser avec les experts (l'expression a été employée), avec d'autres intervenants, mais reste quand même fondamentalement et toujours le problème de la légitimité : qui décide ? Et devant qui répondent ceux qui décident ?
Donc, là, je souhaiterais peut-être que l'on approfondisse un peu la réflexion et nous y participerons.
Dernier point, puisque mon temps est déjà épuisé, je prendrai comme exemple l'action publique.
Il n'y a pas d'un côté ceux qui rêveraient de la IIIème République (c'est là, Martine, que je souriais tout à l'heure)…

Martine Aubry - Je ne parlais pas de toi, je parlais d'un autre…

Henri Emmanuelli - Tu parlais de Jean-Pierre, peut-être… Mais de toute façon, il n'y a pas ceux qui rêveraient d'un côté d'un Etat apoplectique, qui rêveraient d'empiler les bureaux les uns sur les autres et les fonctionnaires avec. Non.
Moi, je ne rêve pas de cela, je rêve d'une action publique efficace, parce qu'elle est garante des moyens collectifs de sécurité et parce qu'elle est garante aussi de l'action politique, de la redistribution et de la lutte pour l'égalité. Si ce n'est pas l'action publique qui s'en mêle, ce ne sera sûrement pas le marché qui le fera !
Cette action publique doit être de qualité et, par exemple, ce qui me fait problème aujourd'hui, c'est la chute vertigineuse du taux d'investissement dans le budget de l'Etat, qui est inférieur à 10%. Donc, restaurer une action publique de qualité, cela veut dire remonter le taux d'investissement de l'Etat, cela veut dire aussi baisser les frais de fonctionnement et, là, on tombe sur la problématique de la réforme de l'Etat. Réformer l'Etat, c'est cela. A mon avis, ce n'est pas diminué globalement le volume de l'action publique, c'est faire en sorte

que dans l'action publique il y ait plus d'investissement et moins de fonctionnement, et cela passe effectivement par certaines réformes au niveau de l'Etat.
Cela introduit par exemple, et je termine là-dessus, la problématique de la fiscalité. Si l'on veut u ne action publique qui ne réduise pas en volume, avec davantage d'investissement public, ce qui est bon pour la relance et ce qui est bon aussi pour l'équipement du pays, eh bien cela ne passe peut-être pas par un objectif de baisse systématique des impôts. Moi, je m'en excuse, mais il faudra quand même qu'on fasse certains choix politiques.
Je conclus en disant que nous déposons ce texte aujourd'hui. Nous participerons bien entendu aux phases suivantes. Nous avons d'ailleurs déjà participé et Alain Vidalies a largement contribué à l'élaboration de la première partie du programme s'agissant de la démocratie sociale. Donc, nous participerons à la réflexion et puis, in fine, nous verrons ce qu'est le programme.
La BCE, Eric, je n'en parle pas, elle a un petit peu bougé l'élastique de son short, pour qu'il ne tombe pas elle a fait un petit geste… tu vois que je t'ai écouté.
Je continue à penser que ce programme passe par un objectif clairement affiché, comme les autres fois d'ailleurs, et par un certain nombre de mesures, parce que je ne crois pas que la société française attende de nous que nous fassions un descriptif de la société, je crois que les Français ont besoin qu'on leur parle, qu'on leur dise ce qu'est notre vision de l'avenir pour les cinq prochaines années et ce qu'on peut faire pour eux.
Merci.
(Applaudissements)

La présidente - Merci, Henri.
La parole est à Laurence Dumont.

Laurence Dumont

Un petit mot sur Moulinex, après l'accord qui semble être intervenu cette nuit, parce que je crois qu'on est en plein dans le débat de notre projet de ce matin, puisqu'on est sur l'emploi, la nécessaire formation, le développement de l'économie locale.
Moi je voudrais répondre, tenter de répondre à une seule question, comment est-ce qu'on peut expliquer que les revendications au niveau de ce plan social Moulinex se soient finalement focalisées sur le montant de la prime additionnelle de licenciement alors qu'il y a tant d'autres points dans un plan social ?
Tout simplement parce que cette prime est essentielle, d'une part, elle tente de traduire le préjudice moral subi par les salariés qui travaillent depuis vingt, vingt-cinq, trente ans chez Moulinex même si rien ne compense ce préjudice et deuxièmement parce que cette prime peut prévenir ou retarder la spirale de l'exclusion pour ces salariés, et c'est sur ce dernier point que je voudrais m'attarder quelques instants.

Qui sont les Moulinex ? Ce sont des hommes et des femmes, mais surtout des femmes, dans la fleur de l'âge, 42, 43 ans qui ont toujours travaillé, souvent même depuis l'âge de 16 ans. Vous savez que l'accord intervenu cette nuit dit que 80% des salariés vont toucher la prime additionnelle qui correspond à plus de 25 ans d'ancienneté, la moyenne d'âge, beaucoup ont commencé à 16 ans.
Je crois que ce public a peu de rapport avec les autres publics auxquels on pense tout de suite quand on parle d'exclusion.
Je pense au jeune, le cas le plus lourd sans doute, mais aussi pour lesquels le travail d'insertion est peut-être plus facile, car il acquiert ainsi en rentrant dans un dispositif d'insertion une reconnaissance sociale, alors que les Moulinex qui ont comme caractéristique d'avoir toujours travaillé mais n'avoir jamais bénéficié d'aucune formation, ont du mal à rentrer dans un dispositif d'insertion.
J'ai une salariée de Bayeux qui dit "Je travaille depuis vingt ans, je ne sais rien faire, je n'ai pas de métier". On sait tous qu'ils ont un savoir-faire, des compétences, mais celles-ci n'ont pas été validées, reconnues et se pose alors immédiatement la question de leur réinsertion sociale et professionnelle.
Or, ce travail, je le disais, est extrêmement difficile à envisager pour eux, parce qu'à l'opposé des jeunes dont je parlais, pour lesquels un travail d'insertion est le début de la reconnaissance sociale à laquelle ils aspirent, pour les Moulinex au contraire, en perdant leur travail, ils perdent la reconnaissance sociale bien sûr et le problème de l'image du monde de l'insertion est réelle pour des gens qui ont toujours travaillé.
On ne passe pas aisément du statut d'actif à celui de chômeur, encore moins d'assisté, et dans notre société plusieurs ont insisté dessus, où toute reconnaissance passe effectivement par le travail, on peut dire que le travail est plus que le travail et si on reconnaît cela on acte aussi a contrario que le non travail est plus que le chômage.
C'est pourquoi je crois que l'on doit réaffirmer deux principes, le droit au travail - on en a parlé - de quel droit tout simplement les rendrait-on subitement inutile, et le droit à un accompagnement social qui préserve autant que faire se peut cette spirale de l'exclusion ?
En effet, je donne un exemple, ces salariés, 42 ans en moyenne, souvent donc avec encore des enfants à charge, souvent aussi en accession à la propriété à la propriété, ont toujours eu des ressources faibles. Il faut savoir que les Moulinex après vingt-cinq ans touchent environ 6.400 francs nets, primes compris, toujours des ressources faibles mais stables et un grain de sable dans ces budgets fout tout parterre.
Face à ce problème que propose la Droite par la voix de Mme d'Ornano, Président du Conseil Général du Calvados ? Tout simplement, tel un vautour, elle propose aux salariés licenciés de leur racheter leur maison, s'ils ont du mal à en acquitter les mensualités de prêt de la leur relouer. C'est l'acceptation même du renoncement à l'idée de trouver un travail, c'est pourquoi je parlais d'accompagnement social qui leur permette par exemple de différer le crédit des banques, de renégocier les prêts, de trouver un plan d'aide pour gérer les

dépenses courantes, bref un appui social très concret mais qui doit se mettre en place très vite.
Et je note même si je salue la nomination de Michel Bové qui est un type remarquable, que spontanément dans les cellules mises en place, on n'implique finalement toujours que les services de l'emploi de l'ANPE, de l'AFPA indispensables mais ni l'appui social, ni l'appui psychologique pourtant indispensables.
Voilà ce que je voulais vous dire sur Moulinex, je reviens pour conclure sur ce que je vous disais d'entrée de jeu. Pourquoi cette focalisation sur la prime additionnelle ? Pas pour mendier, comme ils nous l'ont dit, mais pour retarder cette spirale de l'exclusion, la prévenir le plus longtemps possible et pour traduire ce préjudice subi par ces milliers de salariés qui pendant tant d'années ont tout fait, tout accepté pour leur entreprise, souvent au seul bénéfice de ses dirigeants successifs et de ses actionnaires mais cela, c'est un autre débat.
Je vous remercie.

La présidente - Merci.
La parole est à Ségolène Royal et Gérard Fuchs ensuite.

Ségolène Royal

Chers camarades, je ne parlerai pas du bilan, puisque nous sommes là pour parler du projet. Je le ferai seulement, simplement pour rendre hommage au travail du groupe Socialiste, à Jean-Marc Ayrault. Nous arrivons à la fin de cette législature en ayant accompli toute la réforme du droit de la famille et grâce au groupe Socialiste qui l'a inscrite dans ses ordres du jour, et en ayant accompli et reconquis sur nos propres valeurs Socialistes.
Cette reconquête méritait d'être soulignée, d'ailleurs. J'observe avec intérêt que le début de ce projet que nous examinons aujourd'hui porte en première priorité le premier thème qui a porté, c'est celui de la famille. Beaucoup de choses convergent autour de cette question-là qui tiennent au cœur des Socialistes, la parité parentale, l'égalité entre tous les enfants, la conciliation entre la vie familiale et professionnelle et l'égalité professionnelle hommes/femmes, la question de la lutte contre toutes les exclusions, la question de la lutte contre toutes les maltraitances.
Si je voulais resituer le moment historique dans lequel nous nous trouvons, c'est-à-dire l'articulation entre le bilan et le projet par rapport aux difficultés que je vois au quotidien pour l'application de notre politique, je le résumerai en une formule que vous allez peut-être trouver un peu simple mais je m'en expliquerai immédiatement : je pense qu'il nous faut passer de la société des biens à la société des liens.
Et il me semble que les métiers dont nous aurons le plus besoin dans les années qui viennent ce sont à la fois les métiers les plus modestes, les plus mal rémunérés, les plus mal considérés, ce sont tous les métiers de l'aide sociale de proximité où nous sommes, je crois, dans une situation de pénurie. Nous ne sommes pas loin d'une situation de pénurie parce que si on considère que nous

avons à la fois tout le travail de la réforme législative et réglementaire que nous avons posé, les règles de droit, autrement dit, que nous avons ensuite posé les réformes des institutions fondamentales, lutte contre les exclusions, couverture médicale universelle, allocation d'autonomie, et j'en passe. Nous pouvons considérer que nous sommes en appui sur ces deux constructions fondamentales et qu'il nous faut aujourd'hui passer des droits formels aux droits réels et que la construction des liens de proximité qui aujourd'hui se pose à nous, Paulette le dira probablement tout à l'heure, on pourrait faire l'inventaire de l'ensemble des besoins sociaux que ce soit auprès des familles, travailleuses familiales, aide à domicile en milieu rural, aide à domicile en milieu urbain, auxiliaires d'intégration pour l'intégration scolaire des enfants handicapés, action de soutien, conseil conjugal, conseil de médiation, si on reparle des problèmes essentiels que rencontre la société aujourd'hui . Quelques exemples pour vous montrer à quel point cet enjeu est important. Je voudrais en évoquer quelques uns.

D'abord, je pense que dans le domaine de la famille nous devons accélérer, l'enjeu aujourd'hui c'est la mise en place d'actions de médiation familiale. Pourquoi ? Parce qu'on observe très directement - c'est à mettre au crédit des Socialistes - que toutes les maltraitances familiales qui sont dues à la pauvreté ou à la précarité, ont considérablement diminué. Tous les facteurs de risques liés aux problèmes économiques ont diminué grâce aux politiques sociales.

En revanche, ceux qui augmentent dans les phénomènes de maltraitance, c'est tout ce qui a quelque chose à voir avec les carences éducatives, avec les conflits conjugaux, avec les délaissements d'enfants, avec les abandons des pré-adolescents qui sont livrés à eux-mêmes.

Autrement dit, remettre des liens pour reprendre le thème c'est aider les familles de façon précoce par rapport à la reconstruction d'un lien éducatif, à la reconstruction d'un lien de dialogue, à la capacité que les adultes ont de recadrer les pré-adolescents et les adolescents.

Deuxième exemple, la conciliation vie familiale, vie professionnelle, nous avons énormément investi, nous avons créé 40 000 places de crèches par an pendant deux ans, 80 000 nouvelles places de crèches, nous nous heurtons aujourd'hui à un besoin considérable d'assistantes maternelles de CAP petite enfance, de BEP petite enfance, autrement dit l'enjeu aujourd'hui est de faire émerger tous ces métiers nouveaux et de permettre aux jeunes d'y accéder.

Troisième exemple, la question des adolescents et des préadolescents. Je considère qu'il n'y a pas de fatalité dans l'augmentation de la délinquance, qu'il faut s'y prendre très tôt, on sait que l'on repère les enfants en carence éducative de façon très précoce, parfois vers l'âge de 10-12 ans. Ma conviction profonde c'est que pour aider les parents, nous devons mettre en place et démultiplier, comme cela se fait déjà parfois, des internats sociaux de proximité pour les enfants à articulation du CM2 -collège pour les recadrer dans des horaires, pour les recadrer dans l'alimentation, dans des comportements de vie, dans le soutien du travail scolaire, ce que les parents défavorisés ne peuvent pas toujours faire et cela permet de recadrer les enfants sans disqualifier les parents c'est-à-dire en

continuant à leur donner un rôle d'encadrement et d'organisation autour de ces petites structures de proximité.
Cela veut dire qu'il faut être capable de faire émerger de nouveaux métiers éducatifs et sociaux en liaison avec cette activité.
Dernier exemple, c'est un sujet politique important, Lionel s'est exprimé là-dessus, la question des mineurs étrangers isolés, la semaine prochaine nous ferons voter la répression sur la prostitution enfantine, nous allons faire nommer des administrateurs ad hoc pour tous les mineurs étrangers isolés.
On voit bien que ce qu'il nous faut c'est un travail social d'accompagnement et notamment non seulement en France par rapport aux structures d'accueil qu'il faut mettre en place mais aussi par rapport aux pays d'origine et là aussi nous avons besoin de savoir-faire, de travailleurs sociaux qui iront en Roumanie pour aider ce gouvernement à mettre en place des actions de promotion familiale pour que les enfants là aussi aient le droit de rester dans leur famille, d'être élevés par leurs deux parents. Donc ce besoin social, ce besoin de travail de proximité, il va aussi se poser sur le plan international.
J'en ai terminé, je crois que ce chantier est à la fois urgent. Il nous faut des plans de formation, il nous faut redéfinir les métiers, il nous faut revaloriser ces métiers, il nous faut une reconnaissance de la société sur l'importance de ces métiers de proximité parce que nous, Socialistes, nous pensons qu'il vaut mieux prévenir que guérir, on ne peut pas se satisfaire du fait que sur notre territoire il y ait 150 000 enfants placés qui coûtent de 800, 1 000, 1 200 francs par jour. Cela veut dire qu'avec ces crédits-là et si nous avons la qualité humaine de proximité nous pourrons faire auprès de beaucoup plus d'enfants et d'adolescents un travail de prévention, éducatif et social, et cet enjeu là est au cœur aussi de notre combat pour la justice sociale et pour que les enfants réussissent après tout ce qui est le premier objectif leur métier d'élève, tout ce qui leur permet de réussir l'école par rapport à l'encadrement éducatif et social, c'est l'enjeu fondamental des nouveaux choix que nous avons à poser pour que nous puissions, comme je le disais tout à l'heure, passer avec détermination d'une société des biens à une société des liens.
Merci de votre attention.

La présidente - Merci Ségolène.
François Dose…

François Dose

Chers amis, chers camarades, mon intervention concernera… (inaudible)… esquissés dans le projet des Socialistes. C'est un aspect particulier, celui de la gestion des déchets nucléaires, déchets radioactifs et ma contribution tentera de conjuguer d'une part le délégué que je suis, délégué de la Fédération Meusienne qui a déposé, je crois, un amendement, celle du parlementaire qui aimerait qu'une loi soit applicable, soit appliquée, et enfin l'élu territorial qui, lui, observe attentes et aspirations de ses concitoyens.

En fait, trois remarques, je les ferai très rapidement, trois satisfactions : il est juste d'écrire que la priorité numéro 1 c'est la maîtrise des énergies en intervenant sur les phases de production de distribution, de consommation, parce que le gâchis énergétique c'est une inconséquence pour les générations futures, c'est une injustice pour les défavorisés, les nôtres, ceux qui vivent en HLM qui ne sont pas rebutés par le prix de la location mais ceux des charges, le gâchis insultant pour le Tiers Monde et le Quart Monde de chez nous.
Deuxième satisfaction c'est de voir la diversité énergétique clairement affichée. Non, il ne faut pas sortir du nucléaire, mais non, il n'a pas l'exclusivité de la production énergétique.
La part des énergies renouvelables doit être largement confortée.
Troisième satisfaction, c'est de sentir inscrite, dans cette perspective du projet, la volonté d'ouvrir enfin le débat, débat à peine esquissé chez les Parlementaires et jamais esquissé à l'intérieur de notre Parti ou encore à plus forte raison parmi la population.
Voilà trois sujets de satisfaction qu'il faut retenir, qu'il faut savoir amplifier.
Il y a, dans le domaine de la gestion, des déchets radioactifs, un certain nombre de questions, et je souhaite vraiment que nous ayons à cœur d'émettre quelques précisions.
D'abord il faut valoriser les efforts qui ont été faits, qui ont déjà été réalisés.
Oui, c'est avec ce gouvernement, c'est avec cette majorité parlementaire que les recherches concernant les déchets sont diversifiées, amplifiées, que la transparence commence enfin à être à l'ordre du jour, et que les institutions nucléaires gardent quelque autonomie.
Je suis administrateur à l'IPSN et j'ai attendu 5 ans pour son détachement au CEA, et encore, avec quelques turbulences à la dernière minute sur oui ou non, les déchets militaires à l'intérieur de cet Observatoire devenu autonome ?
Mais :
1 - chers amis, chers camarades, il n'est pas vrai qu'en 2006, nous pouvons choisir la bonne solution.
Certes les recherches avancent, mais je rappelle que nous devions avoir un tableau comparatif avec plusieurs laboratoires en France. Il y en a un. Et comme un labo c'est environ 15 ans de déclinaisons, de travail, de conception, de maîtrise, de réalisation, sachons dire clairement que nous devons tendre à ce rendez-vous qui sera un rendez-vous décisionnel.
Mon sentiment, si on ne le fait pas, eh bien cela s'inscrira dans d'autres types de négociations et on aura satisfaction légitime parce que d'autres l'auront demandé. Je veux dire que ce sera "ou la négociation ou un coup de pied au cul". Faisons en sorte que ce qui nous paraît évident, nous sachions l'inscrire nous-mêmes.
Deuxième point : c'est bien de dire que la réversibilité, c'est tout de même le bon chemin. Je pense vraiment qu'au regard de notre Fédération, puisque le projet s'inscrit peut-être dans une génération d'une décennie, deux décennies, et en particulier, s'il se referme sur une législature, sachons dire que non seulement la réversibilité c'est ce que nous souhaitons, mais disons qu'il nous faudra

abandonner l'irrecevabilité comme hypothèse de défaut des déchets nucléaires pour l'instant.
Tant qu'on le peut, n'acceptons pas cette suggestion-là qui s'inscrit encore dans les textes.
Enfin je voudrais dire que la loi dont Christian Bataille a été l'auteur, le porteur, disait clairement qu'il fallait plusieurs laboratoires pour faire les comparaisons. Pour l'instant, il y en a un, j'étais dessus, et donc je l'assume.
J'étais de ceux qui l'ont souhaité sur notre territoire en disant que c'était une contribution de caractère national.
Pour les autres, ceux qui sont en dehors de cette salle, et même pour ceux qui sont dans cette salle, nous sommes dans un Parti qui a voté une loi. La loi dit "plusieurs laboratoires" et quand les laboratoires éventuellement sont près de chez nous, je vois que les pétitions et les manifestations sont parfois menées par ceux qui ont voté les textes, appuyé les textes. Il faut donc être clair.
Je suis un rural et je connais cela… D'ailleurs les ruraux savent cela.
Quand vous entendez, dans un village, qu'on va procéder au remembrement, tout le monde ouvre le champagne. Or, dès la première réunion, tout le monde s'engueule. On pense en effet souvent que son champ n'est pas dedans. C'est donc un peu cela que je dis, il y a deux hypothèses : soit on interdit clairement, soit on dit "on s'est fourvoyé, on s'est trompé socialement, on refuse cette deuxième hypothèse, et dans ce cas-là, il faut l'abandonner et avoir le courage de le dire.
Sachons faire de la politique en rappelant ce que j'ai entendu tout à l'heure, et qui me convient tout à fait, à savoir que tout ce qui est esquissé doit être réalisé.
Chers amis, chers camarades, je pense avoir été entendu. Merci.
(Applaudissements).

La présidente - La parole est à Jean-Pierre Sueur.

Jean-Pierre Sueur

Mes chers camarades, quelques mots sur les questions d'éducation qui sont un point fort du texte qui nous est aujourd'hui soumis.
Je voulais qu'on insiste beaucoup sur ce qui, dans ce débat sur l'éducation, nous différencie de la Droite.
Premièrement, la question des moyens.
Je ne sais pas si vous avez pris connaissance de la déclaration qui a eu lieu cette semaine du RPR en matière d'éducation, disant, je cite "qu'il ne fallait surtout plus accroître, dans les années qui viennent, les budgets en matière de formation, puisque c'était comme si on versait de l'eau dans le sable, que cela ne servait à rien, et que le problème était d'abord qualitatif".
Nous sommes fiers de ce qui a été fait par le Gouvernement de Lionel Jospin, par Jack Lang, par Jean-Luc Mélenchon notamment, qui ont réussi à faire voter un budget d'éducation nationale de plus de 400 milliards de francs.

Fondation Jean Jaurès

Nous devons dire avec force et dans le bilan que cela contraste quand même beaucoup avec l'ère Bayrou, Fillon, qui était la stagnation des crédits, et la suppression des postes.
Nous ne devons pas hésiter à dire - si notre objectif est ce qu'Anne Hidalgo vient d'exposer par rapport à la formation tout au long de la vie - qu'il faudra affecter davantage de moyens à l'éducation et à la formation tout au long de la vie.
C'est au XXIème siècle, l'investissement n° 1 pour tous les progressistes. Cela, je crois qu'il faut le dire avec force, parce que cela nous distingue clairement de la Droite.
Deuxième point, nous voulons la réussite de tous, c'est-à-dire d'une école qui laisse certains sur le côté n'est pas la nôtre.
À cet égard, nous avons pris position - c'est dans le texte - pour le soutien précoce aux élèves qui sont en échec.
On dit souvent qu'en 6ème, il y a une part des jeunes qui ne savent pas lire, qui ne savent pas écrire. C'est vrai et puisque c'est vrai, il faut se donner les moyens au niveau du CP et du CE1, pour qu'il y ait davantage d'enseignants que de classes.
Nous reprenons cette revendication de telle manière qu'on puisse apporter le soutien individualisé à chacun. Nous sommes aussi pour une pédagogie de la diversité et nous avons dit, dans le texte, qu'il fallait une diversité pour arriver à l'égalité.
Nous savons bien que si nous voulons que chaque jeune réussisse au collège, il faut appliquer la réforme annoncée par Jack Lang, et qui avait aussi été préparée par Ségolène Royal. Or il faut aller plus loin encore en permettant à chaque jeune de réussir dans une diversité de matières, de disciplines, afin que notre enseignement cesse d'être un enseignement parfois trop général ou trop abstrait, et qu'il permette la réussite de chacun.
À cet effet, nous parlons d'autonomie, de plus d'autonomie pour les établissements et je vais revenir sur ce mot qui finalement connaît aujourd'hui un certain sort.
Quand nous disons plus d'autonomie pour les établissements scolaires, collèges, lycées, universités, qu'est-ce que cela veut dire ?
Il faut être précis.
Le mot "autonomie" ne suffit absolument pas. Cela veut dire premièrement que nous croyons dans le service public, que nous voulons que les programmes et que les objectifs soient définis au niveau national.
Il faut aussi que les statuts des enseignants soient définis au niveau national, mais dès lors que cela est dit, et que nous nous y tenons, nous pensons qu'on peut donner beaucoup plus de liberté et de capacité d'initiative, de responsabilité, aux équipes pédagogiques au sein des établissements.
Autrement dit c'est tout à fait différent de la conception de la Droite, des établissements concurrentiels, de la désectorisation, du laisser-faire, du chacun pour soi !
Nous voulons articuler une des exigences nationales, qui concerne la conception du service public.

Fondation Jean Jaurès

Je dirai que le bon service public, le service public moderne, ce n'est pas le service public hyper centralisé, mais c'est le service public qui parie sur la capacité d'initiative, de création, d'innovation, de ceux qui le servent.
Pour finir, je dirai que je reviendrai sur ce que disait à l'instant Henri Emmanuelli. Je crois qu'il ne faut pas opposer la lutte contre les inégalités qui est pour nous la priorité, le plein emploi qui est pour nous la priorité, et la prise en compte de ces aspirations à l'autonomie. Ce n'est pas un hasard si finalement on parle de ce mot dans beaucoup de domaines.
Je viens d'en parler pour les établissements. On en parle par rapport à la jeunesse. Si vous allez au Congrès de l'UNEF, la première revendication des étudiants aujourd'hui, exprimée par l'UNEF, c'est un contrat d'autonomie, une reconnaissance à cette aspiration, à l'autonomie des jeunes.
Pour conclure, je dirai que dans le secteur "personnes âgées" et Paulette Guinchard va en parler, on parle d'allocation personnalisée à l'autonomie plutôt que de la dépendance et c'est bien.
Il faut être très clair, et il faut préciser les choses.

Henri Emmanuelli - Je n'ai pas opposé, il ne faut pas non plus caricaturer ce que j'ai pu dire.

Jean-Pierre Sueur - Je t'en donne acte et je suis heureux que nous soyons d'accord là-dessus.
Tu as raison sur le fait que si on se limitait à l'emploi du mot "autonomie", cela entraînerait beaucoup de confusions.
Il faut dire clairement ce que l'on entend par là. Ce n'est pas l'individualisme, ce n'est pas l'égoïsme, ce n'est pas le chacun pour soi, ce n'est pas la domination de la société, mais c'est une prise en compte de la capacité des gens à prendre des initiatives, à innover, à créer, au plus près du terrain et notre projet doit être l'articulation de cette capacité-là , avec la responsabilité, et bien entendu la solidarité, car la conception de l'autonomie, qui aboutit à moins de solidarité ne doit pas être mise en exergue.
Nous devons dire cela avec beaucoup de clarté. Je vous remercie. (Applaudissements).

La présidente - Merci Jean-Pierre.
La parole est à Henri Weber.

Henri Weber

Mes chers camarades, j'avais prévu de vous présenter notre projet culturel pour les prochaines années, pour un nouvel élan culturel et d'ailleurs je vais m'y tenir.
Je crains en effet que les questions culturelles soient un peu occultées dans nos campagnes de 2002, comme elles l'ont été malheureusement dans nos campagnes municipales de mars 2001.

Fondation Jean-Jaurès

Je sais bien que la priorité est aux questions économiques, sociales et même de sécurité. Ce serait une lourde erreur que de ne pas donner une place centrale, je crois, à notre bataille sur le terrain et sur le champ de la culture.
La culture… C'est peut-être grâce à notre gouvernement - et je salue l'action efficace notamment de Catherine Tasca - qu'il y a un retour au 1% du budget… ce n'est peut-être que 1% du budget mais c'est une proportion bien plus considérable de la préoccupation des aspirations et du temps, consacrée aux concitoyens dans leur vie quotidienne et c'est une dimension tout à fait essentielle.
Il ne faudrait donc pas que le discours des Socialistes soit fortement et même essentiellement connoté, de la dimension économique, sociale et sécuritaire.
Nous devons donner à rêver. Nous voulons faire l'avenir d'une société plus humaine. Or, une société plus humaine est une société où le plus grand nombre a accès aux œuvres de l'esprit et de la culture, et aux pratiques culturelles.
(Applaudissements).
Je vais donc expliquer en quoi consiste ce nouvel élan culturel que nous proposons.
Avant, je ne peux pas résister, on ne se refait pas, à la tentation d'une petite digression que m'a inspirée la réunion d'hier soir, de la commission des résolutions
S'agissant de l'exercice qui est le nôtre, je voudrais qu'on soit bien conscient du fait, et tout le monde en est conscient mais les choses vont mieux en le disant de : qu'est-ce qu'une bonne proposition dans un projet ?
Le projet, c'est un engagement que nous prenons collectivement pour 5 ans, 10 ans, afin d'être réalisé.
Qu'est-ce qu'une bonne proposition ? Je crois qu'une bonne proposition dans un projet doit répondre conjointement à trois critères et pas à un seul.
Le premier critère, c'est qu'il faut qu'elle soit judicieuse, pertinente, ambitieuse du point de vue de notre projet de transformation sociale, du point de vue de notre fonction de défense des salariés et de défense de nos valeurs. C'est le premier critère.
Le deuxième critère, et cela fait partie de nos engagements qui ont été réalisés tout au long de cette législature, à savoir que nous ne promettons que ce que nous savons pouvoir tenir ; il faut que cette proposition soit réalisable. Il faut qu'elle puisse être financée et qu'elle soit réalisable du point de vue simplement pratique. Vous savez combien de lois nous avons voté et qui restent dans des coffres poussiéreux, sans être appliquées parce qu'elles ne sont tout simplement pas applicables alors que les décrets existent !
C'est le deuxième critère qui est aussi important que le premier. Il faut qu'elle soit réalisable, sinon on revient à l'incantation. Il faut laisser l'autre agir sur ce terrain-là, les spécialistes ; n'entrons pas dans la compétition.
Nous sommes d'accord, mais il y a un troisième critère. C'est qu'il faut que ces propositions soient aussi peu sujettes à produire des effets imprévus et des effets pervers. Nous travaillons dans les sociétés complexes avec de nombreux acteurs, et il peut tout à fait exister des propositions excellentes qui ont des effets

pervers, vous m'avez compris... C'est d'ailleurs la proposition la plus importante de ce propos. Il y a beaucoup de propositions excellentes dans leur contenu, mais qui produisent des effets imprévus et pervers. Je n'en citerai qu'un seul exemple pris dans le passé : l'amendement Lang sur les personnes âgées qui visait à taxer fortement le licenciement des plus 50 ans. Il a eu pour effet, peut-être de freiner ces licenciements, mais de faire en sorte que dans ce pays, les personnes entre 52 et 55 ans soient sous-employées par rapport à tous les autres pays comparables au nôtre.

En quoi consistent nos propositions ? Nos propositions doivent donc être ambitieuses, réalisables et maîtrisées.

S'agissant du nouvel élan culturel, je crois qu'on peut le résumer en cinq points.

Le nouvel élan culturel, c'est tout d'abord un bond en avant de la démocratisation, un bond en avant dans l'accès aux oeuvres et pratiques culturelles pour le plus grand nombre. Ce bond en avant est aujourd'hui possible, la demande de pratiques et d'activités culturelles est considérable, l'offre n'a jamais été aussi forte.

Ce bond en avant, comment devons-nous le pratiquer ? Bien sûr en complétant notre réseau d'équipements collectifs culturels. Ce réseau -rappelons le-, grâce à la Gauche, aux Socialistes, depuis 1981, est le plus dense et le plus diversifié au monde. Il faut certainement le maintenir, le compléter et de multiples projets vont dans ce sens, mais désormais, si nous voulons connaître un bond en avant dans la démocratisation de la culture, il faut créer un rapport actif de la population, du plus grand nombre, à la culture elle-même. Il faut modifier ce rapport et c'est possible. Cela se solde par trois propositions.

La première, c'est l'enseignement artistique, l'éducation artistique à l'école depuis la maternelle jusqu'à l'université. C'est le fameux plan Lang-Tasca, qui est entré en action et qui doit être généralisé.

La deuxième proposition, c'est le soutien aux pratiques amateurs. Il y a 6 millions de praticiens amateurs en France, il pourrait y en avoir bien davantage si des politiques de soutien sont consenties.

La troisième proposition allant dans ce sens, c'est le soutien au renouveau des arts populaires, le soutien au renouveau des arts émergents, le soutien aux musiques actuelles, aux danses, aux arts du cirque, au théâtre de rue. Je n'entre pas dans les détails.

Enfin, il faut un effort accru au soutien à la création. Nous vivons aujourd'hui une véritable révolution esthétique, avec une nouvelle génération de créateurs dans tous les domaines, interdisciplinaire et internationale, est aujourd'hui largement hors institution. Il faut absolument soutenir ces créateurs parce qu'une culture vivante, c'est une culture qui est fondée sur une création vivable et une création protubérante, luxuriante, exubérante.

Nous en avons les moyens aujourd'hui, il suffit de les aider : aide à la communication, à la résidence, aux ateliers, aux fabriques, à la diffusion, à la garantie du droit d'auteur aujourd'hui menacé par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il faut absolument aider nos créateurs qui

Fondation Jean Jaurès

sont nombreux et féconds et qui ont besoin de l'aide de l'Etat et des collectivités territoriales.
Je passe rapidement sur les trois autres points.
S'agissant de l'audiovisuel, il est tout à fait essentiel de préserver un service public fort de l'audiovisuel capable d'équilibrer le secteur commercial et privé, de lui « tenir la dragée haute » et d'imposer ces normes de mission de service public, qui sont une information pluraliste, un débat contradictoire, une fiction de qualité, qui sont également… –j'ai une hésitation car je sais que là est la difficulté- un divertissement par le service public. C'est aussi le divertissement auquel nos concitoyens aspirent, qui ne tire pas les téléspectateurs vers le bas. Il s'agit également de servir de fer de lance dans le paysage audiovisuel à la diffusion numérique et faire en sorte que d'ici deux à trois ans, nos concitoyens, aujourd'hui sous-équipés en matière de chaînes, qui sont les rares en Occident à disposer de cinq chaînes seulement pour 80% de la population, disposent de quinze chaînes gratuites et d'une trentaine de chaînes à disposition par le biais du passage au numérique, diffusion de qualité supérieure interactive et qui permet d'en finir avec cette pénurie des chaînes.
Je ne dirai rien sur la poursuite de la décentralisation culturelle qui doit faire partie du second train de décentralisations, mais nous avons créé un établissement public de coopération culturelle.
Je ne dirai rien non plus de la création de l'Europe de la culture. Mais nous avons au niveau européen mené la bataille pour que la culture ne soit pas considérée comme une marchandise, pour que secteur ne soit pas régi par… Bref, faire l'Europe de la culture.
Un mot de conclusion. Je sais que la plupart d'entre vous qui sont des élus, des maires, ont fait un énorme effort. Aujourd'hui les collectivités territoriales investissent deux fois plus dans le champ de la culture que l'Etat central. Cela va continuer. Faisons dans notre bataille, en avril 2002 et en juin 2002, des questions de la culture un cheval de bataille central, un objectif central. C'est cela qu'on attend de nous aussi en plus de tout ce que nous pourrons dire pour garantir la sécurité sociale et publique de nos concitoyens.
(Applaudissements)

La présidente - La parole est à Catherine Tasca.

Catherine Tasca

Je vais volontairement être brève et très sommaire. J'adhère évidemment aux propos d'Henri et surtout à la petite mélancolie qui nous saisit lorsque l'on voit l'espace réduit qui est réservé à la culture dans nos documents, dans nos campagnes, mais cela ne fait rien, il faut avancer.
Au stade où nous en sommes, je ne parlerai pas de la communication parce que je considère que nous allons dans le bon sens même si nous ne sommes pas toujours parvenus au bout.

Col. Fondation Jean Jaurès

Par contre, en ce qui concerne la culture, je veux dire ici que je crois que sur le socle que vient de nous exposer Henri, nous avons encore à préciser notre projet et à travailler jusqu'à la Convention nationale sur le projet.
Ce qui me paraît devoir être reprécisé, c'est essentiellement nos différences par rapport à la Droite.
La culture, mes chers camarades, ce ne peut pas être un terrain simplement consensuel. Il peut y avoir des plages consensuelles mais c'est un domaine où nous devons aussi opposer notre projet à celui de la Droite.
La première chose que je veux dire, c'est que lorsque nous disons que l'accès à la culture est un facteur d'épanouissement, d'autonomisation individuelle, c'est bien, mais cela ne suffit pas. Il faut expliciter, relier cet objectif à notre projet politique et à notre conception de la démocratie. Et de ce point de vue, la démocratisation de la culture, ce n'est pas seulement l'élargissement de l'accès de tous à la culture, c'est-à-dire aux oeuvres et aux pratiques, il s'agit bien plus de donner à chaque citoyen les armes de sa liberté dans notre société c'est-à-dire liberté de jugement, liberté de choix, liberté d'expression, mais aussi et c'est important, d'utiliser ces mots : tolérance, découverte respect de l'autre.
Donc il faut que notre projet, lorsqu'il sera bouclé, soit plus explicite sur ce lien fondamental entre l'accès à la culture, et la démocratie. Et que nous prenions bien nos distances par rapport à cette civilisation des loisirs, qui est chère à la Droite et qui, au fond, suffirait pour elle a résumé le projet culturel politique.
Deuxièmement, l'aide à la création, nous sommes d'accord, est au centre de la politique culturelle, mais nous devons fortifier nos critères d'intervention. C'est nécessaire pour l'Etat, pour les collectivités territoriales qui se sont de plus en plus investis dans ce domaine.
Or, il y a deux écueils dans ces critères d’intervention. Outre l'écueil financier, bien sûr, c'est soit d'aller vers un élitisme trop étroit, qui est en fait une forme nouvelle de conformisme soumis aux experts, une culture accaparée par les spécialistes et parfois en fait, très proche des choix du marché, et à l'opposé l'autre écueil, c'est une démagogie suivie du goût du plus grand nombre et comparable à la loi de l’audimat qui sévit en télévision.
Notre politique à nous, à gauche, doit tendre à éviter ces deux dérives. D'abord en affirmant pour la création l'exigence de qualité, d'où l'importance de la diversité de nos propositions et des lieux d'expression de la création, de liberté, je dirai même des lieux d'audace, la création doit pouvoir risquer, inventer, contester. De ce point de vue, nous devons clairement nous démarquer de la place faite dans le projet de la Droite à l’appel au mécénat. Celui-ci doit avoir sa place, nous le soutenons, mais la réponse démocratique et la réponse de gauche ne peut pas résider dans l’appel au mécénat, mais bien dans l'engagement des politiques publiques et spécialement de l'Etat.
Nous devrons également, clairement prendre nos distances par rapport aux tentations de censure habitées par le moralisme qui retrouve une vigueur certaine dans notre société.
Nous devons également renforcer la formation à tous les métiers artistiques et c'est un chapitre qu'il faut fortifier dans notre texte parce que la formation des

professionnels de la création est véritablement le vivier sur lequel pourra demain s'appuyer notre politique culturelle.
Enfin et pour faire si possible la synthèse entre ces deux thèmes, notre projet politique d'une démocratie participative vivante est l'épine dorsale de la création, nous devons en effet insister sur notre politique globale d'éducation artistique en favorisant toutes les occasions de rencontre de chacun à tout âge, spécialement à l'école, avec l'art et les artistes, avec la culture dans ses formes les plus accomplies. Cela veut-il que toutes les institutions culturelles aidées par les politiques publiques doivent participer à ce projet, même les plus sophistiquées, les plus pointues. Beaucoup le font déjà, il faut les aider à avancée en ce sens.
Henri l'a dit, il nous faut recréer les passerelles avec les pratiques amateurs et ce n'est pas seulement l'action d'un ministère de la Culture, c'est celle aussi de Jeunesse et Sport, c'est celle des politiques sociales, des politiques de la ville.
Enfin, enfin l'art doit trouver sa place dans le cadre de vie notamment dans le cadre bâti. Vous l'aurez compris, je souhaite que notre projet concernant la culture et la communication affirme un peu plus nos différences par rapport aux choix de la Droite et offre quelques angles aigus dont nous ne pourrons que bénéficier dans la campagne.
(Applaudissements)

La présidente – Merci. J'appelle Gérard Filoche.

Gérard Filoche

Nous avons déposé - et ma camarade Laurence Rossignol est intervenue pour défendre un certain nombre d'entre eux - une dizaine d'amendements et il me revient de défendre ceux qui concernent le plein emploi et le bon emploi. Les deux choses étant indissociables.
Je voudrais néanmoins faire un commentaire : nous avons quelques doutes sur le fait qu'il y ait vraiment à l'heure actuelle des mesures phares dans le projet. Je crois que nous avons gagné les élections en 1997, non seulement parce qu'il y avait un mouvement social en décembre 1995 mais aussi parce que nous avions les 35 heures sans perte de salaire. Ça c'était une mesure phare ! Si nous avons la volonté de gagner là, disons que nous voulons rappeler la retraite et les 37,5 annuités pour tout le monde, par souci d'égalité et donnons au taux de remplacement une garantie aux salariés que cette possibilité-là nous la construirons.
Là je suis sûr que nous les mobiliserons et que nous serons ressentis comme ayant quelque chose pour les cinq ans à venir à apporter aussi important que ce que nous avons pu apporter avec la question des 35 heures, sans perte de salaire.
De toute façon, si nous nous battons pour le plein emploi, il n'y a pas de problème de retraite, ou alors il y a un problème de retraite mais c'est parce que nous n'aurons pas marché vers le plein emploi.
Il est clair que sur la question des retraites, par ailleurs, il y a de quoi débattre dans ce pays. Ce n'est pas le rapport Charpin, qui fait couler tellement de salive et d'encre, qui peut aujourd'hui argumenter pour le fait qu'il y ait un doute sur

Collection Jean Jaurès

nos retraites. Rapport qui prétend qu'en 2020 il y aura 2% de taux de croissance et en 2030 1,4% de taux de croissance.
Qui peut être assez sérieux pour savoir le taux de croissance en 2020 et en 2030 alors qu'on ne le sait même pas cette année et qu'on a du mal à le savoir pour l'année prochaine ? Et nous jouerions nos retraites sur le taux de croissance hypothétique en 2020 et en 2030 ? !
Nous jouerions nos retraites aussi sur la question du recul démographique. Cela fait cinq ans que l'on nous annonce un recul démographique. L'an 2000 est une année exceptionnelle. 779 000 bébés ! Le record. Un boum ! De quoi tenir 7 années. Je m'excuse. Le taux de départs en retraite était prévu à 125/150 000 pour les années 2015/2020, avec des difficultés démographiques pour faire face à ces départs. Il n'y a pas de loi d'airain démographique. Si la question de la croissance ne peut pas être calculée comme dans le rapport Charpin, il reste d'autres variables. Il y a une variable avec les taux de profits qui existent aujourd'hui, c'est d'augmenter le taux de cotisations patronales. Ce que le MEDEF ne veut jamais entendre, jamais !
Il est question d'allonger les annuités de cotisation, mais si nous allongeons les annuités de cotisation pour 5,5 millions de fonctionnaires et que l'on comprend cela dans notre campagne électorale l'année prochaine, qu'est-ce que nous faisons ? 5,5 millions x 36 mois x 151,66 heures, le nombre d'heures travaillées, cette rallonge sur la vie supprime les avantages que nous avons faits en diminuant le nombre d'heures à la semaine, avec les 35 heures. On va dire aux gens pour une élection que nous proposons de réduire le temps de travail hebdomadaire et pour l'autre élection nous proposons de le rallonger sur la vie ? Nous allons annuler ce que nous faisons hebdomadairement. Ce n'est pas cela qui est gagnant, et c'est pour cela que nous proposons des amendements qui, à notre sens, peuvent permettre de gagner sur cette question des retraites, qui est une des principales questions sur lesquelles les Français vont non pas juger mais trancher.
Les trois principales questions étant l'emploi, les retraites et la santé, la sécurité dans tous les sondages est évidemment importante, mais vient en quatrième point et sur cette question des retraites, après la question du plein emploi, l'an 2000 est une année exceptionnelle. Il faut valoriser notre bilan à ce point de vue.
634 000 emplois créés, + 4,3% l'année dernière. C'est un record historique, dans les anales, dans les statistiques, ça n'est jamais arrivé avant en France que l'on crée tant d'emplois nets en une seule année. Cela fait non pas 1,5 million mais 1 million 742 000 emplois depuis 1997. Le salariat n'a jamais été aussi fort, 88% de la population active.
Il faut percevoir le salariat pas forcément comme éclaté, parce que par exemple le patronat voulait pousser les salariés à une mobilité, à un turn over.

(Sylvie Guillaume reprend la présidence)

C'est le contraire qui se passe. L'emploi durable en CDI s'allonge, contrairement à une idée reçue. Il progresse de 10,5 à 11,2 dans la dernière

année. On ne va pas vers le retour à des emplois plus courts et à plus de mobilité. Dès qu'il y a croissance l'emploi s'allonge.
Deuxième facteur, ce sont les entreprises de plus de 50 en 2000 qui ont créé de l'emploi, pas les petites. Les petites, pour la première fois, historiquement l'année dernière, ont perdu de l'emploi et les grandes entreprises, plus de 50, en ont gagné. L'emploi s'allonge. Le CDI est la norme et non pas l'exception. Entre 8 à 9,5 emplois sur 10. L'emploi s'allonge.
Assurons cette continuité. Donnons des certitudes aux salariés, 88% de la population active. En 1968 il y avait 68% de la population qui était salariée, en 1946 c'était 50%. Jamais le salariat dans la société n'a été aussi homogène, avec un écart de salaires limité de 8 à 3. C'est la force sociale qui fait l'élection.
Avec aussi les 7 700 000 salariés qui sont dans les moins de 50 et qui pour l'instant n'ont pas vu venir les 35 heures et les 35 heures -si je peux me permettre, parce que c'est aussi le sens de l'un de nos amendements - elles ne sont pas derrière nous. On ne peut pas faire une campagne électorale en disant que les 35 heures sont derrière nous, elles sont devant nous. Un salarié sur trois est concerné par les 35 heures, deux salariés sur trois ne le sont pas encore. Il faut donc nous présenter en relation avec la conscience des gens et leur vécu.
Si nous leur disons : « Cela y est, les 35 heures c'est réglé. » Il y en a deux sur trois qui diront : « Ils ne s'occupent pas de nous ! » Si l'on veut s'occuper d'eux, c'est-à-dire répondre à leurs attentes, il faut savoir comment nous passons de la durée légale – puisque les 35 heures ça n'est que la durée légale- à une durée réelle progressivement vers 35 heures. C'est notre plus grand atout.
Les 40 heures ont été gagnées avec le Front Populaire, les 35 heures avec notre législature et on sait qu'après les décrets de 1937, 1938, 1939 n'ont pas fait les 40 heures. On sait aujourd'hui qu'on n'a pas les 35 heures dans l'immense majorité des cas, parce que les heures supplémentaires ont augmenté, parce que leur prix n'est pas suffisant pour être dissuasif et parce que la durée maximale du travail n'a pas baissé.
On nous a dit, pendant l'élaboration des lois, des choses qui étaient justes et discutables, qui en tous cas disaient qu'on ne pouvait pas faire cela tout de suite. Pour une nouvelle législature c'est, nous semble-t-il, ce qu'il faut dire, de 2002 à 2007, il faut fixer un cap qui confirme celui qui a été le nôtre dans la partie antérieure.
Nous avons parlé, dans les conventions de 1986, et je dis au passage en argumentant que ce qu'il y a dans les 7 amendements sur cette question là, que vous avez entre les mains, sur le précarité, sur la question des licenciements, sur la question des retraites, sur la question de la durée du travail, tout cela nous l'avons déjà voté dans les conventions de 1996. Nous ne sommes pas excessifs en les défendant, nous les avons tous votés.
Alors on me dira qu'on n'a pas pu le faire tout d'un coup. Je prends en compte cela, mais comme nous sommes face à une nouvelle législature, disons que nous voulons faire des pas de plus dans ce sens, dans la prochaine législature et dans ce cas là il y aura des mesures phares.

Et quelle mesure peut être plus phare que celle qui touche 88% de la population active ? Et le salariat dans toutes ses composantes ? Qui, quoi qu'il n'en ait conscience, est plus homogène, et doit constituer cette force prédominante, parce que c'est celui qui produit la richesse de notre pays.
Alors tous les arguments des économistes contre cela consistent à dire : « Le coût du travail ! le coût du travail ! » Je sais. Je ne suis peut-être pas très populaire en disant que le travail n'est pas un coût mais une richesse et que ce qui coûte cher c'est ce que les actionnaires prennent au travail. Et c'est cette partie là que les Socialistes et la Gauche plurielle doivent tendre à réduire et indiquer comme orientation.
Oui, nous voulons réduire le coût de ce que prennent les actionnaires sur le travail. Nous n'avons pas à nous défendre par exemple que l'Etat ait une cagnotte publique. Ce qui était important c'était de contre attaquer en disant qu'il y a une cagnotte privée, parce qu'elle est immense la cagnotte privée, en proportion de la cagnotte publique. Elle est bien supérieure.
Et quand Alain Madelin nous dit : « Qu'avez-vous fait des fruits de la croissance ? » Nous pouvons dire : « Mais, vous les employeurs, qu'avez-vous fait de vos profits ? Vous avez eu trois ou quatre années merveilleuses, et dès qu'il y a une petite vague, pouf ! vous multipliez les plans sociaux. Vous êtes des cigales imprévoyantes et asociales. »
(Rires dans la salle)
Votre cagnotte privée, vous la gardez dans vos poches et vous nous dites à nous que du point de vue du public nous aurions dû faire attention ? !»
Mais l'effort d'un côté qui a été gagné part dans ces poches là, il faut le redistribuer socialement et cette redistribution des richesses, si nous la mettons au cœur de notre projet, je vous jure que nous gagnerons l'élection.
Il n'y a pas d'état d'âme, à avoir. Nous ne serons pas battus dans trois ou quatre mois en allant devant les électeurs. C'est avec ce langage que nous pouvons les convaincre et les faire adhérer. Ce qui nous guette le plus c'est l'abstention, c'est-à-dire que les gens se disent : « Ils n'ont pas tout fait, pas complètement et puis ils ne nous promettent plus rien. S'ils ne nous promettent plus rien, pourquoi donc nous mobiliser pour aller voter ? »
Si nous ne disons pas que nous avons un cap et une volonté de transformation sociale, ainsi que l'indiquent différents amendements que je défends devant vous, mais je ne veux pas le faire dans le détail, je vous invite à leur lecture la plus attentive, s'il vous plaît, c'est alors qu'il y a quelque chose de phare, quelque chose qui l'emporte, parce que s'il n'y a pas cet élan, cette volonté, si l'on ne sort pas quelque chose.
Le soir du 25 avril 1997, quand Lionel Jospin à « 7 sur 7 » a annoncé pour la première fois les 35 heures sans perte de salaire, cela a eu l'effet mobilisateur pour passer. Si l'on n'a pas cet effet mobilisateur, ces éléments clés par rapport au salariat et à ceux qui produisent les richesses, nous ne pourrons pas gagner comme nous le méritons tous.
(Applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

La présidente – Merci. La parole est à Brigitte Kussler, nous écouterons ensuite François Hollande pour conclure la matinée.

Brigitte Kussler

J'hésite toujours à parler parce que j'ai l'impression parfois d'être un peu décalée de parler des vieux, parce que nous sommes dans une société, dans un parti politique où parler des vieux n'est pas noble. Et en même temps, quand je vois le monde qu'il y a dans les réunions où l'on présente l'allocation personnalisée autonomie, qui est une loi à mes yeux fondamentale, essentielle, et une vraie loi sociale, je me dis qu'en fin de compte j'ai peut-être quand même intérêt à prendre la parole parce que c'est un vrai problème de société.

C'est un vrai problème de société pour deux raisons : la première : je crois que c'est vraiment un des secteurs où il y a de la souffrance, il y a de l'isolement et un sentiment de solitude extrême. Et quand j'entendais tout à l'heure Martine disant très simplement que l'enjeu est de tenir compte de la volonté de liberté, de la nécessité d'autonomie et de responsabilité, c'est aussi cela que j'entends dans le secteur des personnes âgées.

Je crois que ce qui est essentiel c'est à nous Parti Socialiste, de faire en sorte de s'en rendre compte, c'est à nous d'apporter l'obligation d'un véritable droit, d'une véritable place, et d'une véritable reconnaissance des difficultés dans lesquelles sont les personnes âgées.

Alors personnellement j'aimerais bien pouvoir un jour parler au Parti Socialiste de vieux plutôt que de personnes âgées, surtout quand j'entends Henri Weber parler de personnes âgées, en parlant des plus de 50 ans. Je crois qu'on est vieux. Les personnes âgées ce sont simplement les salariés qui sont arrivés à la période de la fin de leur activité. Enfin passons.

Je veux simplement dire, et j'en suis très fière, que dans le cadre du projet il y a une continuité, et la loi que l'on a mise en place avec l'allocation personnalisée d'autonomie est une continuité autour d'un mot essentiel, c'est la reconnaissance et la place et des retraités et des personnes âgées dans la société. L'allongement de la vie est tel que nous avons la responsabilité, nous les Socialistes, de faire en sorte de réfléchir et de proposer quel rôle, quelle place, doivent prendre ces millions de personnes qui actuellement sont là, prêtes à donner, prêtes à participer, prêtes à prendre leur part dans la construction d'une société solidaire, d'une société plus juste.

Je voudrais simplement insister sur deux points qui sont dans le projet, qui me semblent essentiels. Le premier c'est la mise en place d'une conférence des âges. Nous avons, nous Socialistes, à faire en sorte de porter que la construction d'une société doit se faire autour de tous les âges, de la petite enfance, de la période active, de la période retraitée et de la période de la grande vieillesse. Et je crois que c'est cela auquel nous sommes confrontés, et c'est cela que nous devons porter.

Le deuxième point peut être que la proposition mérite d'évoluer dans le nom, mais je crois que nous avons aussi à faire en sorte de proposer un projet pour les retraités, reconnaître cet investissement qu'ils sont petit à petit en train de

construire dans la société. On a proposé un tutorat d'utilité sociale, peut-être que le mot tutorat n'est pas forcément beau mais en tous cas comment faire en sorte très simplement que les retraités puissent donner ce qu'ils ont envie de donner à la société.
Pour terminer, j'ai le sentiment –et Ségolène tout à l'heure, parlait de la nécessité de mettre en place une société du lien - moi j'ai envie d'utiliser tout simplement le mot qui a été utilisé dans le cadre des propositions, « une société des âges » parce qu'une société des âges c'est bien ce à quoi nous sommes actuellement confrontés dans la construction, dans le lien social, dans la reconnaissance de toute la diversité et la richesse des personnes âgées et des vieux.
J'aimerais terminer par un point très simple : on a trop souvent à mes yeux pensé que les politiques sociales, que les politiques de santé, étaient des politiques qui étaient dépensières. Alors que quand je défends l'allocation personnalisée d'autonomie actuellement dans les départements, dans les villes, dans les cantons, je découvre tous les jours combien les politiques sociales et les politiques sanitaires sont des politiques de développement économique, des politiques d'aménagement du territoire, mais des politiques humaines, tout simplement.
Si j'ai pris la parole aujourd'hui, si j'ai pris le temps, c'est qu'après tout, les vieux valaient peut-être le coup que l'on en parle. C'est bien cela qui est en train d'être construit actuellement, c'est bien cela qui est proposé dans le projet aujourd'hui, c'est faire en sorte que nous, Socialistes, nous reprenions au cœur même de nos propositions, que ce soit en matière de décentralisation, que ce soit en matière d'aménagement du territoire, que ce soit en matière tout simplement de place pour toutes les personnes dans la société, cette idée.
Si je veux faire une petite comparaison, Mme Chirac en parlant des vieux, dit : il faut des fauteuils pour les vieux dans les hôpitaux. Ce que nous portons actuellement, ce sont de véritables politiques humaines d'aménagement du territoire, des politiques de l'emploi et c'est comme cela que nous devons organiser et défendre nos politiques sociales et sanitaires. C'est, me semble-t-il, l'enjeu du projet qui nous est présenté aujourd'hui.
(Applaudissements)

La présidente - Merci Laurence.
La parole est à François Hollande. Je signale que nous aurons cet après-midi la poursuite du débat sur le texte vu qu'il nous reste encore des inscrits. Je m'excuse de ne pas avoir pu les faire passer ce matin.

François Hollande

Chers camarades, nous abordons aujourd'hui une des étapes de la construction de notre projet. Nous franchissons ce nouveau rendez-vous avec aussi la perspective de la désignation de nos candidats et j'ai remarqué votre assiduité à la première de nos tables rondes, celle sur le projet, et je ne doute pas de votre présence nombreuse sur la question des investitures.

Je ne veux pas croire, d'ailleurs, que les présents de ce matin ne l'étaient que par rapport aux enjeux de l'après-midi. Je sais qu'ils s'intéressent d'abord, et ils ont raison, à ce qui peut nous permettre de l'emporter.
Notre Conseil national se tient néanmoins dans un contexte qui reste fortement marqué par les événements internationaux et qui est également lié à la préparation des confrontations qui s'annoncent.
Mais les événements internationaux continuent de peser sur les esprits. D'abord par les événements eux-mêmes, ceux du 11 septembre, mais aussi par la riposte qu'ils ont justifiée. S'il y a eu, cette semaine notamment, des accélérations, si nous pouvons entrevoir l'effondrement du régime Taliban, nous n'en avons pas terminé avec la lutte contre le terrorisme, ses manifestations, mais aussi et surtout, ses causes.
Ceux qui imagineraient qu'avec une intervention militaire, même accompagnée de son volet humanitaire, nous en aurions fini avec le mal que l'on prétend combattre, ceux-là se trompent.
Il faudra apporter des réponses, y compris dans les semaines et les mois qui viennent, sur tous les plans, sur le plan humanitaire qui existait avant les événements du 11 septembre en Afghanistan et qui n'avait néanmoins pas été engagé, sur le plan politique (ce n'est pas la première fois que ceux qui viennent de gagner la bataille de Kaboul ont la responsabilité du pouvoir en Afghanistan), et si nous voulons éviter ce qui s'est produit il y a maintenant dix ans, il faut travailler avec une autre perspective.
Nous aurons aussi à fournir des réponses au-delà même du lieu du conflit économique, notamment par une régulation d'une autre nature. Que ceux qui ont découvert la spéculation avec les comptes de Ben Laden pensent quand même que la spéculation dans son ensemble mérite, là aussi, d'être corrigée.
Il faudra enfin fournir les réponses au plan social et il est vrai que s'il y a eu un accord à l'OMC qui sans doute, là encore, était préférable à l'échec, il n'empêche, le fait qu'il n'y ait eu aucun progrès sur les normes sociales, le fait qu'il y ait eu, là aussi, sur l'environnement, un certain nombre de prudences et de timidités hors de circonstances dans le moment que nous traversons, tout cela doit nous mobiliser par rapport à l'enjeu.
Enfin, il y a une réponse à fournir au plan politique global et là aussi, si le monde s'arrête simplement au conflit en Afghanistan et oublie d'autres sources de morts, d'autres sources de terreur et notamment tout ce qui se passe au Proche-Orient, c'est une cécité qui sera coupable dans quelques semaines.
Il nous faut aussi prendre en compte le contexte économique né des événements du 11 septembre. Les aléas économiques demeurent sérieux. Il y a une inversion du cycle de croissance aux Etats-Unis qui se conjugue avec le choc même des attentats du 11 septembre. Le FMI, comme finalement les gouvernements de la planète, corrige lui aussi les prévisions régulièrement et plutôt à la baisse.
Mais il y a des facteurs largement favorables à la poursuite de la croissance si nous savons les valoriser.
Il y a d'abord la baisse des taux d'intérêt, insuffisante sans doute encore en Europe, mais qui est là. Il y a un prix du pétrole qui est aujourd'hui plus bas qu'il

n'était il y a maintenant deux ans. Il y a donc une occasion aujourd'hui de tirer des éléments favorables d'une conjoncture qui ne va pas forcément dans le même sens.
Enfin, il y a ce que nous pouvons faire nous, en Europe, nous en avions débattu au précédent Conseil national, cela reste d'actualité, la relance qui pourrait, là aussi, se conjuguer avec celle qui est engagée aux Etats-Unis dans un environnement monétaire de stabilité avec l'Euro.
Chers camarades, si nous prenons en compte ce contexte, à la fois international et économique, nous pouvons dire qu'il offre une occasion pour les Socialistes de rappeler que la véritable issue à ces chocs subis, la véritable solution est d'abord politique et qu'elle suppose, qu'elle exige des Etats une responsabilité qu'ils doivent prendre. C'est donc à ceux qui, aujourd'hui, assument ces responsabilités d'être à la hauteur de la tâche.
Il ne s'agit pas simplement de faire des commentaires toutes les trois semaines sur les événements dont on ne maîtrise à aucun moment l'avancée.
Si l'on doit tirer aussi une conclusion, c'est que les Français (pas simplement les Français, les Européens, je le pense) attendent de nous que nous conjuguions les nécessités de protection à fournir et la nécessité de la démocratie. C'est précisément le sens de notre projet.
Il y a aussi, dans le contexte de ce Conseil national, au-delà des événements internationaux, au-delà des incertitudes économiques, la campagne politique qui est engagée.
La Droite, pour des raisons qui continuent de m'échapper, sauf si l'on songe à ses peurs d'hier, à son impatience d'aujourd'hui et à sa fringale de toujours, fait comme si elle avait déjà gagné un scrutin alors même que la bataille n'est pas engagée. Elle se partage les postes et je n'ironiserai pas ici plus avant, ce n'est plus le poste de Premier Ministre semble-t-il, maintenant, ils en sont aux rôles de Secrétaires d'Etat ! Tant mieux, cela fait plus de satisfaits et pendant qu'ils font cela, ils ne font rien d'autre.
Jacques Chirac, à ce jeu, est passé expert. Il ne décourage personne et, à ma grande surprise, il finit même par en convaincre. Que Nicolas Sarkozy lui-même, qui quand même a de l'expérience, soit déjà parti en campagne et veut croire qu'il peut être Premier Ministre, je trouve cela presque touchant ! Laissons-le faire.
Curieuse conception, tout de même, de la démocratie, du suffrage universel et subsidiairement, du rapport de force, celui que nous avons fait valoir depuis 1997 dans toutes les compétitions électorales.
C'est pour cela que cette façon de faire ne doit pas nous impressionner, ne doit pas nous intimider. C'était déjà leur stratégie avec la dissolution de 1997. Nous savons comment les Français l'ont reçue. Il y a des leçons qui, visiblement à droite, ne sont jamais apprises.
La droite néanmoins, pour l'essentiel, a fait ses choix. Le choix de son thème, ce sera la sécurité, toujours la sécurité, la sécurité jusqu'au bout. Elle a aussi choisi son candidat, ce sera Jacques Chirac. Elle a donc pris deux risques !
(Rires)

Le premier, c'est de réveiller l'extrême droite avec l'usage, le mauvais usage du thème sécuritaire. Elle avait d'ailleurs fait son lit, celui de l'extrême droite, en 1982, 1983 sur le même thème ajouté à celui de l'immigration qui n'est jamais bien loin.
Et bien aujourd'hui, elle risque de lui fournir les draps !
Elle a également, en choisissant son candidat, et j'allais dire presque unanimement, levé le malentendu de 1995. Pour la première fois (et là, saluons la performance), Jacques Chirac est le candidat de tous les conservateurs. Jusqu'à présent, il n'était le candidat que d'une partie d'entre eux. Il y avait toujours deux candidats majeurs de la Droite depuis 1965, si l'on considère que Jean Lecanuet en était déjà, pourquoi pas, et c'est vrai qu'il avait fait finalement l'essentiel, le ballottage du Général de Gaulle avec, heureusement, François Mitterrand. Mais il y avait là comme une constante depuis 1965, toujours deux candidats à droite.
Là, aujourd'hui, c'est Jacques Chirac qui a finalement le monopole. Il a l'atout du sortant, si tant est que ce soit un atout, et il a une faiblesse que l'on connaît bien, c'est lui-même, c'est-à-dire l'inconstance de son caractère et l'inconsistance de son bilan.
Ses amis, je dois dire, le définissent toujours excellemment. Alain Juppé, que l'on peut proposer aujourd'hui à la promotion du personnage, a eu, il y a peu, des mots malheureux quand il a qualifié le bilan de Jacques Chirac comme n'étant pas tout à fait négatif !
Nous connaissions depuis longtemps, nous à gauche, les thèmes du bilan globalement positif, mais là, avouons qu'il y a une évolution sémantique intéressante, c'est le bilan pas tout à fait négatif ! Tout est dans le "pas tout à fait" !
Un autre candidat, paraît-il à une fonction de Premier Ministre et qui fait tout pour que ce soit confirmé, Raffarin, bien connu d'Alain Claeys, fait dans la caricature. Il a eu, à Poitiers, cette phrase que je crois excellente parlant de Jacques Chirac : "Notre pays a besoin de Jacques Chirac. Il connaît la Corrèze… (Rires)… Il connaît le Japon, il est local, il est mondial". Et bien, c'est très encourageant pour tous les élus de la Corrèze ! (Rires)
Néanmoins, la Droite sait bien que sur ses idées, elle n'est pas et elle ne sera pas majoritaire.
C'est pourquoi, chers camarades, elle veillera dans les prochaines semaines à brouiller les pistes, à maquiller ses intentions, à camoufler ses objectifs réels, si bien qu'il nous faut faire ce travail de dévoiler le programme caché de la Droite. Nous ne chercherons pas bien loin, car à bien des égards, le programme caché de la Droite, c'est celui du MEDEF qui, précisément, veut entrer en politique.
Quand on songe, non seulement, à ce que dit le MEDEF, mais à ce que fait le MEDEF à l'occasion du conflit Moulinex, quand on songe que c'est l'Etat, qui n'a rien à voir, quand même, avec un conflit de cette nature, qui est obligé par un acte de solidarité de rechercher comment payer des primes pour que des salariés quittent leur emploi souvent après trente ans de présence dans l'entreprise quand le patronat qui gère la structure financière qui permettrait de verser les primes

dit : "nous avons déjà donné, passez votre chemin", je vois là comme une illustration de ce qui doit nous opposer dans les prochaines semaines.
Alors oui, chers camarades, nous devons être au travail. Notre action se découpera en trois temps, même si nous aurons vocation quelquefois à confondre les temps.
D'abord, le temps du bilan.
Oui, c'est un exercice sain dans une démocratie que de rendre compte du mandat qui nous a été confié et nous l'avons fait avec cet esprit-là. Nous travaillons depuis maintenant près de cinq ans, nous avons fait un certain nombre de ce que nous avions dit dans la campagne en termes de propositions. La moindre des choses, la moindre des courtoisies républicaines, c'est bien, au terme de l'action, de livrer finalement l'essentiel de ce que nous avons fait ensemble.
J'attends toujours, puisque la Droite s'est étonnée de cet acte pourtant civique en voyant dans cette présentation de bilan une auto-congratulation (si l'on avait attendu leurs compliments, il est vrai que nous aurions eu du mal à valoriser notre propre action), avec impatience, oui, avec volupté et même avec gourmandise le bilan qui sera présenté par Jacques Chirac au bout de sept ans, parce que soit, il nous présentera tout le travail considérable d'Alain Juppé pour déréguler, démanteler la protection sociale pendant deux ans, soit, il nous présentera la seule réforme dont il est comptable et que nous avons d'ailleurs poursuivie, celle du service militaire, soit, il nous présentera des photos, beaucoup de photos, énormément de photos avec, finalement, le seul point sur lequel nous pouvons nous trouver d'accord avec lui, la seule décision positive qu'il ait prise dans son septennat, qu'il devrait d'ailleurs davantage valoriser, c'est la dissolution de l'Assemblée Nationale !
Alors, oui, c'est un exercice normal en démocratie que de présenter un bilan, c'est un exercice aussi de lucidité.
Oui, nous avons fait beaucoup et, en même temps, nous le savons bien, nous l'avons dit tout au long de cette matinée, nous n'avons pas tout fait, nous n'avons pas tout bien fait, il reste énormément à engager et à entreprendre. Mais c'est un exercice indispensable parce que c'est le socle de crédibilité. Martine l'a dit, cela nous permet de faire la différence par rapport aux résultats de nos prédécesseurs, cela permet de faire la différence aussi par rapport à la méthode qui est la nôtre, c'est-à-dire le respect de la parole donnée. Et enfin, cela permet de valoriser les acquis de la législature, parce qu'une nouvelle fois c'est la Gauche qui fait avancer la société, comme en 1936, comme après la guerre, comme en 1981.
Oui, c'est encore nous qui avons engagé les 35 heures, fait les emplois jeunes, la couverture maladie universelle et l'allocation personnalisée à l'autonomie. Si nous ne retenions que ces seules actions, ce serait déjà considérable. Ce sont des réformes décisives qui ont changé la vie de beaucoup de nos concitoyens et chacun devra se déterminer par rapport à cet actif, à ce bilan.
Est-ce que la Droite, si elle revient aux responsabilités, ce qu'à Dieu ne plaise, mettra en pièces ce bilan, ces réformes, ces actes, ou tentera-t-elle (cela peut lui arriver) de les récupérer comme elle le fait aujourd'hui avec l'allocation personnalisée à l'autonomie ? Moi, je suis toujours très frappé par le discours

des conseillers généraux de droite qui, lorsqu'ils sont parlementaires (notamment les Présidents, cela peut arriver), n'ont de cesse, notamment quand ils se réunissent à Rodez, de dénoncer le coût de l'allocation personnalisée à l'autonomie et qui, quand ils reviennent, ces mêmes Présidents, dans leur Département (je dis "ils" parce qu'il n'y a généralement pas de femmes), envoient des lettres sur : "On a créé l'allocation personnalisée à l'autonomie" ! C'est dire combien le double jeu, la double parole seront à chaque fois l'essentiel de leur argumentation.

Enfin, le bilan, c'est un exercice militant. Nous allons distribuer les uns et les autres (pas que nous, j'espère !) 6 millions d'exemplaires de notre magazine, nous tiendrons des réunions, des meetings, beaucoup s'y sont inscrits, et le 6 décembre à Paris nous aurons un grand rassemblement du Parti Socialiste qui à la fois valorisera notre action et ouvrira le débat sur le projet.

Le projet. Autour de Martine, nous avons défini une méthode. Cela fait un an que nous travaillons sur le projet, si nous partons de notre Congrès, un an que nous réfléchissons au sens de notre action, pas simplement aux propositions mais à la philosophie, à l'environnement dans lequel nous aurons à travailler et, donc, à la portée des propositions qui, le moment venu, seront celles de nos candidats aux élections législatives et de celui que nous désignerons pour la présidentielle. C'est un travail collectif, nous l'avons voulu comme tel dans les fédérations, dans les sections, il y aura un vote et un certain nombre de propositions qui ont été faites ici seront soumises, je n'en doute pas, au vote des militants. Il faudra qu'on donne la portée nécessaire à cette consultation. Je ne suis pas de la culture de la ratification, donc nous aurons à faire un débat tout au long du mois de janvier que, les uns et les autres, nous aurons à porter.

Et puis, ce sera aussi un exercice citoyen, le projet. Tout au long du mois de janvier, nous irons dialoguer avec les Français, les interroger sur nos propositions, nous confronter avec leurs aspirations.

C'est aussi un travail de contenu, bien sûr (et c'est ce que nous avons fait encore ce matin), qui ne se réduit pas à un seul slogan ou à trois propositions phares.

Nous avons à régler la question de l'identité de la France, de la construction européenne et de la régulation du monde, d'abord.

Nous avons ensuite à conjuguer les protections collectives indispensables à l'épanouissement individuel et l'autonomie.

Nous avons à affirmer toujours la priorité pour l'emploi, le plein emploi.

Nous avons à garder le socle des Socialistes, c'est-à-dire la lutte contre les inégalités. Et c'est aussi dans ce cadre-là que nous mettons le travail nécessaire contre l'insécurité.

Enfin, nous avons à être les porte-parole du long terme, les constructeurs du long terme. C'est nous qui devons donner la portée, au-delà même de l'élection de 2002. Nous devons regarder loin par rapport à l'éducation, par rapport aux investissements publics (Henri avait raison), par rapport au territoire, par rapport à la recherche. Nous ne devons pas simplement être dans l'immédiat, dans l'urgent, dans le pansement, mais véritablement dans l'action de long terme. Et quand Henri Weber disait : "il faut prendre garde à la proposition, faire en sorte

qu'elle soit suffisamment mobilisatrice, donc utopique, et en même temps qu'elle soit traduisible dans la vie concrète", oui, c'est le sens de ce que nous voulons faire à travers ce projet.
J'en termine, pour faire transition sans doute avec l'après-midi, avec les investitures pour les législatives.
Nous avons tous décidé (je crois que nous avons eu raison) de confirmer le bien-fondé de notre calendrier. C'est vrai que nous sommes la seule formation politique sans doute à investir aussi tôt ses candidats. Nous l'avions fait (ce n'est pas forcément un mauvais exemple) en 1996 par rapport à une élection prévue en 1998, parce que pour nous, ce qui est essentiel, c'est d'être prêts par rapport aux enjeux qui sont les nôtres : les enjeux programmatiques (projet), les enjeux aussi consistant à faire une étape vers la parité, être clairs par rapport à nos partenaires, parce que nous avons un calendrier que nous respecterons, donc nos partenaires connaissent aussi les termes du débat ; ils savent maintenant qu'au-delà du 14 décembre, c'est terminé pour savoir quelle circonscription nous accordons à tel ou tel ; nous aurons fait nos choix et ces choix seront irréversibles.
Enfin, il faut être cohérent par rapport à la présidentielle. Il faut que ceux qui feront campagne pour la présidentielle sachent dans quel cadre militant et électoral ils s'inscrivent et c'est pour cela qu'il était préférable de désigner nos candidates et nos candidats dès à présent. Nous permettons ainsi de faire vivre la stratégie de Gauche Plurielle. Elle n'est pas facile en interne et, moi, je veux saluer tous ceux qui y contribuent à travers ce qu'on appelle encore les sensibilités, qui regardent quand même ces questions quelquefois avec beaucoup de vigilance. Il y a eu une grande sérénité (j'espère qu'elle demeurera) dans la préparation de ces investitures, même si je connais (c'est le deuxième point) le sacrifice que cela peut représenter lorsqu'on dit à un militant, à une militante Socialiste qui a travaillé depuis des années dans une circonscription, qu'il faudrait, parce qu'il y a un accord de Gauche Plurielle, la laisser à un partenaire alors même qu'il ou elle pense qu'il ou elle aurait davantage de chances que le partenaire, ce qui est souvent la vérité.
Eh bien ! Oui, nous avons fait aussi ce choix et quand nous faisons des propositions à nos partenaires, elles sont fondées sur la sincérité de notre démarche, nous ne jouons pas ; nous pourrions aussi proposer beaucoup plus, en sachant que rien ne serait effectif au lendemain de l'élection présidentielle ; nous nous y sommes refusés et, moi, je veux ici remercier tous ceux qui, sans admettre ce que nous pouvons faire, au moins comprennent.
À la présidentielle, je le dis notamment à la presse qui s'interroge (les Socialistes auront-ils un candidat le moment venu ?), la réponse est, chers camarades (je ne reprends pas les "oui" aussi modestes que d'autres) : oui, nous aurons un candidat à l'élection présidentielle. Mais nous avons choisi de ne pas nous précipiter comme d'autres, nous avons choisi de ne pas avoir comme objectif, je le dis aussi, que le seul premier tour ! Il y a des candidats de premier tour (d'ailleurs, pour être au second tour, il faut être candidat au premier tour !), mais il y a ceux qui ont vocation à aller jusqu'au bout.

Pas de précipitation, pas de confusion des genres non plus. Nous avons, parce que nous sommes pour partie en responsabilité (puisque nous sommes majoritaires à l'Assemblée nationale et que Lionel Jospin est le Premier ministre) à terminer le travail engagé et, donc, nous ne voulons pas mélanger les genres. Mais enfin, nous ne sommes pas hypocrites, chacun connaît aussi notre préférence et chacun comprend la logique qui est engagée depuis 1995 et 1997.
Nous ne sommes pas habités par le doute et nous sommes plutôt habités, nous aussi (il n'y a pas de raison), par la passion.
Le rôle du Parti Socialiste (et j'en termine, chers camarades) va être dans ces prochaines semaines décisif. C'est à nous et à nous seuls de porter le bilan dont nous sommes à la fois comptables et fiers. C'est à nous et à nous seuls, libres, de préparer le projet, celui qui doit correspondre à nos valeurs et aux aspirations des Français. Nous faisons de la politique non pas pour assurer le destin d'un homme, fut-il l'un d'entre nous, nous faisons de la politique non pas pour davantage de pouvoir, mais nous faisons de la politique pour que le scrutin de 2002 contribue d'abord et essentiellement à changer le sort des Français.
Merci.
(Applaudissements)

La présidente - Le repas à lieu à l'Hôtel de Lassay.
Le rendez-vous est fixé ici, à 14 h 30, pour recommencer nos débats.

La présidente - Chers camarades, nous avons encore sur le débat concernant le texte du projet 8 inscrits en intervention, avant d'entendre Alain Bergounioux pour la commission des résolutions.
La parole est à Claude Pigement et Jean-François Noël se prépare.

Claude Pigement

La partie sociale du projet est très dense et ouvre de nombreuses pistes. Le texte final qui sera soumis au vote des militants en janvier prochain devrait dégager quelques propositions fortes. Ainsi en 1997 nous avons gagné certes par les bêtises de la Droite mais surtout par l'affichage de mesures fortes comme les 35 heures, les emplois jeunes, la CMU, le PACS ou la parité. C'était des propositions concrètes qui parlaient aux Français. Je crois que nous devons avoir la même démarche pour les échéances de 2002, ainsi nous pourrons afficher des propositions fortes touchant la vie quotidienne pour les Français dans le secteur de la santé. Je ferai un constat et deux idées force.
Le constat : c'est que la croissance des dépenses de santé ne peut plus être calquée sur celle du PIB. En effet, avec le vieillissement de la population, avec les nouveaux besoins, avec les nouvelles technologies, avec les nouveaux médicaments, avec les nouveaux risques ou l'indemnisation des actions comme pour l'amiante, on se rend bien compte que les dépenses de santé augmenteront plus vite que le PIB. C'est un fait, il faut en prendre acte. Ceci n'exclut pas la poursuite de la maîtrise des dépenses de santé pour éviter les gaspillages et promouvoir la qualité.

Fondation Jean Jaurès

Ainsi l'injection de fonds doit être ciblée sur les secteurs sanitaires qui en ont réellement besoin en toute transparence et en évaluant les effets a posteriori.
Cela c'est le constat qui me paraît important, qui traduit une évolution de la pensée Socialiste par rapport à ce problème de dépenses de santé.
Ce que je voudrais développer rapidement c'est d'abord une meilleure prise en charge des soins dentaires. En effet, actuellement, paradoxalement les soins dentaires conservateurs sont globalement bien remboursés et les dentistes plus ou moins bien payés, mais par contre tout ce qui est soins d'appareillage, de prothèse et de couronne sont chers et mal remboursés.
De ce point de vue-là, il faudrait plafonner les dépassements des prothèses et des couronnes, je pense que si on annonçait cela dans notre programme, dans notre projet, ce serait une mesure extrêmement forte qui parlerait aux Français car cela touche la vie quotidienne des Français, l'idée d'un plafonnement des dépassements de prothèses et de couronnes serait quelque chose d'important.
D'ailleurs, une première étape a été franchie avec la CMU, elle a ouvert la voie, il n'y a plus de plafond des limites pour les remboursements de frais dentaires pour les gens qui relèvent de la CMU.
Voilà donc la première mesure forte. Elle serait liée à des mesures de prévention. D'ailleurs dans le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale il y aura maintenant des visites gratuites pour les enfants de 6 à 12 ans qui seront prises en charge.
La deuxième proposition est plus institutionnelle, Marisol en avait parlé ce matin, cela concerne….

La présidente - Excusez-moi, est-ce qu'il pourrait y avoir un degré d'écoute supérieur à ce qu'il est….

Claude Pigement - La deuxième proposition qui est plus institutionnelle touche à la mise en œuvre des agences régionales de santé, à partir des ARH telles qu'elles sont actuellement, l'idée c'est de décloisonner le sanitaire du social et la médecine de ville de l'hôpital, donc l'idée c'est d'avoir une prise en charge globale de la santé au niveau régional.
La création des conseils régionaux de santé dans la loi de modernisation du système de santé est une première étape et donc il faudra aller plus loin, c'est inscrit dans notre projet en faisant de la région, le niveau pertinent d'intervention. Mais dans le projet, nous proposons une déconcentration et pas une décentralisation. En effet, une décentralisation voudrait dire qu'on donne tout le pouvoir aux Conseils régionaux et je pense qu'actuellement ils ne sont pas prêts à prendre en charge totalement la santé. En plus, cela pourrait amener des inégalités, selon les régions. L'idée c'est une déconcentration régionale qui permettrait ainsi d'être un levier pour réduire les inégalités géographiques et mieux coordonner les actions sanitaires et sociales.
Au-delà de ces propositions, le PS doit affiner sa réflexion sur les rapports entre l'Etat et les partenaires sociaux dans la protection sociale dans le cadre d'un

Fondation Jean Jaurès

paritarisme rénové, les Français actuellement n'y comprennent plus rien et le départ du MEDEF a été vécu comme un non événement.
Il voulait que ce soit une explosion du système de protection sociale, cela n'a été qu'un pétard mouillé.
Un : à l'Etat et au Parlement devraient revenir les choix et priorités de santé publique, éclairés en amont par une expertise complète et sérieuse, et aux partenaires sociaux la gestion autonome des rapports avec les professions de santé.
Il devrait y avoir une véritable autonomie de gestion pour les partenaires sociaux ainsi qu'une réelle définition des compétences, les élections au Conseil d'Administration de la Sécurité Sociale serait possible pour légitimer les syndicats dans la gestion de la Sécurité Sociale et de renforcer ainsi la démocratie sociale.
Le texte final du projet devrait mettre en avant quelques propositions comme celle-là entre autres, ouvrir des pistes pour l'avenir. Ainsi, on pourrait considérer que le document que nous examinons aujourd'hui y concourt largement.
Je vous remercie.
(Applaudissements).

La présidente - Merci Claude, tu as respecté exactement les cinq minutes.
Jean-François Noël…..

Jean-François Noël

Merci, on va essayer de faire aussi bien que possible.
Je voulais commencer mon intervention en attirant votre attention sur un épisode qui est passé quelque peu inaperçu.
Henri, ce matin, avait raison de nous inviter à regarder ce qui se passe du côté patronal, et pas seulement de la Droite politique.
Chacun sait le rôle idéologique que joue le MEDEF à droite en ce moment. Cet événement qui en est réellement un, même si cela s'est passé dans un silence, peu assourdissant, c'est le fait que la refondation sociale vient déjouer, au sens du navire qui échoue, le 23 octobre, un échec sur le terrain qui était considéré depuis 25 ou 30 ans comme le sujet le plus consensuel dans la négociation collective au niveau de l'inter-profession à savoir la formation professionnelle.
C'est un événement qui mérite qu'on s'y arrête ! Au fond, comment ce sujet, apparemment le plus consensuel, a pu être l'objet d'un échec alors que les épisodes plus difficiles comme l'assurance-chômage, ou la protection sociale, se sont, eux, soldés par des avancées ? Je ne détaille pas, on est là pour faire quand même peu dans la nuance aujourd'hui.
En tout cas cet événement est important. La raison pour laquelle ceci s'est passé, est d'un intérêt récent.
Le MEDEF avait mis dans cette négociation l'ajustement parce qu'elle était a priori consensuelle et on peut assez facilement obtenir la signature des organisations syndicales, une espèce de concentré de son projet sociétal.

Fondation Jean-Jaurès

Quand on regarde le contenu des versions successives de l'accord, qui avait été soumis aux partenaires sociaux, il y a dans la construction du dispositif de formation, des choses intéressantes.
Lorsqu'on regarde le fond et les motivations, on y retrouve quoi ?
Premièrement, le fait de faire reculer le droit, comme étant une chose absolument contraire à l'idée même de responsabilité, de substituer la capacité individuelle des personnes aux garanties collectives que depuis trente ans la négociation et la loi avait construites.
Enfin et c'est surtout là-dessus que les choses ont échoué finalement, renversant la hiérarchie des normes juridiques en faisant primer les accords de l'entreprise et de branches sur l'accord interprofessionnel.
Et puis les choses étaient claires : la tentative d'expulser le temps de formation du temps de travail était une forme de revanche sur les lois Aubry. Vu l'heure qu'il est, je me permettrai une image pour faire le constat de la situation.
La fusion MEDEF est dans un état pitoyable. On ne sait pas trop où, de ce point de vue-là.
En revanche, les deux tours, symbole du Gouvernement de Lionel Jospin que sont les lois Aubry I et II, sont elles bien toujours debout.
J'arrêterai là la comparaison de mauvais goût.
L'important, ce sont les leçons qu'il faut tirer de cette situation concernant les conditions dans lesquelles aujourd'hui, devant cet état de choses, il est pensable d'aboutir effectivement à une réforme de la formation professionnelle et à faire passer un projet politique.
Au fond, depuis trente ans, les choses se sont passées dans une articulation entre la loi et les négociations dans lesquelles la négociation a toujours précédé la loi, à une exception près qui était l'épisode de la loi quinquennale de Balladur.
Au fond l'échec de cette négociation-là traduit l'épuisement de ce modèle de la rénovation du système de formation. Au-delà du système de formation, c'est un sujet politique global que nous traitons à travers cette question.
Le rôle respecté de l'Etat et des partenaires sociaux ne peut plus être le même.
Le deuxième enseignement à tirer de cet état de la négociation et le fait qu'au fond le système avait été construit comme cela, lorsque dans la foulée de 1968 et de revendications sociétales en matière d'éducation et de formation, les partenaires sociaux avaient su définir un projet sociétal qui s'appelait "la formation continue dans le cadre de l'éducation permanente".
Dans cette négociation, la seule, le MEDEF avait un projet de société. Les Confédérations syndicales de salariés se sont contentées du terrain de la négociation sociale pour améliorer le droit de ceux qui ont un emploi et de préférence un emploi stable, et au fond, on voit bien que ceci n'est pas suffisant pour porter un vrai projet et pour aboutir à une vraie réforme.
La situation est telle que même si nous ne l'avions pas voulue préalablement aujourd'hui, la question du rôle majeur du politique dans la définition d'un projet d'éducation et de formation touchant non seulement les jeunes mais la formation initiale mais aussi les adultes actifs ou non, est maintenant de l'ordre du projet politique, tout à fait claire.

Je crois qu'il était important de souligner cela. Au fond, la posture que nous avions adoptée en 1997, consistait à dire que le gouvernement fait un état des lieux.
C'est ce qui a été fait avec le livre blanc de Michèle Péry. Il livre des hypothèses de travail et au fond nous rétablissons ce que Balladur avait cassé.
Les partenaires sociaux négocient et derrière nous légifèrerons. Il fallait le faire. Je ne vois aucune critique dans le propos que je tiens.
C'est le constat du fait que si cette hypothèse-là n'a pas fonctionné, ceci appelle aujourd'hui, par rapport à la façon dont Anne Hidalgo et Jean-Pierre Sueur ont rappelé quel est l'état de notre projet, aujourd'hui deux questions sont à traiter complémentairement, à mon avis, d'ici à notre convention de janvier, de façon à ce que le projet politique que nous portons, de droit universel à la formation, soit crédibilisé.
Le premier sujet, je ne ferai que le pointer. Le premier sujet est au fond : quelle économie voulons-nous pour un système de formation ?
Chacun voit bien que nous avons hérité d'une situation dans laquelle nous avons un service public en matière de formation initiale, et que la loi de 1971 a créé un marché de la formation des adultes.
La juxtaposition, comme cela, de ces deux systèmes, ne nous permet pas de construire notre projet politique.
Il nous faut donc inventer un mode de régulation du système de formation qui fasse qu'on soit devant le respect du droit et l'effectivité de l'accès à un droit.
Je ne répèterai pas ici à quel point le marché, par rapport à cela, est aveugle.
La question de quel système nous créons est une question d'autant plus importante que comme Jean-Luc Mélenchon et les camarades de la Gauche Socialiste l'ont relevé dans un certain nombre de contributions récentes, ceci se pose dans un contexte d'une volonté de marchandisation de la formation en général.
Nous avons là un élément de projet politique nécessaire et nous devons définir quels sont les modes de régulation. Pour les définir, nous sommes dans une situation qui se résume par l'état actuel des choses, l'Etat s'étant replié sur des fonctions régaliennes.
Les partenaires sociaux ne sont plus en état au moins provisoirement de définir fortement des normes juridiques et orientations politiques et les régions ont hérité d'une compétence de droit commun sans en avoir forcément les moyens et sans que cette compétence de droit commun ne soit préalablement définie par la loi, ce qui fait que la question d'une décentralisation accrue des responsabilités en matière de formation pose la question de l'égalité de traitement des citoyens sur les territoires de la République.
La question de la régulation économique du système et la question du rôle respectif de l'Etat, des partenaires sociaux et des régions restent deux questions à traiter pour que nous soyons demain non plus devant simplement une utopie créatrice, mais un projet réalisable au cours de la décennie à venir.
(Applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

La présidente - Merci la parole est à Laurence Rossignol.

Laurence Rossignol

Chers camarades, Gérard Filoche a présenté ce matin la partie Emploi, le plein emploi qui est contenu dans la contribution que la Gauche Socialiste a posée pour cette convention.
Je voulais revenir sur les deux autres aspects sur lesquels nous avons souhaité apporter quelques éléments supplémentaires à la réflexion collective du Parti.
Martine Aubry a eu raison de placer son projet sur un horizon à 10 ans.
Ce projet n'est pas un programme et cet horizon nous autorise donc à discuter d'un certain nombre de questions qui demeureront dans les 10 ans à venir des questions qui occuperont, inquiéteront et solliciteront les Français de manière durable.
Je voudrais parler de toutes les questions qui sont liées au type de croissance que nous, Socialistes, voulons promouvoir lorsque nous sommes en situation de soutenir la croissance, l'aider et y contribuer.
Très clairement aujourd'hui on peut s'interroger sur ce qui se passe dans les esprits des Français. On est tous militant, bien que n'ayant pas encore de candidat aux présidentielles, des gens en pré-campagne et on essaye de comprendre quel est l'état du pays, quel est le pouls que l'on peut sentir, et on est étonné devant un décalage, une injustice pour le Gouvernement, lié au fait que mal malgré toutes les avancées qui ont eu lieu au cours des 5 derniers années, bien que nous ayons de manière importante réduit le chômage, bien qu'un nombre important de Français aient pu bénéficier d'un pouvoir d'achat supérieur, d'un temps de travail réduit, d'un emploi alors qu'ils n'en avaient pas, qu'il s'agisse des jeunes en faculté, des emplois jeunes ou des adultes, malgré tout cela, le sentiment qu'ont les Français, c'est que quelque part, cela va plus mal dans leurs conditions de vie que cela n'allait avant.
C'est quand même quelque chose qui est très préoccupant parce que nous avons, nous, à opposer à cela une série de mesures qui sont celles de notre bilan et nous avons en face de nous quelque chose qui n'est pas dans la même rationalité que ce que nous disons.
Cela va plus mal, qu'est-ce qui va plus mal ? Le rapport que les Français ont à la sécurité mondiale, pas simplement depuis le 11 septembre, qu'ils ont à la sécurité environnementale et à la place qui sera donnée aux générations à venir, le rapport que les Français ont à leur sécurité quotidienne, tout cela créé un sentiment étrange que nous avons à combattre, dans lequel les gens se sentent de plus en plus précarisés, malgré notre action. Et nous avons à opposer des beaux chiffres, des bons résultats, mais qui, quelque part, se heurtent à des choses qui ne relèvent pas de la politique gouvernementale. La crise de la vache folle a fait plus pour déstabiliser les Français et les inquiéter sur leur avenir que tout ce que nous avons pu faire à l'inverse pour sécuriser la vie quotidienne des Français. Et cela nous interpelle sur une question : pouvons-nous, nous Socialistes, continuer d'être les porteurs d'une croissance productiviste et libérale telle qu'elle s'applique à l'échelle mondiale et telle qu'elle est aux Etats-Unis

particulièrement, une croissance qui laisse émerger et qui méprise avec le même dédain la couche d'ozone que les salariés, une croissance dans laquelle les êtres humains commencent à avoir le doute sur le fait que le progrès économique et scientifique créé du progrès social et humain ?
Dans ces débats-là, nous sommes coincés entre l'avancée libérale, le type de croissance qui s'impose et un courant environnementaliste malthusien qui cherche à nous opposer des solutions qui ne relèveraient pas de la maîtrise de la croissance, mais de coups d'arrêt donnés à la croissance. Nous devons essayer d'avancer pour dire qu'il y a aujourd'hui d'autres façons de continuer de faire avancer la croissance, de redistribuer tout en répondant aux questions essentielles qui nous sont posée, dans un domaine notamment qui est celui des transports. Les transports, ce n'est pas que l'accumulation des accidents dans les tunnels, c'est globalement un sentiment et une réalité de notre planète qui est en train de devenir, à 10-15 ans, irrespirable, invivable et impraticable dans la manière dont elle est envahie par les véhicules, qui produisent des émissions de gaz à effet de serre.
Notre bilan n'est malheureusement pas à la hauteur des enjeux planétaires qui avancent en même temps. Pourquoi ? Parce que cela va plus vite que nous, que nos efforts, que nos objectifs. Il y a quelque temps, le Ministre des transports disait qu'il fallait doubler le fret ferroviaire dans les 10 ans à venir ; c'est insuffisant. Aujourd'hui, doubler le fret ferroviaire, c'est maintenir le même rapport entre la route et le rail que celui qui existe aujourd'hui, c'est donc admettre que nous aurons un doublement du trafic routier de toute façon.
A ces questions-là, nous avons été insuffisamment offensifs parce que nous n'avons pas eu les moyens de suivre au fur et à mesure.
Je voudrais donc attirer votre attention parce que dans les identifiants de notre programme, la question de la rupture avec la croissance productiviste libérale doit être pour les Socialistes l'identifiant d'un socialisme moderne comme l'a été la question de l'égalité dans les fondamentaux de la pensée et de l'identité des Socialistes. Si nous ratons ce rendez-vous, la question n'est même pas de savoir si les Verts vont occuper le terrain, mais nous raterons les grands rendez-vous planétaires et nous n'aurons pas été capables de faire ce qu'il fallait faire pour préserver les conditions de vie des générations à venir.
La croissance n'est pas simplement qu'un outil de redistribution, elle est l'outil qui permet d'agir sur nos politiques d'investissement industriels et les grands choix que nous voulons décider aujourd'hui d'un plan d'investissement européen pour pouvoir créer, financer, constituent les infrastructures nécessaires à l'inéluctable augmentation de la température.
Vous savez quant même que si l'on ne fait rien, ce sera 3 degrés de réchauffement de la planète dans les années à venir, et même en faisant, on n'est pas sûr d'arriver à réduire comme on voudrait. Donc nous avons là un terrain sur lequel nous sommes excessivement attendus et qui fait partie de la nouvelle identité Socialiste qui doit être mise à la hauteur du reste de notre profil.
Deuxième élément : je ne voudrais pas faire de « café du commerce », mais il y a quand même un problème dont il faudra parler à un moment donné, tous ceux

qui sont là pourraient raconter comment dans leur permanence ou dans leur propre vie quotidienne de citoyen, de père de famille ou de mère de famille, ou d'allocataire, ou de prestataire, les rapports avec l'Etat sont devenus insupportables pour les Français. Les rapports avec l'Etat, ce n'est pas les rapports avec l'Etat qui parle à la télévision, ce sont les rapports avec « l'Etat guichet ». Dans les quartiers en difficulté, plus les gens sont bénéficiaires de prestations, plus ils sont dépendants des dispositifs sociaux, plus le temps qu'ils passent dans les rapports avec les guichets est important et plus la dégradation est lourde. Nous avons tous de quoi raconter, écrire des livres d'anecdotes qui décrivent à quel point l'administration est devenu un maquis, un labyrinthe bureaucratisé incapable de répondre à la demande des citoyens et, pire que cela, incapables de traduire sur le terrain les réformes que nous faisons.
Pour le projet, on pourrait dire que l'on peut promettre tout ce que l'on veut, commencer à travailler sur toutes les réformes que l'on veut, si on n'est pas capable d'agir pour que les réformes que nous prenons arrivent jusqu'aux individus et aux citoyens telles que nous les avons voulu, réformer ne sert plus à rien sans réformer le rapport à l'Etat, le fonctionnement de la machine d'Etat et le fonctionnement du guichet d'Etat. Là, nous avons un des chantiers principaux qui passe par une discussion sur les services publics et la place de l'Etat émancipé, de ce qu'a été pendant les dernières années les réformes conduites depuis 20 ans en France qui visaient à augmenter les économies réalisées sur la masse budgétaire consacrée au fonctionnement de l'Etat.
Nous avons des décisions à prendre de ce point de vue-là qui doivent être données clairement aux citoyens. Il y a là un enjeu à la hauteur de celui qu'a été la sécurité, il y a dix ans. Nous avons mis dix ans pour comprendre l'enjeu de la sécurité, ne mettons pas dix ans pour comprendre l'enjeu du rapport à « l'Etat fonction » non par objectif, évaluation, moyens donnés au personnel et aux services d'Etat, mais des considérations afin que la puissance publique reprenne sa place de machine égalitaire à redistribuer et à ce que les services publics ne soient plus ce qu'ils sont devenus : des réseaux, des marchés à privatiser au plan européen et national au détriment du quotidien des français.
(Applaudissements)

La présidente - Merci Laurence. La parole est à Bernard Soulage.

Bernard Soulage

Je voudrais vous faire part des remarques sur ce texte qui résulte des travaux du groupe que j'anime au sein de la Délégation de l'économie sociale et solidaire.
Nous avons trois interrogations par rapport à ce texte.
La première porte sur la société de plein emploi. Nous avions travaillé sur les textes du Secrétariat national à l'emploi qui prévoyaient quelque chose qui s'appelait à ce moment-là « contrat d'activités ». Quand on relit le texte qui nous est soumis aujourd'hui, ce contrat d'activité est devenu « contrat social de travail ». Je souhaite attirer votre attention sur le changement que cela implique.

Nous pensons d'abord que le terme « contrat social de travail » est un mot assez difficile à porter dans un projet politique électoral. Mais il y a surtout que ce n'est plus le même produit, le contrat d'activité était un moyen, donné à un certain nombre de personnes en difficulté, d'insertion pour qu'elles puissent disposer d'une activité économique, un accompagnement social, une aide financière.
Ce contrat d'activité, on pouvait l'utiliser chez toutes sortes d'employeurs, c'est-à-dire que ces personnes avaient le droit à se réinsérer totalement dans la société. Or, le texte fournit aujourd'hui le contrat social de travail ; en dehors de la stigmatisation qu'il peut introduire, il ne concerne plus qu'un certain nombre d'employeurs, c'est-à-dire les mêmes que les emplois jeunes, collectivités locales et associations. On prive ainsi un certain nombre de personnes du droit de se réinsérer dans la vie quotidienne normale de l'entreprise. Je n'insiste pas sur ce point, je pense qu'il faudra qu'on le travaille à nouveau. Je suis simplement étonné que la proposition qui nous paraissait extrêmement intéressante de contrat d'activité ne soit pas reprise ici, d'autant que dans notre texte, je crains que nous confondions un peu les emplois d'utilité sociale dont ont parlé successivement Ségolène Royal et Paulette Guinchard-Kunstler, qui sont importants, avec le traitement social des situations en difficulté que nous risquerions de mettre simplement dans ces emplois d'utilité sociale. Il y a là une confusion des genres qui nous paraît aujourd'hui socialement difficile à porter.
La deuxième remarque porte sur la création d'entreprise et les très petites entreprises. Je suis chef d'entreprise, je parle un peu de mon domaine. Dans le texte, il est dit qu'il faut privilégier la pérennité des PME et quant on le lit, on lit des choses classiques, c'est-à-dire le guichet unique, la simplification des procédures administrative, etc.
Je glisse une idée.
Si tous ces créateurs d'entreprise, nous essayions de leur faire franchir les premiers obstacles financiers, c'est-à-dire que lorsqu'ils ne respectent pas une échéance bancaire et qu'on les fiche à la Banque de France, les privant parfois de chéquier, on les prive du droit d'entreprendre ! La pérennité de la petite entreprise n'est pas d'abord de faire en sorte que le créateur d'entreprise qui est celui que l'on a aidé, que l'on a mis dans des réseaux d'accompagnement, à qui l'on a donné une prime à l'emploi, ne butte pas au premier obstacle d'ordre financier. Or tous nos systèmes -je le sais puisque j'en gère un- sont faits pour garantir les banquiers et pas les créateurs !
(Applaudissements)
J'aimerais que le texte du Parti dise que nous allons essayer de garantir les créateurs. Attention c'est très compliqué !
Simplement si l'on pouvait s'engager dans cette voie, on aurait politiquement – tous les élus et animateurs de réseau le savent - fait un pas en avant considérable.
Je termine par un point qui est lié à celui-là. Nous parlons un peu dans notre texte de l'économie sociale et solidaire, il y a des gens qui en parlent beaucoup : les Verts.

Fondation Jean Jaurès

J'aimerais que lorsque l'on parle d'économie sociale et solidaire, de développement local, de bassin d'emplois. On a d'ailleurs débaptisé les comités de bassin d'emplois dans notre texte pour les appeler comités de bassins d'emplois. Qu'est-ce que tous ces réseaux de développement local dont on a entendu parler ce matin ?
C'est des choses qui sont fortement créatrices d'emplois. Mes camarades, aujourd'hui ceux qui politiquement le portent, ce sont nos amis les Verts. Je trouverai dommage qu'on leur réserve ce privilège. Merci.
(Applaudissements)

La présidente – La parole est à Gérard Bapse… Il n'est pas là. Alors Charles Cala.

Charles Cala

Je me présente : je suis responsable national du GSE Poste et je participe activement aux travaux de la Commission Services Publics et c'est en ce nom là que je voudrais parler.
Le Gouvernement a réalisé bon nombre de points positifs, j'ai une mère de 91 ans, alors la prestation spécifique dépendance m'a largement soulagé.
Mais il y a un problème qui je pense a été laissé en friche, c'est la définition bien claire et bien publique d'une politique de service public.
Je me permets de vous rappeler au passage que les électeurs salariés des services publics, au sens large, représentent 35 à 40% de nos électeurs. Je pense que eux aussi ont le droit de se retrouver dans une politique et dans leurs salaires. Je crains fort qu'ils se tournent vers l'abstention et ceci vient de mes contacts au sein de mon GSE et de mes autres camarades GSE, voire des syndicats des services publics que j'ai rencontrés.
L'un des points sur lesquels je veux insister, que nous pouvons faire avant les élections, parce que cela devient urgent, est la mise en application du projet qui dit qu'il doit y avoir un Observatoire des services publics.
Actuellement il existe de fait une censure de la presse sur les réalités des services publics. Je vais vous en citer trois exemples.
Le 25 mars de cette année le Premier Ministre, je l'appelle précisément par ce nom, a parlé des ruptures d'électricité en Suède, ce sont des phrases, il y avait trois phrases de son discours dans la dépêche AFP, aucun quotidien n'a daigné reprendre cette information. Je dis donc bien que notre Premier Ministre a été censuré par la presse.
Un autre exemple : le Secrétaire d'Etat à l'industrie a déclaré 7 fois en 6 mois qu'il était hors de question de changer le statut de La Poste. J'ai compté plus de 25 articles de journaux disant le contraire. Imaginez-vous l'effet que cela peut faire sur les salariés des secteurs concernés, qui, je le rappelle, représentent une masse importante de nos électeurs.
Enfin, je citerai un dernier exemple : au début de cette semaine il y a un poids énorme, les salariés des services publics se sentent écrasés par la mondialisation et l'Europe. On a l'impression qu'il n'y a pas d'autre service public au-delà de

Fondation Jean-Jaurès

nos frontières et chaque fois qu'une information traduisant la réalité des services publics à l'Etranger existe, elle est étouffée.
Je vais vous en donner une, parce qu'elle me plaît : cette semaine, les Etats-Unis viennent de créer un nouveau service public, celui du contrôle des bagages dans les aéroports. Cela s'est fait il y a trois jours. J'attends avec impatience de voir si la presse française daignera nous rappeler que ce haut lieu du libéralisme n'hésite pas à créer des services publics s'il y en a besoin.
Je finirai par ce que je souhaiterais : je voudrais qu'il y ait une mission préparatoire à la mise en place de l'Observatoire des services publics. Ce serait une espèce d'avant-programme. Si nous voulons éviter de perdre des électeurs de ce côté-là, cette mission pourrait avoir comme objet de commencer à faire une autre diffusion d'information sur ce qui se passe tant à l'intérieur de la France qu'à l'Etranger, sur les services publics.
Ceci cadrerait aussi avec notre programme européen, qui ne l'oublions pas est la vraie source de tout pouvoir sur les services publics. Donc je voudrais, s'il était possible, mettre sur pied une mission préparatoire à cet Observatoire.
Je reste bref, non pas par manque de conviction, mais j'espère que tout le monde m'a bien compris. Merci.
(Applaudissements)
J'ai parlé moins de cinq minutes.

La présidente – Quatre, c'est parfait, vraiment parfait. Merci.
La parole est à Gilles Catoire pour conclure avant qu'Alain Bergounioux ne s'exprime.

Gilles Catoire

Chers Camarades, je m'étais inscrit pour un amendement qui était de pure forme et après l'intervention de Paulette Guichard-Kunstler on parle des CODERPA et du CNRPA, j'en suis membre. On dit qu'on va leur donner des moyens, les rendre plus dynamiques, ce qui choque un certain nombre de retraités qui sont très dynamiques. Donc je suggère une expression comme « leur donner plus d'audience » ou « plus de moyens ». Nous sommes tout à fait d'accord.
Il y a d'autres amendements sur lesquels je voudrais intervenir, mais je préfère me réserver et dire que lors de notre dernier Conseil national, en avant-première, Kader Harim avait parlé très longuement de la solidarité avec Toulouse, il pourrait d'ailleurs plus que moi, à deux titres, parler de la situation actuelle en Algérie.
Je crois qu'après l'événement tragique de New-York et celui de Toulouse, le Parti Socialiste s'est mobilisé. Il y a eu certes des appels, des actions qui ont été faits, mais vis-à-vis de nos amis algériens, et pas seulement algériens, je crois que dans les circonstances internationales actuelles il faut qu'avec force, lors de ce Conseil national, le Parti Socialiste manifeste aussi sa solidarité.
Henri Nallet n'est pas parmi nous, je n'ai pas pu lui montrer le texte, je l'ai montré à Pierre Mauroy, qui était au Maroc à un colloque de « Cités Unies », qui a lancé un appel à la coopération décentralisée. Je crois que nous sommes aussi

au début du Ramadan, je suggèrerais que le Conseil national du Parti Socialiste, même si le Bureau l'a déjà fait, qu'on le fasse davantage. Je crois que ce serait une erreur que la communauté algérienne et nos compatriotes musulmans ressentent une disproportion entre ce que nous avons fait en termes de solidarité vis-à-vis de New-York et vis-à-vis de Toulouse.
Je propose donc le texte suivant, très bref qui appelle les Socialistes à la solidarité avec l'Algérie : « Le Conseil national du Parti Socialiste tient à faire part de son émotion aux familles des victimes des intempéries en Algérie. Le Bureau national a faites siennes les initiatives de M. Besson d'adresser à tous les élus Socialistes dans les collectivités locales, communes, communautés intercommunales, départements, régions, de se mobiliser pour multiplier les actions de solidarité avec les associations caritatives et développer la coopération décentralisée.
Le Parti Socialiste invite ses militants sur le terrain à participer à toutes les initiatives pour exprimer cette solidarité avec les algérois et les algéroises. »
J'ai participé à deux émissions de radio, il y a une très grande méfiance vis-à-vis de la mobilisation de fonds des institutions, je ne veux pas rentrer dans le détail des organisations ici, qui sont donnés par les algériens eux-mêmes, sur la façon dont sont transmis les sous actuellement.
Je souhaite éventuellement, avec des amendements, que ce texte soit médiatisé aujourd'hui, comme on l'a fait pour New-York et Toulouse, que le Conseil national manifeste sa solidarité parce qu'il y a aussi des familles en France qui ont des victimes sur le terrain, il est important de le faire aujourd'hui. (Applaudissements)

La présidente – Merci. Avant de donner la parole à Alain Bergounioux, sauf s'il y a des avis contraires ou des amendements, je vous propose que nous adoptions le vœu qui a été présenté.

Dans la salle – Oui, oui.

La présidente – Parfait. La parole est à Alain Bergounioux.

Alain Bergounioux

Chers Camarades, je vais présenter brièvement le rapport de la Commission des résolutions. Elle s'est tenue hier soir et la règle qui a été adoptée est de ne prendre en considération que les amendements présentés par les fédérations. Or, un grand nombre de fédérations ont présenté des contributions, donc ces contributions au texte général n'étaient pas des amendements. D'ailleurs la plupart des éléments se retrouvaient à un titre ou à un autre dans le texte.
D'autre part, et je le reprécise, Henri Emmanuelli le disait ce matin, la motion 3 a présenté un texte qui ne se voulait pas un amendement.
En revanche il y a eu des amendements de la Gauche Socialiste, je vous indique rapidement que tous les amendements ont été retenus, avec l'idée principale et puis quelques éléments de texte lorsque c'était nécessaire.

Fondation Jean Jaurès

La fédération de la Charente a présenté un amendement sur la famille qui demande de préciser dans la phrase « Chaque enfant a le droit de connaître ses origines » et la fédération demande de préciser « y compris les enfants adoptés venant de l'Etranger. » Cela allait de soi mais enfin on peut le préciser.
La fédération de la Haute-Garonne a présenté un amendement sur les Comités de bassin d'emplois, les Conseils de développement de pays, pour préciser le texte de l'Hebdo qui porte sur le développement local. L'idée est de dire que ces Comités de bassin d'emplois sont des lieux de dialogue social, fédérant l'ensemble des acteurs locaux autour d'instruments territorialisés, de promotion de l'emploi et des initiatives de création d'activité. Donc cet amendement complète le texte de l'Hebdo.
Autre amendement adopté : la fédération de la Haute-Savoie sur le handicap pour préciser qu'il faut veiller à l'application stricte de la loi sur l'accessibilité et à ce que l'adaptabilité soit une réalité sur le terrain. Donc ceci complète aussi le texte du projet.
La fédération des Deux-Sèvres fait une proposition de précision sur les retraites agricoles, pour avoir plus de développement. Ceci a été adopté. Je vous en passe la lecture.
De même la fédération des Deux-Sèvres a présenté un amendement que nous avons adopté qui vise à intégrer dans le prix du transport le coût, dont on ne tient pas compte d'habitude, de l'insécurité routière. Ceci complète le texte de l'Hebdo.
La fédération du Tarn a présenté un amendement sur le chapitre de l'éducation, qui précise que les étudiants de l'enseignement supérieur peuvent se voir octroyer une allocation au-delà de la 3e année d'études supérieures. C'est une précision.
En revanche il y a une substitution, un amendement présenté par quelques fédérations, notamment par le secteur de la Commission Solidarité du Parti, qui porte sur l'économie sociale et solidaire, c'est-à-dire que le passage qui est dans l'Hebdo est remplacé par un autre texte dont je vous donne simplement les idées générales et la conclusion, parce qu'il est assez long.
Il est plus développé que ce qu'il y a dans l'Hebdo. Il s'agit de définir ce qu'est aujourd'hui l'économie sociale et solidaire, sa forme juridique et surtout indiquer que les Socialistes, le pouvoir politique, doivent lever un certain nombre d'obstacles qui limitent l'efficacité du mouvement social alors qu'il faut réactiver la clause du mieux disant social dans le Code des marchés publics, la création de produits d'épargne spécifiques et ce texte se conclut par la proposition d'élaborer une loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire, donc qui précise largement ce qui était indiqué dans le texte du projet.
Voilà les amendements qui ont été retenus des fédérations. Les amendements de la Gauche Socialiste.
Il y a un amendement qui a été retenu, ils ont été présentés tout à l'heure par Gérard Filoche et Laurence Rossignol. La Commission n'a retenu qu'un élément d'amendement, l'amendement N°2, pour préciser les objectifs de la Conférence

Fondation Jean-Jaurès

salariale et parmi les objectifs doivent s'ajouter qu'il faut harmoniser le SMIC par rapport aux différenciations qui existent aujourd'hui.
Peut-être trouverez-vous que c'est peu. Je donne un élément d'explication malgré tout : ceci résulte du travail collectif d'élaboration de ce projet. À partir du moment où dans le Comité de pilotage, sous la présidence de Martine Aubry, beaucoup d'éléments ont été intégrés, soit venant de la motion 3, soit venant de la motion 2, la plupart des amendements de la Gauche Socialiste reprenaient des débats qui avaient déjà eu lieu dans l'élaboration du texte. Donc les raisons qui faisaient qu'ils n'avaient pas été intégrés dans une première phase de discussion étaient toujours aussi valables hier soir à la Commission des Résolutions.
Voilà ce rapport. Merci.
(Applaudissements)

La présidente – Merci Alain. Il a été demandé une suspension de séance par la motion 3, qui aura une durée…

Jean Glavany – De ?

La présidente – Elle porte sur quoi ?

Jean Glavany – Au nom de l'article 58 du règlement probablement.

François Hollande – Martine pourrait intervenir avant.

La présidente – Alors Martine Aubry.

Martine Aubry

Puisque François m'en intime l'ordre, je ne comptais pas reprendre la parole mais je vais le faire simplement pour dire que je crois que ce débat a été intéressant, comme d'habitude, puisque nous avons expliqué comment nous avons pu reprendre un certain nombre d'amendements. J'ai moi-même noté pas mal de propositions faites, notamment la dernière, sur les PME, qui n'est pas évidente à mettre en pratique.
Je pense que nous avançons bien aujourd'hui dans notre projet, donc maintenant nous nous donnons rendez-vous, si je puis dire, à l'envoi du projet, au lendemain du 8 décembre, et au grand débat que nous aurons fin janvier pour la Convention nationale, pour son adoption.
Ecoutez, merci à tous. Bon courage pour défendre le bilan avant de défendre le projet.
(Applaudissements)

Jean Glavany – Quel talent !

La présidente – Nous allons donc faire une suspension de séance pour cinq minutes. Pendant ce temps là nous allons procéder au changement de tribune en

Fondation Jean-Jaurès

appelant dont, pour ceux qui n’y sont pas encore, Delphine Badot, Marc Dolez, Bruno Leroux, Jean Mallot, François Rebsamen, Michèle Sabban et Philippe Astier.

Coll. Fondation Jean-Jaurès